

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

جامعة عبد الرحمان ميرة

Faculté des sciences humaines et sociales

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية

Département de psychologie et d'orthophonie

قسم علم النفس والأرطفونيا



POLYCOPIE DE COURS

Méthodologie de préparation d'un mémoire

Cours destinés aux étudiants de la deuxième année master

Spécialité : Pathologie du langage et de la communication

Semestre 03

Préparé par Dr. BECHATA Mounir

Maitre de conférences classe « A »

2025/2026

Table des matières

| | Page |
|---|------------|
| Avant-Propos | //// |
| Fiche technique du module | //// |
| Introduction générale | 1-2 |
| Chapitre 1 : Fondements du travail scientifique | |
| 1.1. Définition de la recherche scientifique | 04 |
| 1.2. Objectifs et fonctions de la recherche en sciences sociales | 06 |
| 1.3. Types de recherche : fondamentale, appliquée, exploratoire... | 09 |
| 1.4. Étapes du processus de recherche | 11 |
| 1.5. Les qualités du chercheur | 14 |
| Chapitre 2 : Choix du sujet et formulation de la problématique | |
| 2.1. Critères de choix d'un sujet de recherche | 18 |
| 2.2. Définition et rôle de la problématique | 21 |
| 2.3. Élaboration des questions de recherche | 24 |
| 2.4. Formulation des hypothèses | 27 |
| 2.5. Détermination des objectifs de la recherche | 32 |
| Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche | |
| 3.1. Revue de littérature : définition, objectifs et organisation | 36 |
| 3.2. Sources documentaires : primaires et secondaires | 38 |
| 3.3. Construction du cadre théorique | 40 |
| 3.4. Les études antérieures | 42 |
| Chapitre 4 : Démarche méthodologique | |
| 4.1. Choix de la méthodologie (quantitative, qualitative, mixte) | 50 |
| 4.2. Délimitation du terrain d'étude | 51 |
| 4.3. Population, échantillon et techniques d'échantillonnage | 54 |

| | |
|---|------------|
| 4.4. Outils de collecte de données | 57 |
| 4.5. Validité et fiabilité des instruments | 60 |
| Chapitre 5 : Analyse et traitement des données | |
| 5.1. Préparation des données à l'analyse | 67 |
| 5.2. Analyse quantitative : statistiques descriptives et inférentielles | 69 |
| 5.3. Analyse qualitative : codage, thèmes, interprétation | 72 |
| 5.4. Présentation des résultats sous forme de tableaux et graphiques | 75 |
| Chapitre 6 : Rédaction et présentation du mémoire | |
| 6.1. Structure du mémoire académique | 82 |
| 6.2. Règles de présentation (typographie, marges, pagination...) | 85 |
| 6.3. Systèmes de citation et de référencement (APA, Chicago, etc.) | 87 |
| 6.4. Annexes, glossaire, bibliographie | 89 |
| 6.5. Relecture, correction et plagiat académique | 91 |
| Chapitre 7 : Soutenance et évaluation du mémoire | |
| 7.1. Préparation à la soutenance orale | 95 |
| 7.2. Techniques de présentation et gestion du stress | 96 |
| 7.3. Critères d'évaluation du mémoire | 98 |
| 7.4. Feedback et apprentissages | 99 |
| Conclusion générale | 102 |
| Conseils pour les étudiants | 103 |
| Bibliographie | 104 |
| Annexes | 110 |

Avant-propos

Dans ce module intitulé « *Méthodologie de préparation d'un Mémoire de fin d'étude* », conçu spécialement pour les étudiants de *deuxième année Master en spécialité pathologies de la langue et de la communication*, nous avons cherché à répondre aux exigences d'un programme académique rigoureux, tout en l'illustrant par des exemples concrets issus de la réalité de la recherche scientifique et des pratiques académiques universitaires.

Ce module est centré sur les principes, les méthodes et les étapes fondamentales de la préparation d'un travail scientifique, en l'occurrence la rédaction d'une mémoire de fin d'études. Il vise à permettre aux étudiants de comprendre comment se construit une recherche scientifique depuis l'identification du problème jusqu'à la présentation des résultats et recommandations.

L'objectif premier est d'offrir aux étudiants un cadre méthodologique clair, favorisant à la fois l'acquisition des savoirs de base en recherche scientifique et leur application pratique dans le cadre universitaire. Ainsi, les modèles classiques de méthodologie de recherche, ainsi que les approches plus récentes, y sont présentés de manière adaptée afin de convenir au niveau de formation en Master.

Conçu comme une initiation progressive, ce module permet d'aborder les concepts essentiels, de se familiariser avec le vocabulaire scientifique, et d'acquérir des outils pratiques pour préparer efficacement une mémoire. Il inclut également des exemples d'applications pratiques (études de cas, simulations, exercices dirigés), afin de rapprocher la théorie des pratiques réelles de recherche.

Les principaux objectifs de l'enseignement de ce module se résument comme suit :

- Comprendre l'émergence et l'évolution de la recherche scientifique dans le champ des sciences du langage et de la communication ;
- Définir les concepts de base liés à la méthodologie de recherche ;
- Identifier les étapes de la préparation d'une mémoire de fin d'études (problématisation, formulation des hypothèses, choix méthodologique, collecte et analyse des données, rédaction, etc.) ;
- Acquérir des compétences pratiques pour l'élaboration d'objectifs clairs et pertinents ;
- Maîtriser les techniques de recherche documentaire et d'utilisation des références bibliographiques ;
- Développer une capacité critique et analytique face aux résultats de recherche ;
- Se préparer à la soutenance en respectant les normes académiques et scientifiques.

En termes de méthodologie d'enseignement, ce module sera basé sur :

- Des cours magistraux (22h30) où les notions théoriques seront présentées de façon claire et synthétique, en tenant compte des prérequis pédagogiques des étudiants ;
- Des travaux dirigés (22h30), permettant l'application pratique des connaissances à travers des exercices, des études de cas et la préparation progressive d'éléments de mémoire ;
- Des témoignages et échanges avec des enseignants-chercheurs et professionnels, afin de renforcer le lien entre théorie et pratique.

Quant à l'évaluation, elle se basera sur :

- Le contrôle continu via la participation, l'assiduité, la réalisation d'exposés collectifs et d'exercices pratiques ;
- L'évaluation finale, prenant en considération la capacité de l'étudiant à préparer un projet de mémoire structuré et conforme aux normes académiques.

Ainsi, ce module constitue une étape fondamentale dans la formation des étudiants de Master, car il leur offre une préparation méthodologique et pratique indispensable à la réussite de leur mémoire de fin d'études et, plus largement, à leur initiation à la recherche scientifique dans la spécialité des *pathologies de la langue et de la communication*.

Fiche Technique Du Module

-Université : A/Mira de Bejaia

-Faculté : Sciences Humaines et Sociales

-Département : Psychologie et Orthophonie

-Enseignante de la matière : Dr. BECHATA Mounir

-Contact : mounir.bechata@univ-bejaia.dz

-Public cible : 2ème année master en pathologie de la langue et de la communication

-Intitulé du cours : Méthodologie de préparation d'un mémoire

-Coefficient : 1

-Crédits : 2

-Volume horaire global : 22H30

-Les objectifs de ce module :

- Comprendre l'émergence et l'évolution de la recherche scientifique dans le champ des sciences de la langue et de la communication ;
- Définir les concepts de base liés à la méthodologie de recherche ;
- Identifier les étapes de la préparation d'une mémoire de fin d'études (problématisation, formulation des hypothèses, choix méthodologique, collecte et analyse des données, rédaction, etc.) ;
- Acquérir des compétences pratiques pour l'élaboration d'objectifs clairs et pertinents ;
- Maîtriser les techniques de recherche documentaire et d'utilisation des références bibliographiques ;
- Développer une capacité critique et analytique face aux résultats de recherche ;
- Se préparer à la soutenance en respectant les normes académiques et scientifiques.

-Modalités d'évaluation :

- Examen final écrit en présentiel sur table.
- Le contrôle continu via la participation, l'assiduité, la réalisation d'exposés collectifs et d'exercices pratiques.
- L'évaluation finale, prenant en considération la capacité de l'étudiant à préparer un projet de mémoire structuré et conforme aux normes académiques.

Introduction Générale

Introduction Générale

Bienvenue à ce module essentiel de votre parcours universitaire. Ce cours de méthodologie est conçu comme une feuille de route détaillée pour vous guider dans la rédaction de votre mémoire de fin d'études. Au-delà d'être une simple formalité académique, le mémoire est l'occasion de vous lancer dans une recherche approfondie et de devenir un expert dans votre domaine. C'est le moment de démontrer votre esprit critique, votre rigueur scientifique et votre capacité à contribuer au savoir.

Ce module est crucial pour votre réussite, car il vous fournira les outils nécessaires pour transformer une simple idée en un projet de recherche cohérent et crédible. Vous apprendrez à naviguer dans les complexités de la recherche en sciences sociales, en évitant les pièges courants et en garantissant la validité de vos conclusions. Ce n'est pas seulement un cours théorique, mais un guide pratique qui vous accompagnera à chaque étape de votre mémoire.

Ce module est divisé en sept chapitres, chacun couvrant une étape cruciale du processus de recherche :

- **Chapitre 1 : Fondements du travail scientifique** Ce chapitre pose les bases en vous présentant la nature de la recherche en sciences sociales, ses objectifs et ses principes éthiques.
- **Chapitre 2 : Choix du sujet et formulation de la problématique** Ici, nous explorons comment choisir un sujet pertinent et, surtout, comment formuler une problématique de recherche claire et ciblée, qui est le point de départ de tout travail scientifique.
- **Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche** Vous apprendrez à mener une revue de la littérature exhaustive. Ce chapitre vous montrera comment dialoguer avec les théories et les concepts existants pour construire un cadre solide pour votre propre recherche.
- **Chapitre 4 : Démarche méthodologique** Nous nous concentrerons sur le choix et la justification de votre méthodologie, qu'elle soit qualitative, quantitative ou mixte. Vous apprendrez à concevoir vos outils de collecte de données (entretiens, questionnaires, etc.).
- **Chapitre 5 : Analyse et traitement des données** Une fois vos données collectées, ce chapitre vous guidera dans les techniques d'analyse pour en tirer des conclusions pertinentes et répondre à votre problématique initiale.
- **Chapitre 6 : Rédaction et présentation du mémoire** Ce chapitre est dédié à l'écriture elle-même. Nous verrons comment structurer votre mémoire, comment adopter un style académique et comment soigner la mise en page pour un résultat professionnel.
- **Chapitre 7 : Soutenance et évaluation du mémoire** Enfin, nous vous préparerons à l'étape finale : la soutenance orale. Vous apprendrez les techniques de présentation et de gestion du stress, ainsi que les critères d'évaluation de votre travail par le jury.

Introduction Générale

Ce cours vous donne les outils pour réussir votre mémoire. Nous vous encourageons à poser des questions et à participer activement pour tirer le meilleur parti de cette opportunité d'apprentissage.

Chapitre N° 1 :

Fondements du travail scientifique

- 1.1. Définition de la recherche scientifique
- 1.2. Objectifs et fonctions de la recherche en sciences sociales
- 1.3. Types de recherche : fondamentale, appliquée, exploratoire...
- 1.4. Étapes du processus de recherche
- 1.5. Les qualités du chercheur

La recherche scientifique représente l'un des fondements majeurs du développement des sociétés contemporaines. Elle constitue le moyen par lequel l'humanité produit, organise et valide des connaissances fiables. Cette production ne se fait pas au hasard : elle répond à une logique structurée, appelée « méthodologie scientifique ». Le concept de recherche scientifique est transversal : il s'applique aussi bien aux sciences dites « exactes » qu'aux sciences humaines et sociales. Toutefois, la nature des phénomènes étudiés, les outils utilisés et les objectifs finaux diffèrent selon le champ disciplinaire. Dans les sciences sociales, l'étude porte sur des réalités humaines complexes, influencées par des facteurs culturels, historiques et contextuels, ce qui rend la définition même du terme « recherche » à la fois délicate et plurielle.

1. Définitions générales de la recherche scientifique

Plusieurs auteurs ont proposé des définitions générales, valables pour l'ensemble des disciplines. Selon **Bunge (1983)**, « *la recherche scientifique est un processus systématique et contrôlé qui a pour but d'expliquer, de prévoir et d'appliquer les phénomènes étudiés* » (Bunge, 1983). Cette définition met en lumière trois dimensions :

1. **Le caractère systématique** : toute recherche suit un enchaînement logique d'étapes.
2. **Le contrôle** : les conditions d'étude doivent être maîtrisées pour réduire les biais.
3. **Les finalités** : la compréhension, la prévision et l'application pratique.

De son côté, **Kerlinger (1973)** définit la recherche scientifique comme « *une enquête systématique, contrôlée, empirique et critique sur des phénomènes naturels guidée par la théorie et les hypothèses* » (Kerlinger, 1973). Ce point de vue souligne la nécessité de partir de **théories** et d'**hypothèses** claires, qui orientent la collecte et l'analyse des données.

Pour **Quivy et Van Campenhoudt (1995)**, « *la recherche est une démarche intellectuelle qui, par l'application d'un protocole méthodologique, permet de répondre à une question de départ ou à une problématique clairement formulée* » (Quivy & Van Campenhoudt, 1995). Ici, la recherche est envisagée comme une réponse construite à une question initiale, avec l'importance capitale de la formulation précise de la problématique.

Ces définitions générales présentent un socle commun : la rigueur, la méthode et l'orientation vers la production de connaissances vérifiables. Cependant, elles sont fortement influencées par les approches expérimentales propres aux sciences exactes.

2. Définitions spécifiques à la recherche en sciences sociales

Dans les sciences sociales, l'objet d'étude est le comportement humain, les interactions et les structures sociales. Ces réalités étant dynamiques et contextuelles, la définition de la recherche s'en trouve élargie.

Pour **Mucchielli (1991)**, « *la recherche en sciences sociales est l'ensemble des démarches intellectuelles et techniques visant à comprendre, expliquer ou interpréter des phénomènes humains et sociaux, en tenant compte de leur complexité et de leur contexte* » (Mucchielli, 1991). Ici, la recherche ne se limite pas à la description : elle cherche à interpréter, en intégrant des dimensions qualitatives souvent absentes dans les sciences exactes.

Babbie (2010) la décrit comme « *un processus systématique d'observation, d'analyse et d'interprétation visant à développer une compréhension approfondie des interactions et des structures sociales* » (Babbie, 2010). Cette définition insiste sur le rôle de l'observation directe et sur la richesse des données qualitatives.

Enfin, **Deslauriers (1991)** précise que « *la recherche sociale est une démarche scientifique qui consiste à recueillir et analyser des données sur les réalités sociales afin de mieux les comprendre et, éventuellement, d'agir sur elles* » (Deslauriers, 1991). Cette vision introduit un aspect opérationnel : la recherche n'est pas seulement analytique, elle peut être un levier de changement social.

3. Analyse comparative des approches

En comparant les définitions générales et celles propres aux sciences sociales, plusieurs convergences apparaissent :

- **La systématité** : toutes insistent sur une méthode organisée.
- **L'objectivité** : bien que plus difficile à atteindre en sciences sociales, elle reste un idéal méthodologique.
- **L'empirisme** : l'observation et la collecte de données sont centrales.

Cependant, des différences majeures se dégagent :

- Dans les sciences exactes, l'accent est mis sur la prédiction et la reproductibilité des résultats (Bunge, Kerlinger).
- Dans les sciences sociales, la priorité est donnée à la compréhension, à l'interprétation et parfois à la transformation des réalités observées (Mucchielli, Babbie, Deslauriers).

En d'autres termes, la recherche en physique visera à énoncer une loi universelle, tandis qu'une recherche en sociologie pourra produire un modèle interprétatif valable dans un contexte donné.

4. Application dans le contexte universitaire et social

Dans les universités, notamment dans le monde arabe et en Algérie, la recherche en sciences sociales joue un rôle stratégique. Elle permet :

- D'analyser les réalités locales (par ex., les taux de décrochage scolaire, la perception des politiques publiques).
- De proposer des solutions adaptées au contexte socio-culturel.
- De contribuer à la formulation de politiques publiques fondées sur des données probantes.

Cette spécificité renforce l'idée que, même si la recherche scientifique a des fondements universels, sa mise en œuvre doit être adaptée aux caractéristiques du terrain et aux enjeux sociétaux

1.2. Objectifs et fonctions de la recherche en sciences sociales

La recherche en sciences sociales est un outil intellectuel et méthodologique indispensable pour analyser, comprendre et transformer la société. Elle ne se contente pas d'accumuler des connaissances abstraites ; elle cherche également à répondre à des enjeux concrets qui touchent les individus, les groupes et les institutions (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

Elle repose sur une double finalité : scientifique (produire un savoir fiable) et sociale (contribuer au bien-être collectif).

1.2.1. Objectifs de la recherche en sciences sociales

Les objectifs peuvent être regroupés en quatre grandes catégories, souvent interconnectées.

1. Compréhension approfondie des phénomènes sociaux

L'objectif premier est d'explorer les réalités sociales pour en dégager les structures et dynamiques internes. Par exemple, comprendre comment se construisent les identités culturelles dans des sociétés multiculturelles ou comment les réseaux sociaux influencent la mobilisation politique (Babbie, 2010).

2. Explication et mise en relation causale

La recherche ne se limite pas à décrire : elle cherche à expliquer pourquoi et comment un phénomène se produit. Cette explication repose souvent sur l'établissement de relations causales ou corrélationnelles (Bunge, 1983).

Exemple : L'analyse des inégalités scolaires montre que les résultats des élèves sont fortement corrélés au statut socio-économique des parents (OCDE, 2018).

3. Prédiction des tendances sociales

En étudiant les évolutions passées et présentes, la recherche peut anticiper certains changements, ce qui aide à préparer les sociétés aux défis futurs (Kerlinger, 1973).

Exemple : Les travaux démographiques prévoient une forte augmentation de la population urbaine mondiale d'ici 2050, ce qui implique de repenser les politiques de logement et de transport (ONU-Habitat, 2020).

4. Intervention et amélioration des pratiques

L'objectif final est souvent de proposer des recommandations concrètes pour améliorer les situations observées (Deslauriers, 1991).

Exemple : Des recherches sur la violence scolaire ont conduit à la mise en place de programmes de médiation par les pairs, réduisant significativement le nombre d'incidents (Debarbieux, 2011).

1.2.2. Fonctions de la recherche en sciences sociales

Quivy et Van Campenhoudt (2011) distinguent plusieurs fonctions principales :

1. Fonction descriptive

Elle consiste à dresser un portrait précis de la réalité sociale, en mesurant et catégorisant les phénomènes.

2. Fonction explicative

Elle permet de comprendre les causes et les mécanismes qui sous-tendent les faits sociaux. (Cautrès & Mayer, 2016).

3. Fonction prédictive

Elle aide à anticiper les évolutions sociales et leurs conséquences.

Exemple : Les projections climatiques montrent que les zones côtières densément peuplées seront particulièrement vulnérables à la montée des eaux (GIEC, 2022).

4. Fonction critique

Elle remet en question les discours dominants et contribue à la construction d'une pensée autonome (Bourdieu, 2001).

Exemple : Les recherches critiques sur le genre ont dénoncé les biais sexistes dans les politiques publiques, encourageant la mise en place de lois plus égalitaires.

5. Fonction opérationnelle

Elle transforme les résultats scientifiques en outils concrets pour les décideurs et les acteurs de terrain.

1.2.3. Enjeux contemporains des objectifs et fonctions

Aujourd'hui, les sciences sociales doivent répondre à des défis nouveaux :

- **Mondialisation** : compréhension des interdépendances économiques, culturelles et politiques (Held et al., 1999).
- **Transition numérique** : étude de l'impact des technologies sur les interactions humaines (Cardon, 2019).
- **Crises environnementales** : analyse des réponses sociales aux risques climatiques (GIEC, 2022).
- **Inégalités persistantes** : développement de politiques basées sur des données empiriques pour réduire les écarts sociaux.

Ces enjeux renforcent l'importance d'objectifs clairs et de fonctions adaptées, afin que la recherche en sciences sociales reste pertinente et utile dans un monde en mutation rapide.

1.3. Types de recherche : fondamentale, appliquée, exploratoire...

La classification des recherches scientifiques repose sur divers critères tels que l'objectif poursuivi, le degré d'abstraction, le contexte d'application ou la méthode utilisée. En sciences sociales, on distingue principalement la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche exploratoire, auxquelles s'ajoutent d'autres formes comme la

recherche descriptive, la recherche explicative ou encore la recherche évaluative (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

1.3.1. La recherche fondamentale

Définition et objectifs

La recherche fondamentale vise à produire des connaissances théoriques nouvelles sans application immédiate directe. Son but premier est d'accroître la compréhension des phénomènes sociaux, des concepts et des théories (Kerlinger, 1973). Elle cherche à répondre à des questions du type : "*Pourquoi un phénomène existe-t-il et quelles sont ses causes profondes ?*".

Caractéristiques principales

- Orientée vers l'explication et la compréhension, plutôt que vers la résolution de problèmes concrets.
- Utilise souvent des modèles théoriques et des méthodes abstraites.
- Les résultats peuvent, à long terme, être appliqués dans des contextes pratiques. (Bourdieu, 2001).

1.3.2. La recherche appliquée

Définition et objectifs

La recherche appliquée s'appuie sur les connaissances issues de la recherche fondamentale pour répondre à des besoins pratiques ou résoudre des problèmes spécifiques (Bunge, 1983). Elle est orientée vers l'action et la prise de décision.

Caractéristiques principales

- Vise des résultats utilisables immédiatement dans un contexte précis.
- Implique souvent des partenariats entre chercheurs et acteurs de terrain.
- Conduit fréquemment à des recommandations opérationnelles. (Deslauriers, 1991)

1.3.3. La recherche exploratoire

Définition et objectifs

La recherche exploratoire est utilisée lorsque le sujet est peu ou pas étudié, et que les concepts, variables et relations ne sont pas encore clairement définis. Elle permet d'obtenir

une première compréhension du phénomène, de formuler des hypothèses et de préparer des recherches plus approfondies (Stebbins, 2001).

Caractéristiques principales

- Flexibilité dans les méthodes et les outils.
- S'appuie souvent sur des entretiens ouverts, des observations non structurées ou des études de cas.
- Ne cherche pas à tester une hypothèse précise, mais à défricher un champ d'étude.

Exemple en sciences sociales

Une recherche sur l'impact des réseaux sociaux émergents (comme TikTok à ses débuts) sur la socialisation des adolescents relève d'une démarche exploratoire, car le phénomène est nouveau et peu documenté (Neuman, 2014).

1.3.4. Autres types de recherche en sciences sociales

Outre les trois catégories principales, d'autres formes de recherche complètent le panorama méthodologique :

- **Recherche descriptive** : décrire un phénomène social avec précision, sans nécessairement en analyser les causes (Babbie, 2010).
- **Recherche explicative** : comprendre les relations causales entre variables.
- **Recherche évaluative** : mesurer l'efficacité ou l'impact d'un programme, d'une politique ou d'une intervention (Rossi, Lipsey & Freeman, 2004).
- **Recherche-action** : impliquer directement les acteurs du terrain dans le processus de recherche, en vue de résoudre un problème concret (Lewin, 1946).

Synthèse comparative

| Type de recherche | Objectif principal | Application immédiate | Exemple |
|-------------------|---------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| Fondamentale | Produire des connaissances théoriques | Non | Théories de la mobilité sociale |
| Appliquée | Résoudre un problème concret | Oui | Évaluation de programme éducatif |

| | | | |
|-------------------------|---|---------------|---|
| Exploratoire | Découvrir et définir un nouveau phénomène | Non immédiate | Étude préliminaire sur un nouveau réseau social |
| Évaluative | Mesurer l'efficacité d'une action ou d'une politique | Oui | Évaluation d'une réforme scolaire |
| Recherche-action | Impliquer les acteurs pour résoudre un problème en temps réel | Oui | Projet communautaire participatif |

En définitive, chaque type de recherche en sciences sociales répond à des objectifs et des besoins spécifiques. Le choix du type de recherche dépend de la question posée, du degré de connaissance préalable du phénomène, des contraintes de temps et de ressources, ainsi que des attentes des acteurs impliqués. Une bonne compréhension de ces typologies permet au chercheur de concevoir des projets plus cohérents, pertinents et méthodologiquement solide

1.4. Étapes du processus de recherche

Le processus de recherche scientifique en sciences sociales est une démarche systématique, rigoureuse et méthodiquement structurée visant à répondre à une question précise ou à résoudre un problème identifié. Selon Quivy et Van Campenhoudt (2011), il ne s'agit pas d'une suite d'actions mécaniques, mais plutôt d'un cheminement intellectuel évolutif, où chaque étape influence les suivantes.

1.4.1. Identification et formulation du problème de recherche

La première étape consiste à choisir un sujet pertinent et à formuler clairement la problématique. Cela implique :

- **La délimitation du sujet** : éviter les thématiques trop larges et privilégier un champ d'étude précis (Beaud, 2010).
- **La formulation d'une question de recherche** : elle doit être claire, spécifique et réalisable.
- **L'ancrage dans le contexte scientifique** : s'assurer que la question s'inscrit dans un débat académique existant et apporte une contribution originale.

Une bonne problématique est la boussole qui guide l'ensemble de la recherche (Fortin, 2010).

1.4.2. Revue de la littérature et cadre théorique

La revue de littérature permet de connaître l'état actuel des connaissances, d'identifier les lacunes et d'éviter la duplication des travaux. Cette étape :

- Rassemble et analyse les études pertinentes (Cooper, 2016).
- Permet d'élaborer un cadre théorique ou conceptuel servant de base à l'interprétation des résultats.
- Affine les hypothèses de départ.

1.4.3. Formulation des hypothèses

Les hypothèses sont des propositions provisoires à vérifier empiriquement. Elles doivent être :

- **Clares et précises** (Kerlinger, 1973).
- **Vérifiables** à travers des données observables.
- **Pertinentes** par rapport à la problématique.

En sciences sociales, il est également possible d'opter pour une démarche inductive, où les hypothèses émergent après l'observation (Glaser & Strauss, 1967).

1.4.4. Choix de la méthodologie

Cette étape concerne la sélection des méthodes de collecte et d'analyse de données. Le choix dépend de :

- **La nature de la recherche** : quantitative, qualitative ou mixte (Creswell, 2014).
- **Les outils** : questionnaires, entretiens, observations, analyse documentaire.
- **Le plan d'échantillonnage** : population cible, taille et méthode d'échantillonnage.

1.4.5. Collecte des données

La collecte doit être réalisée de manière rigoureuse pour garantir la validité et la fiabilité des résultats. Elle peut impliquer :

- Des enquêtes par sondage.
- Des entretiens semi-directifs ou non directifs.
- Des observations directes ou participantes.

1.4.6. Analyse et interprétation des données

L'analyse vise à répondre à la question de recherche en traitant les données recueillies.

- **Quantitative** : statistiques descriptives, inférentielles, analyses multivariées.
- **Qualitative** : analyse de contenu, codage thématique, triangulation (Miles & Huberman, 2003).
L'interprétation relie les résultats aux hypothèses et au cadre théorique, tout en tenant compte des limites.

1.4.7. Rédaction et diffusion des résultats

La communication des résultats est essentielle pour que la recherche contribue réellement à la connaissance scientifique.

- **Rédaction** : présentation claire, structurée et argumentée.
- **Diffusion** : articles scientifiques, conférences, rapports, ouvrages. (Day & Gastel, 2012).

1.4.8. Réflexion critique et perspectives

Une bonne recherche se termine par une réflexion critique sur ses limites et ses biais éventuels, ainsi que par des suggestions pour des recherches futures (Yin, 2018).

1.5. Les qualités du chercheur

La qualité d'une recherche scientifique, notamment en sciences sociales, repose non seulement sur la pertinence du sujet et la solidité méthodologique, mais également sur les caractéristiques personnelles et professionnelles de celui qui la mène. Le chercheur est au cœur du processus : ses compétences intellectuelles, ses attitudes éthiques et ses aptitudes méthodologiques influencent directement la fiabilité, la validité et la portée des résultats (Quivy & Van Campenhoudt, 2017).

En sciences sociales, où l'objet d'étude implique des phénomènes humains, sociaux et culturels souvent complexes et multidimensionnels, les qualités du chercheur prennent une importance particulière.

1.5.1. La curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit

La curiosité intellectuelle est considérée comme le moteur de toute recherche scientifique. Un chercheur curieux ne se contente pas des réponses déjà disponibles : il s'interroge sur

ce qui n'est pas encore connu, sur les zones d'ombre ou les incohérences apparentes dans la littérature existante (Bachelard, 1938).

En sciences sociales, cette curiosité se traduit par une volonté de comprendre les comportements, les institutions, et les dynamiques sociales au-delà des explications superficielles. Par exemple, un sociologue étudiant le chômage ne se limitera pas aux statistiques officielles, mais cherchera aussi à comprendre les expériences vécues par les individus, les facteurs culturels ou psychologiques impliqués.

L'ouverture d'esprit, complémentaire à la curiosité, suppose la capacité d'accepter et d'intégrer des perspectives différentes, parfois en contradiction avec ses propres croyances (Feyerabend, 1975). Cette disposition est indispensable dans les recherches interculturelles ou comparatives.

1.5.2. L'esprit critique et analytique

L'esprit critique est l'aptitude à évaluer les informations de manière rigoureuse, à détecter les biais, les contradictions et les lacunes dans les arguments (Popper, 1959). En sciences sociales, il permet de ne pas accepter les faits ou les données à leur valeur apparente, mais de les replacer dans leur contexte et d'en vérifier la validité.

L'esprit analytique, qui complète l'esprit critique, consiste à décomposer un problème complexe en ses éléments constitutifs pour mieux en comprendre la structure. Par exemple, dans l'étude d'un phénomène tel que la violence scolaire, le chercheur doit analyser séparément les facteurs individuels (personnalité, antécédents familiaux), les facteurs institutionnels (politiques éducatives, climat scolaire) et les facteurs sociétaux (inégalités sociales, représentations médiatiques).

1.5.3. L'objectivité et la neutralité axiologique

Max Weber (1904) a introduit le concept de "neutralité axiologique", qui signifie que le chercheur doit éviter de laisser ses valeurs personnelles influencer la collecte et l'interprétation des données. L'objectivité scientifique ne signifie pas absence totale de subjectivité – ce qui est impossible – mais plutôt une vigilance constante pour limiter l'impact des jugements personnels.

En sciences sociales, où les thèmes étudiés peuvent être politiquement ou moralement sensibles (migration, religion, inégalités de genre...), cette neutralité est fondamentale pour préserver la crédibilité des résultats (Becker, 1967).

1.5.4. La rigueur méthodologique et la précision

La rigueur méthodologique est la capacité à suivre de manière systématique et cohérente les étapes du processus de recherche : formulation de la problématique, construction d'un cadre théorique, choix des méthodes de collecte et d'analyse des données, et interprétation des résultats (Quivy & Van Campenhoudt, 2017).

La précision, quant à elle, suppose que chaque concept, hypothèse et mesure soit clairement défini pour éviter les ambiguïtés. Par exemple, le terme "exclusion sociale" doit être opérationnalisé en indicateurs mesurables pour être étudié de manière empirique.

1.5.5. La persévérance, la patience et la gestion du temps

La recherche scientifique est un processus souvent long et parfois frustrant : difficultés à accéder aux données, imprévus méthodologiques, contraintes de financement. La persévérance permet de maintenir l'effort malgré ces obstacles.

La patience est également cruciale, car certaines étapes (comme l'analyse qualitative) demandent un temps considérable pour être menées correctement. Une bonne gestion du temps et des priorités est donc essentielle pour respecter les échéances tout en conservant la qualité scientifique (Bourdieu, 2001).

1.5.6. L'éthique et l'intégrité scientifique

L'éthique de la recherche comprend le respect de la dignité, des droits et de la confidentialité des participants (Resnik, 2011). En sciences sociales, cela implique par exemple de garantir l'anonymat des répondants dans une enquête sensible ou d'obtenir un consentement éclairé avant toute collecte de données.

L'intégrité scientifique signifie également éviter le plagiat, citer correctement ses sources, et publier des résultats honnêtes, même s'ils contredisent les hypothèses initiales.

1.5.7. La capacité de communication scientifique

Une recherche, aussi pertinente soit-elle, n'aura d'impact que si ses résultats sont communiqués efficacement. Le chercheur doit donc développer des compétences en rédaction scientifique, en présentation orale et en vulgarisation (Day & Gastel, 2012). En sciences sociales, il est souvent nécessaire d'adapter le langage et les supports aux différents publics : communauté académique, décideurs politiques,

Chapitre N° 02 :

Choix du sujet et formulation de la problématique

2.1. Critères de choix d'un sujet de recherche

2.2. Définition et rôle de la problématique

2.3. Élaboration des questions de recherche

2.4. Formulation des hypothèses

2.5. Détermination des objectifs de la recherche

Le choix du sujet et la formulation de la problématique constituent le point de départ incontournable de toute recherche scientifique, en particulier dans le domaine des sciences sociales. Cette étape initiale détermine l'orientation globale du travail, influence les méthodes employées et conditionne la pertinence des résultats obtenus (Quivy & Van Campenhoudt, 2011). Un sujet mal défini ou une problématique floue peuvent compromettre l'ensemble du processus de recherche, tandis qu'un choix pertinent et une formulation rigoureuse assurent cohérence et valeur scientifique à l'étude.

La sélection d'un sujet ne se limite pas à un simple intérêt personnel ; elle doit répondre à des critères académiques, théoriques et pratiques, tout en tenant compte des contraintes de temps, de ressources et de faisabilité (Bachelard, 1999). Quant à la problématique, elle ne se réduit pas à une simple question : elle représente la synthèse d'un questionnement critique fondé sur un état des connaissances, visant à éclairer un aspect précis et significatif d'une réalité sociale.

Dans ce chapitre, nous analyserons d'abord les éléments à considérer lors du choix du sujet, puis nous examinerons les principes et méthodes permettant de formuler une problématique claire, pertinente et scientifiquement valide.

2.1. Critères de choix d'un sujet de recherche

Le choix d'un sujet de recherche est une étape cruciale dans tout travail scientifique. Il ne s'agit pas simplement de trouver un thème qui semble intéressant, mais de sélectionner un objet d'étude qui soit pertinent, réalisable, original, et utile à la fois sur le plan scientifique et social. Cette phase conditionne la qualité de tout le processus de recherche et, par conséquent, la valeur des résultats obtenus (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

2.1.1. L'intérêt personnel et la motivation

Un chercheur passionné par son sujet investira davantage d'efforts, surmontera plus facilement les obstacles, et restera engagé jusqu'à la fin du projet.

En sciences sociales, où les enquêtes peuvent être longues, parfois émotionnellement exigeantes, la motivation est un facteur déterminant (Creswell, 2014).

Exemple :

- un enseignant chercheur intéressé par les technologies éducatives sera naturellement plus motivé à travailler sur « L'usage de l'intelligence artificielle pour l'inclusion scolaire » que sur une thématique éloignée de ses préoccupations.

2.1.2. La faisabilité pratique

La pertinence d'un sujet n'est rien s'il n'est pas réalisable dans les contraintes imposées par le cadre académique :

- **Temps disponible** (ex. mémoire de master : 6 à 12 mois)
- **Ressources financières**
- **Compétences et moyens techniques**
- **Accessibilité du terrain d'étude et des données**

Selon Flick (2018), il faut toujours anticiper les obstacles logistiques et administratifs pour éviter l'abandon ou la réorientation tardive du projet.

Par exemple, une étude sur « Les conditions de vie des réfugiés dans plusieurs pays » peut sembler pertinente, mais deviendra irréalisable si le chercheur ne peut pas voyager ou accéder aux zones étudiées.

2.1.3. Clarté et délimitation du sujet

Un sujet vague conduit à une problématique floue et à une collecte de données désordonnée. Un bon sujet doit être précis et délimité en fonction :

- de la **population cible** (ex. enseignants du secondaire, étudiants de première année)
- de la **zone géographique** (ex. Alger, région du Nord-Est)
- de la **période temporelle** (ex. 2019-2024)

Exemple :

- Sujet trop large : *L'éducation en Afrique.*
- Sujet bien délimité : *L'intégration des outils numériques dans les lycées urbains en Algérie entre 2020 et 2024* (Beaud, 2006).

2.1.4. Pertinence scientifique et sociale

La recherche scientifique ne se justifie pleinement que si elle contribue à :

1. **Comblé un vide dans la littérature** (intérêt scientifique)
2. **Répondre à un besoin ou problème réel** (intérêt social)

Selon Bourdieu (2001), la science sociale doit être ancrée dans les réalités vécues par les individus et les groupes, afin de produire un savoir utile.

Exemple :

- Scientifique : Peu d'études ont mesuré l'impact de l'IA dans l'éducation en Algérie → combler un manque.
- Social : Les enseignants manquent de formation pour utiliser ces outils → proposition de solutions.

2.1.5. Originalité du sujet

L'originalité peut se manifester de plusieurs manières :

- Étudier un thème peu abordé
- Appliquer une méthodologie innovante
- Transposer un concept dans un nouveau contexte culturel ou géographique L'originalité augmente la valeur scientifique et la probabilité de publication (Bachelard, 1938).

2.1.6. Disponibilité de la littérature et des sources

Avant de valider le sujet, il faut vérifier :

- La disponibilité d'articles, rapports, données statistiques
- L'existence de références théoriques solides pour construire le cadre conceptuel Un manque de sources peut rendre la recherche superficielle, alors qu'une abondance exige un travail rigoureux de synthèse (Flick, 2018).

2.1.7. Compatibilité avec les compétences du chercheur

Le sujet doit être adapté au niveau académique, aux compétences méthodologiques et aux outils maîtrisés par le chercheur.

Cela ne signifie pas rester dans sa zone de confort, mais éviter les projets nécessitant des compétences très éloignées sans formation préalable (Creswell, 2014).

2.1.8. Considérations éthiques

En sciences sociales, certains sujets impliquent des enjeux éthiques :

- Confidentialité des données
 - Protection des participants vulnérables
 - Consentement éclairé
- Selon Resnik (2011), un sujet qui ne peut être étudié de manière éthique doit être abandonné ou adapté.

2.1.9. Conformité avec les objectifs académiques

Un mémoire ou une thèse doit répondre aux exigences institutionnelles :

- Adéquation avec le domaine de spécialisation
- Respect des directives méthodologiques
- Validation par le directeur de recherche

Tableau (02) : récapitulatif des critères

| Critère | Description | Exemple |
|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Intérêt personnel | Motivation et passion pour le thème | Étudier l'IA dans l'enseignement si on s'intéresse à la technologie |
| Faisabilité | Temps, budget, accès au terrain | Étude locale plutôt qu'internationale si ressources limitées |
| Clarté | Sujet précis et délimité | Remplacer « l'éducation » par « l'éducation secondaire en zone urbaine » |
| Pertinence | Intérêt scientifique et social | Comblent un vide dans la littérature et répondre à un besoin concret |
| Originalité | Nouveauté du thème ou de la méthode | Approche innovante de collecte de données |
| Sources | Disponibilité documentaire | Accès à des études antérieures et statistiques |
| Compétences | Adapté aux capacités du chercheur | Utilisation de méthodes qu'on maîtrise |
| Éthique | Respect des règles de recherche | Consentement et anonymat garantis |

2.2. Définition et rôle de la problématique

En recherche scientifique, et plus particulièrement en sciences sociales, la problématique constitue l'ossature intellectuelle du travail. Sans elle, la recherche se résume à une collecte d'informations éparses, dépourvue de direction claire. Elle permet au chercheur de transformer une simple curiosité en un questionnement scientifique structuré (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

2.2.1. Définition approfondie

Le terme « problématique » vient du grec *problema* (obstacle à franchir, question à résoudre) et désigne un ensemble organisé de questions qui définissent le problème central de la recherche.

Plusieurs définitions issues de la littérature scientifique mettent en lumière cette complexité :

1. **Boudon et Bourricaud (1982)** : « La problématique consiste à transformer un problème social ou empirique en un objet scientifique, c'est-à-dire formulé selon les exigences de la méthode et de la rigueur théorique. »

2. **De Ketele et Roegiers (1996)** : « C'est l'art de formuler, à partir d'un objet d'étude, un ensemble cohérent de questions de recherche qui, reliées entre elles, organisent et structurent le travail. »
3. **Mucchielli (2006)** : « La problématique est un cadre intellectuel, une grille d'analyse qui permet de comprendre et d'interpréter un phénomène social à partir d'angles précis. »
4. **Quivy & Van Campenhoudt (2011)** : « Un système structuré de questions qui, à partir d'un problème de départ, guide l'élaboration des hypothèses et la sélection des méthodes d'investigation. »

Ces définitions révèlent que la problématique est à la fois :

- **Un outil conceptuel** : elle clarifie ce qui est étudié.
- **Un outil stratégique** : elle oriente la recherche vers un but précis.
- **Un outil méthodologique** : elle détermine les moyens pour répondre aux questions posées.

2.2.2. Le rôle central de la problématique

La problématique joue plusieurs fonctions essentielles dans le processus de recherche :

1. Définir et cadrer l'objet d'étude

Elle permet d'éviter la dispersion en délimitant le sujet dans le temps, l'espace et le champ disciplinaire. Par exemple, une étude sur « l'impact des réseaux sociaux sur la jeunesse » peut être restreinte à « l'impact de l'utilisation de TikTok sur la motivation scolaire des lycéens à Alger en 2024 ».

2. Orienter les choix méthodologiques

Le type de données à collecter (quantitatives ou qualitatives), les techniques (questionnaires, entretiens, observations), et les méthodes d'analyse (statistiques, analyse de contenu) dépendent directement de la formulation de la problématique (Bachelard, 1999).

3. Articuler théorie et empirisme

La problématique assure la liaison entre le cadre théorique (concepts, modèles, théories) et la réalité empirique observée sur le terrain. Elle traduit des idées abstraites en questions concrètes de recherche (De Ketele & Roegiers, 1996)

4. Justifier la pertinence scientifique et sociale

Une bonne problématique montre l'importance du sujet pour la communauté scientifique et la société. Elle doit répondre à la question : *Pourquoi est-il nécessaire de mener cette recherche maintenant ?* (Popper, 2002).

5. Servir de fil conducteur

Tout au long du processus — de la collecte des données à l'interprétation — la problématique sert de **boussole**. Elle permet d'évaluer si chaque étape reste alignée avec les objectifs fixés.

2.2.3. Les caractéristiques d'une bonne problématique

Une problématique pertinente doit répondre à plusieurs critères (Quivy & Van Campenhoudt, 2011) :

1. **Clarté** : exprimée en termes simples, sans ambiguïté.
2. **Précision** : délimitée dans ses dimensions temporelles, spatiales et conceptuelles.
3. **Cohérence** : toutes les questions doivent être logiquement reliées.
4. **Pertinence** : présenter un intérêt scientifique et/ou social avéré.
5. **Faisabilité** : adaptée aux moyens (temps, budget, accès aux données).
6. **Fondement théorique** : ancrée dans des travaux et concepts existants.

2.2.4. Les étapes de construction d'une problématique

1. **Observation et identification du problème** : partir d'une situation réelle ou d'une question théorique.
2. **Revue de littérature** : analyser les études antérieures pour repérer les lacunes et controverses.
3. **Définition de l'objet d'étude** : préciser ce qui sera observé.
4. **Formulation des questions de recherche** : les rendre précises et opérationnelles.
5. **Hiérarchisation et structuration** : organiser les questions de manière logique.

2.2.5. Exemple concret en sciences sociales

Problème de départ : On observe une baisse de la participation des étudiants aux activités universitaires à distance.

Construction de la problématique :

- Quelles sont les causes de ce désengagement ?
- Ce phénomène est-il lié aux outils technologiques utilisés, au manque d'interaction sociale, ou à la motivation personnelle ?
- Comment ce désengagement affecte-t-il les résultats académiques ?

Problématique formulée : Dans quelle mesure les facteurs pédagogiques, technologiques et psychosociaux influencent-ils l'inclusion scolaire des élèves sourds dans les établissements d'enseignement ordinaire en Algérie, et comment ces facteurs interagissent-ils pour favoriser ou freiner leur réussite académique et sociale

2.3. Élaboration des questions de recherche

L'élaboration des questions de recherche est une étape charnière dans la construction d'un projet scientifique. Elle consiste à transformer une idée générale ou une problématique en interrogations précises, mesurables et pertinentes. Ces questions sont au cœur de toute recherche, car elles orientent non seulement la collecte des données, mais également l'analyse et l'interprétation des résultats (Fortin & Gagnon, 2016).

1. Importance et rôle des questions de recherche

Les questions de recherche jouent plusieurs rôles essentiels dans le processus scientifique :

1. **Préciser l'objet d'étude :** Elles délimitent clairement le champ de la recherche en évitant de se disperser vers des dimensions périphériques. Une question bien formulée empêche le chercheur de s'égarer dans des aspects non pertinents (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).
2. **Orienter la méthodologie :** La formulation de la question influence directement le choix des méthodes. Par exemple, une question cherchant à comprendre une expérience vécue oriente vers une approche qualitative, tandis qu'une question mesurant un effet ou une relation pousse vers une méthode quantitative (Yin, 2018).
3. **Servir de guide pour l'analyse :** Les questions définissent les indicateurs à observer et les variables à mesurer, ce qui permet d'organiser et d'interpréter les résultats de manière cohérente.
4. **Aider à la formulation d'hypothèses :** Dans les recherches explicatives, elles précèdent et orientent la formulation d'hypothèses vérifiables (Blanchet & Gotman, 2017).

2. Caractéristiques d'une bonne question de recherche

Une question de recherche pertinente doit répondre à plusieurs critères :

- **Clarté :** Elle doit être formulée dans un langage simple, précis et compréhensible, sans ambiguïté.
- **Pertinence :** Elle doit être directement reliée à la problématique et au domaine d'étude.
- **Faisabilité :** La question doit pouvoir être étudiée avec les ressources, le temps et les outils disponibles.
- **Originalité :** Une bonne question apporte un éclairage nouveau ou traite un angle peu étudié dans la littérature (Fortin & Gagnon, 2016).

- **Mesurabilité** : Elle doit permettre une collecte et une analyse des données empiriques.

3. Processus d'élaboration

La formulation des questions de recherche suit souvent un cheminement méthodique :

1. **Analyse approfondie de la problématique** : Le chercheur doit comprendre en profondeur les concepts et les enjeux du sujet.
2. **Revue de littérature** : Identifier les lacunes dans les travaux existants et éviter de poser des questions déjà largement résolues.
3. **Formulation initiale** : Émettre plusieurs propositions de questions, même si elles sont encore imparfaites.
4. **Affinement et validation** : Tester la pertinence et la clarté auprès d'un encadrant ou d'un comité scientifique.
5. **Finalisation** : Sélectionner les questions principales et secondaires en cohérence avec les objectifs de la recherche.

4. Exemple appliqué au domaine du handicap auditif

Problématique : Les élèves sourds, intégrés dans un contexte scolaire inclusif, rencontrent encore des obstacles malgré la mise en place de dispositifs technologiques et pédagogiques.

Questions de recherche possibles :

- **Question principale** :
 - Dans quelle mesure l'utilisation des technologies d'assistance (sous-titrage en temps réel, applications de langue des signes) favorise-t-elle l'intégration scolaire des élèves sourds en Algérie ?
- **Questions secondaires** :
 1. Quels sont les principaux obstacles pédagogiques rencontrés par ces élèves dans les classes ordinaires ?
 2. Comment les enseignants perçoivent-ils l'efficacité des outils technologiques destinés aux élèves sourds ?
 3. Quels sont les facteurs institutionnels ou sociaux qui facilitent ou freinent leur réussite scolaire ?

5. Différenciation entre questions principales et secondaires

- **Questions principales** : Elles portent sur l'objectif global et stratégique de la recherche.
- **Questions secondaires** : Elles permettent de détailler le problème en sous-aspects, facilitant ainsi la collecte et l'analyse des données (Quivy & Van Campenhoudt, 2011).

Exemple :

- **Principale** : Dans quelle mesure les outils technologiques influencent-ils la performance académique des élèves sourds ?
- **Secondaires** :
 - Quels outils sont les plus utilisés et pourquoi ?
 - Comment les enseignants adaptent-ils leurs stratégies pédagogiques ?
 - Ces outils ont-ils un impact sur la participation sociale des élèves ?

6. Erreurs fréquentes à éviter

- Formuler des questions trop larges ou vagues.
- Mélanger plusieurs idées dans une seule question.
- Poser des questions qui n'ont pas de lien direct avec la problématique.
- Formuler des questions dont la réponse ne peut pas être observée ou mesurée.

Tableau comparatif : Questions principales vs. Questions secondaires

| Aspect | Questions principales (Questions centrales) | Questions secondaires (Questions spécifiques) | Exemple appliqué au thème du handicap auditif (surdité) |
|----------------------------------|--|--|---|
| Définition | Interrogations globales qui expriment l'objectif central de la recherche et guident l'ensemble de l'étude. | Interrogations plus précises, découlant des questions principales, visant à explorer des aspects particuliers. | — |
| Portée | Large et stratégique, couvre le cœur du problème. | Limitée et ciblée, permet une investigation détaillée. | — |
| Fonction | Donner une orientation générale et un fil conducteur au projet. | Décomposer la question principale en sous-problèmes observables. | — |
| Nombre | Généralement 1 à 2 questions principales dans un projet. | Plusieurs questions secondaires (3 à 6 en moyenne). | — |
| Lien avec la méthodologie | Influence le choix du paradigme et de la méthode générale (qualitative, quantitative ou mixte). | Influence le choix des outils et indicateurs spécifiques de collecte de données. | — |
| Exemple (Surdité) | <i>Dans quelle mesure l'utilisation des technologies d'assistance (sous-titrage, applications de</i> | 1. Quels sont les outils technologiques les plus utilisés par les élèves | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | <p><i>langue des signes) améliore-t-elle l'intégration scolaire des élèves sourds en Algérie ?</i></p> | <p>sourds en contexte inclusif ?</p> <p>2. Comment les enseignants évaluent-ils l'efficacité de ces outils en classe ?</p> <p>3. Quels obstacles pédagogiques persistent malgré l'usage de ces</p> | |
|--|--|--|--|

Remarques pédagogiques

- Les questions principales doivent rester peu nombreuses afin d'éviter la dispersion de l'étude et de maintenir une orientation claire.
- Les questions secondaires doivent être cohérentes entre elles et directement liées à la réponse de la question principale.
- Chaque question secondaire peut ultérieurement être transformée en hypothèse ou en axe d'analyse lors de l'interprétation des résultats.

2.4. Formulation des hypothèses

La formulation des hypothèses est une étape centrale du processus de recherche scientifique. Une hypothèse est une proposition ou une affirmation provisoire que le chercheur pose comme réponse possible à la question de recherche, et qu'il cherchera à vérifier ou à infirmer à travers l'étude (Kerlinger, 2000).

En sciences sociales, elle constitue un pont logique entre la problématique et la méthodologie, permettant de guider l'observation, la collecte et l'analyse des données.

2.4.1. Rôle et importance des hypothèses dans la recherche scientifique

Les hypothèses occupent une place centrale dans la démarche scientifique, car elles constituent le fil conducteur qui oriente l'ensemble du processus de recherche. Elles ne sont pas de simples suppositions, mais des propositions logiques et vérifiables qui permettent au chercheur de passer d'une question générale à des tests empiriques précis (Kerlinger, 2000).

1. Orientation de la recherche

Les hypothèses offrent une direction claire au chercheur. Elles permettent de définir quelles données doivent être collectées, quelles méthodes seront utilisées et quels indicateurs seront mesurés.

✦ *Exemple (surdité)* : Une hypothèse telle que « L'usage de la langue des signes augmente la

Participation des élèves sourds » oriente le chercheur vers l'observation des pratiques pédagogiques et la mesure de l'engagement en classe.

2. Opérationnalisation des concepts

Les hypothèses traduisent les concepts théoriques en variables observables et mesurables, facilitant ainsi l'évaluation empirique.

- *Exemple* : Le concept abstrait de *participation scolaire* peut être opérationnalisé en indicateurs tels que « nombre d'interventions orales » ou « participation aux activités de groupe ».

3. Délimitation du champ d'étude

Elles permettent de **circonscrire la recherche** en évitant la dispersion sur des aspects secondaires. Une hypothèse bien formulée recentre l'analyse sur un lien spécifique entre deux ou plusieurs variables.

- *Exemple* : Se concentrer sur « l'effet des outils numériques adaptés » plutôt que sur l'ensemble des facteurs influençant l'apprentissage des élèves sourds.

4. Prédiction et anticipation

Les hypothèses permettent de prévoir les résultats attendus avant même la collecte des données.

- *Exemple* : Si l'hypothèse affirme qu'« une formation continue des enseignants en langue des signes réduit les malentendus en classe », le chercheur peut anticiper et préparer des instruments de mesure pertinents.

5. Base pour l'analyse et l'interprétation

Lors de l'analyse des données, les hypothèses servent de référentiel d'interprétation. Elles guident la comparaison entre résultats observés et attentes théoriques, ce qui permet de confirmer, d'infirmer ou d'ajuster le modèle conceptuel.

6. Contribution au savoir scientifique

Lorsque les hypothèses sont testées et validées, elles enrichissent la théorie existante ou permettent d'en formuler de nouvelles. Même si elles sont infirmées, elles contribuent à clarifier les limites des connaissances actuelles.

42-2. Caractéristiques d'une bonne hypothèse

Pour qu'une hypothèse soit pertinente, elle doit :

- **Être claire et précise** : formulée de façon compréhensible, sans ambiguïté.
- **Être vérifiable** : pouvoir être confirmée ou infirmée par des données empiriques.
- **Être fondée sur un cadre théorique** : s'appuyer sur des travaux antérieurs ou sur un raisonnement logique.
- **Être limitée** : concerner un aspect précis de la problématique pour faciliter le test empirique.

2.4.3. Les types d'hypothèses en recherche scientifique

Les hypothèses peuvent être classées selon plusieurs critères, en fonction de leur contenu, de leur structure et de leur degré de précision. Cette typologie permet au chercheur de mieux structurer sa réflexion et de choisir le type d'hypothèse le plus adapté à son étude (Quivy & Van Campenhoudt, 2017).

1. Hypothèses descriptives

Elles énoncent une attente ou une supposition concernant un phénomène ou une caractéristique observée, sans établir de relation de cause à effet.

✦ *Exemple (surdité)* : « La majorité des élèves sourds dans les écoles inclusives utilisent la langue des signes comme moyen principal de communication. »

→ Utilité : Décrire l'état d'une situation ou d'un groupe.

2. Hypothèses explicatives ou causales

Elles formulent une relation de cause à effet entre deux variables, l'une étant indépendante (cause) et l'autre dépendante (effet).

✦ *Exemple* : « L'utilisation régulière de la langue des signes par les enseignants améliore la compréhension des consignes chez les élèves sourds. »

→ Utilité : Tester une théorie ou expliquer un mécanisme.

3. Hypothèses corrélationnelles

Elles prévoient une relation statistique entre deux variables, sans affirmer la causalité.

- *Exemple* : « Il existe une corrélation positive entre le nombre d'heures d'exposition à la langue des signes et la réussite scolaire des élèves sourds. - Utilité : Détecter et mesurer des liens entre phénomènes.

4. Hypothèses nulles et alternatives

- **Hypothèse nulle:** suppose qu'il n'existe pas de relation ou de différence significative entre les variables.
- * *Exemple* : « Il n'y a pas de différence de résultats scolaires entre les élèves sourds utilisant la langue des signes et ceux utilisant la lecture labiale. »
- **Hypothèse alternative:** suppose qu'il existe une relation ou une différence significative.
- - *Exemple* : « Les élèves sourds utilisant la langue des signes obtiennent de meilleurs résultats scolaires que ceux utilisant la lecture labiale. » Utilité : Base des tests statistiques.

5. Hypothèses générales et spécifiques

- **Hypothèse générale** : large et globale, exprimant l'idée centrale de la recherche.
- *Exemple* : « L'adaptation pédagogique favorise l'inclusion scolaire des élèves sourds. »
- **Hypothèses spécifiques** : plus précises, traduisent l'hypothèse générale en sous-hypothèses mesurables.

- *Exemple* :

1. « La présence d'un interprète en langue des signes augmente la participation en classe. »
2. « Les supports visuels facilitent la compréhension des cours. »

6. Hypothèses directionnelles et non directionnelles

- **Directionnelles** : prédisent le sens de la relation.

-*Exemple* : « Les élèves sourds bénéficiant de cours bilingues (LSF et français écrit) obtiennent de meilleurs résultats que ceux en cursus uniquement oral. »

- **Non directionnelles** : affirment qu'une relation existe sans préciser son sens.
- *Exemple* : « Il existe une différence de performance entre les deux groupes d'élèves sourds. »

7. Hypothèses inductives et déductives

- **Inductives** : formulées après des observations préliminaires.

- *Exemple* : Après avoir observé plusieurs classes inclusives, on émet l'hypothèse que « les activités en petits groupes facilitent l'apprentissage des élèves sourds »

- **Déductives** : dérivées d'une théorie existante.

- *Exemple* : Sur la base de la théorie de Vygotski, on suppose que « les interactions sociales renforcent les compétences linguistiques des élèves sourds ».

5. Étapes de formulation d'une hypothèse

1. Analyser la problématique pour identifier les variables clés.
2. S'appuyer sur la littérature scientifique afin de trouver des résultats ou théories précédentes.
3. Formuler l'hypothèse sous forme d'énoncé clair et, si possible, opérationnalisé.
4. Vérifier la faisabilité de la vérification (disponibilité des données, méthode adaptée).

Tableau 03 : Exemples d'hypothèses selon leur type – Thème : Surdit 

| Type d'hypoth se | D finition | Exemple li    la surdit  |
|---------------------------------|--|---|
| Hypoth se descriptive |  nonce la pr sence, l'absence ou le niveau d'un ph nom ne observ . | "La majorit  des enseignants en  coles inclusives n'utilisent pas r guli rement la langue des signes en classe." |
| Hypoth se explicative (causale) | Pr dit un lien de cause   effet entre deux variables. | "L'usage quotidien d'applications de traduction en langue des signes am liore significativement la compr hension des cours par les  l ves sourds." |
| Hypoth se corr lationnelle | Pr dit une relation (positive ou n gative) entre deux variables, sans affirmer de causalit  directe. | "Il existe une corr lation positive entre le nombre d'heures de formation des enseignants   l' ducation des sourds et le niveau de participation des  l ves en classe." |
| Hypoth se comparative | Compare deux ou plusieurs groupes sur une variable donn e. | "Les  l ves sourds scolaris s dans des classes inclusives obtiennent de meilleurs r sultats en lecture labiale que ceux scolaris s dans des  coles sp cialis es." |
| Hypoth se pr dictive | Anticipe un ph nom ne futur   partir de donn es observ es. | "L'int gration des syst mes de sous-titrage automatique dans toutes les classes inclusives r duira le taux d'abandon scolaire des  l ves sourds dans les cinq prochaines ann es." |

6. Exemple appliqué au thème de la surdité

- **Problématique** : Malgré les dispositifs d'inclusion scolaire, les élèves sourds rencontrent encore des difficultés dans la compréhension des cours.
- **Question de recherche** : Dans quelle mesure les technologies d'assistance améliorent-elles la compréhension et la réussite scolaire des élèves sourds ?
- **Hypothèses proposées** :
 1. Les applications de traduction en langue des signes augmentent la compréhension des contenus enseignés.
 2. Les élèves sourds bénéficiant d'enseignants formés aux méthodes inclusives obtiennent de meilleurs résultats scolaires.
 3. L'absence de matériel technologique adapté réduit la participation active des élèves sourds en classe.

Du sujet aux hypothèses : Exemple sur la surdité

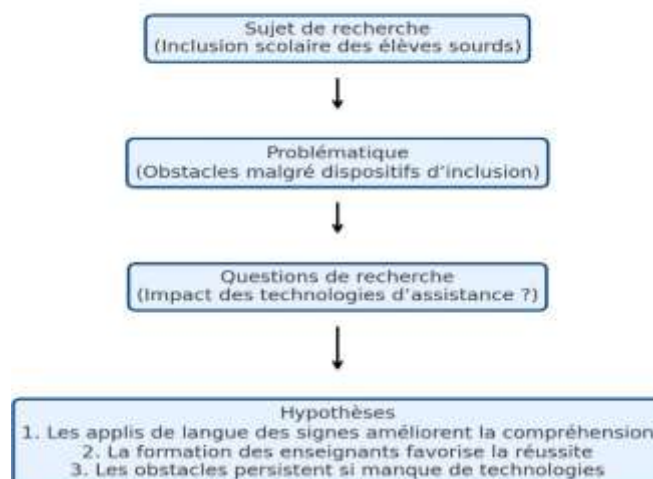


Schéma N 01 : sujet aux hypothèses

* Remarque pédagogique :

Inclure plusieurs types d'hypothèses dans un même projet de recherche permet de croiser les analyses et d'obtenir une compréhension plus riche du phénomène étudié. Cependant, chaque hypothèse doit rester testable et opérationnalisée, en définissant précisément les variables et les indicateurs.

2.5. Détermination des objectifs de la recherche

La détermination des objectifs constitue une étape fondamentale dans tout processus de recherche, car elle permet de transformer une problématique générale en intentions précises et opérationnelles (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Sans objectifs clairs, la recherche risque de manquer de direction et de produire des résultats peu exploitables (Babbie, 2020).

Les objectifs jouent un rôle crucial à plusieurs niveaux :

- **Orienter la recherche** en donnant une direction claire au travail scientifique (Mucchielli, 2009).
- **Traduire la problématique en actions concrètes**, permettant de savoir exactement ce qui sera étudié (Creswell, 2014).
- **Guider la méthodologie** : le choix des instruments de collecte et d'analyse dépend directement des objectifs (Quivy & Van Campenhoudt, 2017).
- **Faciliter l'évaluation finale** de la pertinence et de l'efficacité de l'étude (Babbie, 2020).

Selon Quivy et Van Campenhoudt (2017), on distingue généralement deux catégories d'objectifs :

1. **Objectifs généraux** : ils expriment la finalité globale de l'étude, souvent formulés de manière large.
 - *Exemple : Analyser l'impact de la formation des enseignants à la langue des signes sur l'inclusion scolaire des élèves sourds.*
2. **Objectifs spécifiques** : ils détaillent l'objectif général en sous-objectifs mesurables, permettant d'aborder plusieurs facettes du problème (Mucchielli, 2009).
 - *Exemples :*
 - Évaluer la progression des compétences de communication des enseignants.
 - Mesurer la participation des élèves sourds aux activités scolaires avant et après la formation.
 - Identifier les obstacles rencontrés malgré la formation.

Pour que les objectifs soient efficaces, ils doivent respecter l'approche SMART (*Specific, Measurable, Attainable, Realistic, Time-bound*) telle que recommandée par Creswell (2014) et Babbie (2020).

Enfin, la formulation d'objectifs passe par un processus en plusieurs étapes :

1. Analyser la problématique pour dégager les questions implicites.
2. Formuler un objectif général clair et synthétique.
3. Décliner en objectifs spécifiques mesurables.
4. Vérifier la faisabilité par rapport aux ressources disponibles.
5. S'assurer que les objectifs permettent de vérifier les hypothèses posées (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Comme il est expliqué dans le schéma suivant :

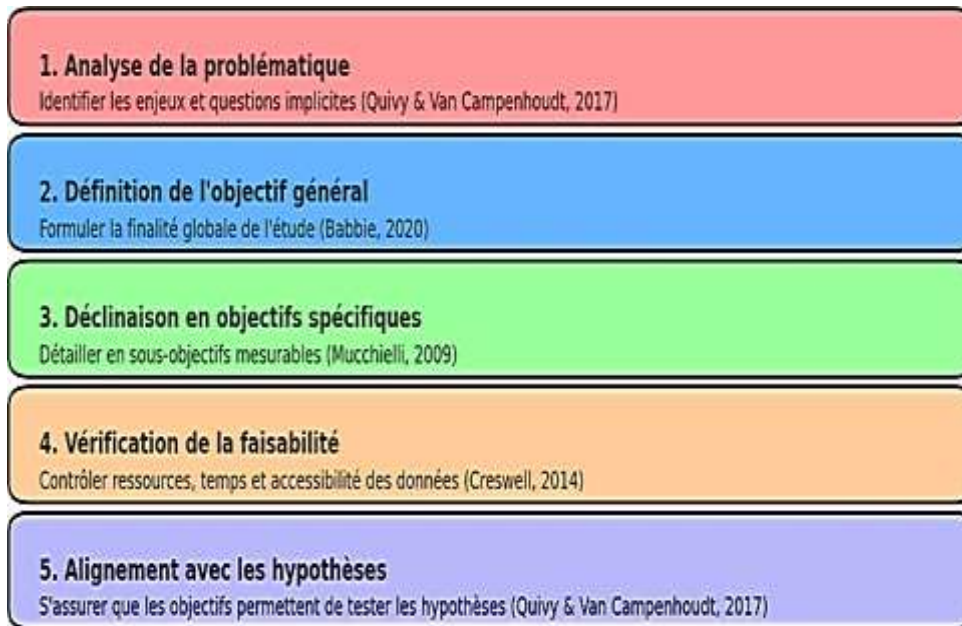


Schéma N 02 : Formulation d'objectifs

Chapitre N° 03 :

Cadre théorique et état de la recherche

- 3.1. Revue de littérature : définition, objectifs et organisation
- 3.2. Sources documentaires : primaires et secondaires
- 3.3. Construction du cadre théorique
- 3.4. Les études antérieures
- 3.5. Identification des lacunes de la recherche

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

Le **cadre théorique** constitue la structure conceptuelle qui guide la recherche, en définissant les concepts clés, les variables et les relations attendues entre elles. Il permet de situer l'étude dans un contexte scientifique clair et d'appuyer l'interprétation des résultats (Creswell & Creswell, 2018).

L'**état de la recherche** ou revue de littérature associée permet, quant à elle, de synthétiser les travaux antérieurs, d'identifier les tendances, d'évaluer les méthodologies utilisées et de repérer les lacunes qui justifient la nouvelle étude (Hart, 1998).

Ainsi, cette section fournit une base solide pour construire des hypothèses pertinentes et orienter le processus méthodologique de la recherche.

3.1. Revue de littérature : définition, objectifs et organisation (Élargi et enrichi)

Définition approfondie :

La revue de littérature n'est pas simplement un résumé des études antérieures, mais un processus analytique critique qui permet de situer la recherche dans le contexte scientifique existant et d'identifier les tendances, débats et controverses (Hart, 1998). Elle constitue la base sur laquelle se construit la validité théorique et méthodologique de toute étude.

Selon Ridley (2012), la revue de littérature sert également à :

- **Détecter les théories émergentes** et modèles innovants.
- **Évaluer la qualité méthodologique** des recherches antérieures.
- **Identifier les consensus et divergences scientifiques** sur le sujet.

Objectifs détaillés :

1. **Cartographier l'état des connaissances** : repérer les études majeures, les concepts dominants et les méthodes employées.
 - *Exemple* : Dans le domaine de l'éducation et de l'intelligence artificielle, il est important de distinguer les études quantitatives mesurant l'efficacité des outils IA (Luckin et al., 2016) des études qualitatives sur la perception des enseignants (Johnson et al., 2020).
2. **Identifier les tendances et évolutions** : analyser comment le sujet a été traité au fil du temps, et quelles sont les directions émergentes.
 - *Exemple* : Les recherches sur l'IA éducative ont évolué de simples systèmes tutoriels dans les années 1990 à l'apprentissage adaptatif et aux environnements immersifs actuels.

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

3. **Mettre en évidence les lacunes et les besoins de recherche** : repérer les zones peu explorées ou les populations sous-étudiées.
4. **Justifier le choix méthodologique et théorique de l'étude** : montrer pourquoi certaines approches sont plus pertinentes pour répondre aux questions de recherche.

Organisation détaillée :

La revue de littérature peut être structurée de plusieurs manières selon l'objectif :

- **Thématique** :

Regrouper les études autour de concepts ou de problématiques centrales.

- *Exemple* : Pour l'IA éducative : (a) adoption par les enseignants, (b) impact sur l'apprentissage des étudiants, (c) défis techniques et éthiques.

- **Chronologique** :

Montrer l'évolution historique des recherches pour mettre en évidence les avancées et les lacunes.

- *Exemple* : Études de 2000 à 2010 sur l'IA dans les classes traditionnelles vs études de 2015–2023 sur l'apprentissage adaptatif et intelligent.

- **Méthodologique** :

Classer les études selon leur approche : qualitative, quantitative ou mixte.

- *Exemple* : Comparer les résultats d'études expérimentales sur l'efficacité de l'IA avec des enquêtes sur la perception des enseignants et des étudiants.

- **Critique** :

Aller au-delà du simple résumé : analyser les forces, limites, biais méthodologiques et pertinence des études.

Exemples de mise en pratique :

- Une revue de littérature sur l'IA et l'éducation pourrait synthétiser :
 1. Les travaux expérimentaux montrant une augmentation de l'engagement étudiant grâce aux plateformes IA (Luckin et al., 2016).
 2. Les études explorant la résistance des enseignants à adopter ces technologies (Johnson et al., 2020).
 3. Les analyses critiques sur l'éthique de l'IA et la protection des données des étudiants (Selwyn, 2019)

3.2. Sources documentaires : primaires et secondaires (Détail approfondi)

Définition générale

Les sources documentaires sont les fondements sur lesquels repose toute recherche scientifique. Elles permettent de collecter, analyser et interpréter l'information nécessaire pour comprendre un phénomène, soutenir des arguments et formuler des hypothèses (Booth, Colomb & Williams, 2016).

Elles constituent un outil de validation scientifique, garantissant la crédibilité et la rigueur de la recherche. L'usage judicieux des sources documentaires permet également d'éviter le plagiat et de situer l'étude dans un cadre théorique existant.

1. Sources primaires (documentaires originales)

Définition :

Les sources primaires sont des documents originaux, non interprétés par d'autres chercheurs, contenant des informations brutes ou des observations directes. Elles fournissent les preuves de première main sur le phénomène étudié.

Caractéristiques :

- Originalité : ce sont les premières publications ou données.
- Fiabilité : elles permettent d'obtenir une information exacte sur le terrain.
- Vérifiabilité : elles peuvent être directement examinées ou reproduites.

Types de sources primaires :

1. **Articles scientifiques originaux** publiés dans des revues à comité de lecture (peer-reviewed).
 - *Exemple* : Smith (2021) a analysé la perception des enseignants vis-à-vis des outils d'IA dans l'enseignement supérieur.
2. **Thèses et mémoires universitaires** : présentent des recherches originales sur un sujet spécifique.
3. **Rapports institutionnels** : documents produits par des organismes officiels ou organisations internationales (ex. UNESCO, 2020).
4. **Données statistiques et enquêtes** : chiffres bruts, bases de données, sondages réalisés par le chercheur ou des institutions.
5. **Entretiens, observations et expérimentations** : données collectées directement dans le cadre de l'étude.

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

6. **Avantage :**

- Fournissent des informations directes et fiables.
- Permettent de produire des analyses originales et contextualisées.
- Aident à valider ou réfuter des hypothèses basées sur des données réelles.

2. **Sources secondaires (analyses et synthèses)**

Définition :

Les sources secondaires interprètent, commentent ou résument les informations contenues dans les sources primaires. Elles permettent d'obtenir une vue d'ensemble du sujet, de comprendre les débats scientifiques et d'identifier les tendances et lacunes.

Caractéristiques :

- Analytique et synthétique.
- Fournit une perspective critique ou une contextualisation.
- Permet de repérer les consensus et divergences dans la littérature.

Types de sources secondaires :

1. **Revue de littérature** (Hart, 1998) : synthétisent plusieurs études pour donner une vue globale.
2. **Méta-analyses** : analyses statistiques combinant plusieurs études quantitatives pour identifier des tendances.
3. **Ouvrages académiques** : théories et modèles discutés et appliqués dans plusieurs contextes.
4. **Articles de synthèse** : présentent les principaux résultats d'une thématique de recherche.

Avantage :

- Facilite la compréhension du cadre théorique et conceptuel.
- Aide à identifier les lacunes et les besoins de recherche.
- Permet de situer la recherche actuelle dans une perspective globale.

3. **Critères de sélection des sources**

Pour garantir la pertinence et la qualité des sources documentaires :

1. **Fiabilité et crédibilité** : publications évaluées par des pairs ou organismes officiels.
2. **Pertinence** : le contenu doit être directement lié à la problématique de recherche.

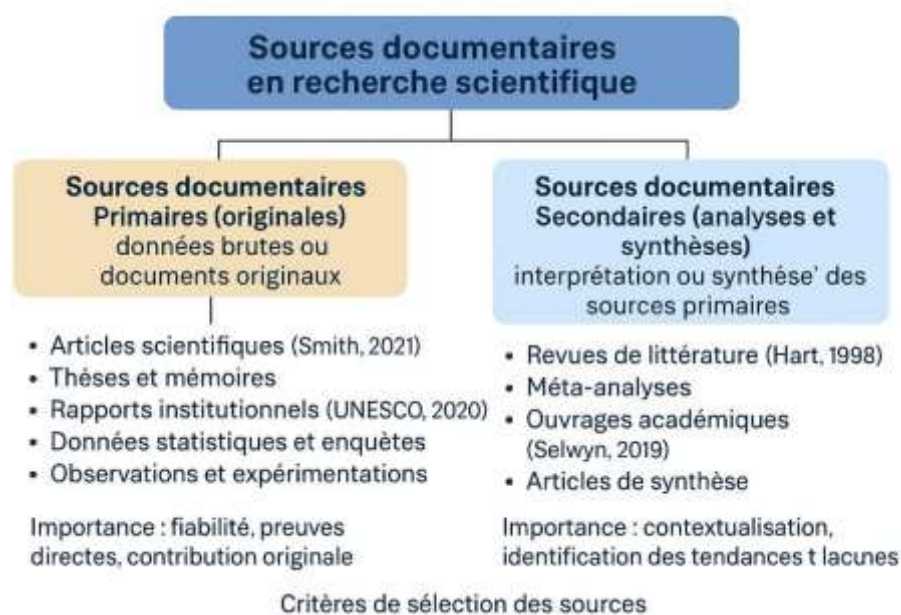
Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

3. **Actualité** : indispensable pour les domaines en évolution rapide, comme l'IA et l'éducation (Johnson et al. 2020).
4. **Complémentarité** : combiner sources primaires et secondaires pour obtenir une vision complète.
5. **Transparence et traçabilité** : pouvoir retracer les informations à leur source originale.

4. Exemple concret d'utilisation dans une recherche

Pour une étude sur l'intégration de l'IA dans l'enseignement supérieur :

- **Source primaire** : enquête menée auprès de 150 enseignants sur leur utilisation et perception des outils IA (Smith, 2021).
- **Source secondaire** : ouvrage synthétisant les tendances mondiales de l'IA éducative et les défis associés (Selwyn, 2019).
- **Combinaison** : Les données primaires permettent de tester la réalité sur le terrain, tandis que les sources secondaires permettent de situer les résultats dans un contexte plus large et d'identifier les lacunes existantes.



Shéma n 03 : sources documentaires

3.3. Construction du cadre théorique

Le cadre théorique est l'ossature conceptuelle de votre recherche. Il s'agit d'une structure logique qui relie les théories, les concepts, et les résultats d'études antérieures pour donner un sens à votre propre travail. En d'autres termes, il vous permet de situer votre recherche dans le débat

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

scientifique existant. Un cadre théorique bien construit est la preuve que votre recherche est fondée, pertinente et qu'elle apporte une contribution originale.

1. Revue de la littérature approfondie et sélection des théories

L'élaboration du cadre théorique commence par une exploration minutieuse de la littérature scientifique. Il ne s'agit pas de simplement lister les travaux existants, mais de les analyser de manière critique pour identifier les théories les plus pertinentes.

- **Règles d'or pour la revue de la littérature :**

- **Sélection critique :** Concentrez-vous sur les études les plus influentes et les plus citées. Par exemple, si vous étudiez l'impact des réseaux sociaux, les travaux pionniers de Boyd & Ellison (2007) sur la définition des "réseaux sociaux" sont un point de départ incontournable.
- **Analyse des lacunes :** Identifiez les questions qui n'ont pas encore été explorées. Votre recherche doit combler une lacune dans la littérature.
- **Approches multiples :** Ne vous limitez pas à une seule discipline. Par exemple, l'étude de l'estime de soi peut s'inspirer de la psychologie, de la sociologie et des sciences de la communication.

Exemple concret :

- **Problématique :** Comment l'utilisation d'Instagram affecte-t-elle l'estime de soi des jeunes femmes ?
- **Concepts clés :** Estime de soi, réseaux sociaux (Instagram), jeunes femmes, comparaison sociale.
- **Théories potentielles :**
 - **Théorie de la comparaison sociale** (Festinger, 1954) : Selon cette théorie, les individus évaluent leurs propres opinions et capacités en se comparant aux autres. Appliquée à notre sujet, cela suggère que la comparaison aux images "parfaites" sur Instagram peut diminuer l'estime de soi.
 - **Théorie de la culture de l'image de soi** (Harter, 1999) : Cette théorie se concentre sur l'impact de l'environnement social sur le développement de l'estime de soi, ce qui est très pertinent pour le contexte des réseaux sociaux.

2. Construction d'un modèle conceptuel

Une fois les théories et les concepts choisis, il faut les organiser en un modèle visuel qui explique les relations attendues. Ce modèle est une représentation graphique simplifiée de votre hypothèse de recherche.

Exemple de Mappage Visuel (Modèle Conceptuel) :

- **Variables indépendantes (cause) :** Utilisation intensive d'Instagram (fréquence, temps passé).
- **Variable médiatrice :** La comparaison sociale (le fait de se comparer aux images idéalisées).
- **Variable dépendante (effet) :** L'estime de soi (sentiment de valeur personnelle).

Ce schéma montre clairement l'hypothèse de recherche : l'utilisation intensive d'Instagram mène à une plus grande comparaison sociale, ce qui, à son tour, diminue l'estime de soi. La comparaison sociale est ici une variable médiatrice car elle explique le lien entre l'utilisation des réseaux sociaux et l'estime de soi.

3. Définitions opérationnelles et justifications

Chaque concept du modèle doit être défini de manière opérationnelle, c'est-à-dire que vous devez expliquer comment vous allez le mesurer concrètement sur le terrain.

- **Exemple de définition opérationnelle :**
 - **Utilisation intensive d'Instagram :** Mesurée par le nombre d'heures par jour que l'utilisateur passe sur l'application (par exemple, via un sondage ou une application de suivi).
 - **Comparaison sociale :** Mesurée à l'aide d'une échelle psychométrique (par exemple, l'échelle de comparaison sociale de Gibbons et Buunk, 1999) qui demande aux participants dans quelle mesure ils se comparent aux autres.
 - **Estime de soi :** Mesurée à l'aide d'une échelle standardisée et validée comme l'échelle de Rosenberg (1965), qui est l'outil le plus couramment utilisé en psychologie.

La **justification** de votre cadre théorique est la dernière étape. Elle consiste à expliquer pourquoi les théories et les concepts que vous avez choisis sont les plus pertinents pour votre recherche, et en quoi ils vous aideront à répondre à votre problématique. C'est à ce moment que vous montrez votre compréhension de la littérature et la pertinence de votre approche.

3.4. Les études antérieures

Les recherches antérieures constituent un fondement essentiel pour tout travail scientifique, car elles permettent au chercheur de situer sa problématique dans le contexte académique existant. L'exploitation de ces études permet non seulement de comprendre l'état actuel des connaissances, mais aussi d'identifier les lacunes, les controverses et les tendances émergentes dans le domaine étudié (Smith & Brown, 2020).

3.4.1. Importance des recherches antérieures

Les recherches antérieures jouent plusieurs rôles cruciaux dans un projet scientifique :

1. Établir le cadre théorique et conceptuel

Les études précédentes offrent les concepts clés, les définitions opérationnelles et les modèles théoriques nécessaires pour construire un cadre théorique solide. Par exemple, Smith et Brown (2020) ont montré que l'utilisation des technologies numériques dans l'enseignement améliore la motivation et l'engagement des étudiants, ce qui permet de formuler des hypothèses liées à l'efficacité pédagogique.

2. Identifier les lacunes et les besoins de recherche

L'analyse critique des travaux existants permet de détecter les aspects peu explorés ou controversés. Ahmed et al. (2019) ont souligné que bien que plusieurs études aient traité de l'intégration des technologies dans l'enseignement supérieur, peu se sont concentrées sur le contexte des universités algériennes, ce qui justifie des recherches supplémentaires dans ce domaine.

3. Éviter la redondance et enrichir la nouveauté

Consulter les études antérieures permet de ne pas répéter des résultats déjà obtenus, tout en s'assurant que le nouveau travail apporte une contribution originale (Johnson & Liu, 2021).

4. Orienter la méthodologie de recherche

Les méthodes employées dans les recherches antérieures aident le chercheur à choisir les instruments, l'échantillon, et les procédures les plus adaptés. Khan et al. (2022) ont par exemple utilisé des questionnaires standardisés et des analyses statistiques avancées pour mesurer l'impact des systèmes d'intelligence artificielle sur la réussite des étudiants, fournissant ainsi un modèle méthodologique utile pour les recherches futures.

5. Renforcer l'argumentation et l'analyse des résultats

Les résultats antérieurs permettent de comparer, de confirmer ou de contredire les nouvelles observations, renforçant ainsi la validité scientifique des conclusions (Davis, 2020).

3.4.2. Comment rechercher et sélectionner les études pertinentes

Pour tirer le meilleur parti des recherches antérieures, le chercheur doit suivre une démarche méthodique :

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

1. Définir des mots-clés précis

Identifier les termes principaux relatifs au sujet pour guider les recherches dans les bases de données scientifiques (Smith & Brown, 2020).

2. Utiliser des bases de données académiques fiables

Les sources incontournables incluent Google Scholar, Scopus, Web of Science et JSTOR (Ahmed et al., 2019).

3. Examiner la littérature récente et historique

Cela permet de comprendre l'évolution du domaine, les tendances émergentes, et les questions non résolues (Johnson & Liu, 2021).

4. Évaluer la qualité et la crédibilité des sources

Privilégier les articles scientifiques évalués par les pairs, les livres académiques et les rapports officiels (Davis, 2020).

5. Documenter les informations essentielles pour chaque étude

Noter les auteurs, l'année de publication, l'objectif, la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions afin de faciliter l'exploitation ultérieure.

3.4.3. Exploitation des recherches antérieures

L'exploitation des études précédentes peut se faire à différents niveaux :

1. Construction du cadre théorique

Intégrer les concepts et théories identifiés pour définir clairement le champ d'étude (Johnson & Liu, 2021).

2. Formulation des hypothèses et des questions de recherche

Les résultats antérieurs orientent la formulation des hypothèses testables ou des questions spécifiques (Khan et al., 2022).

3. Discussion et interprétation des résultats

Discuter des recherches antérieures à la lumière de votre propre étude est un exercice de dialogue critique et constructif, et non un simple résumé. L'objectif est de démontrer comment votre recherche comble une lacune dans les connaissances existantes, élargit leur portée ou résout une contradiction. C'est l'essence même de la contribution scientifique.

-1. Positionner votre étude par rapport aux travaux antérieurs

Tout d'abord, vous devez clairement situer votre étude par rapport à la littérature existante.

- **Confirmer des résultats antérieurs ?** Si votre recherche corrobore des résultats précédents, expliquez comment vous apportez des preuves supplémentaires ou renforcez leur crédibilité dans un contexte différent.
- **Contradictoire avec des résultats antérieurs ?** Si vos conclusions contredisent des études précédentes, vous devez proposer une explication plausible à cette divergence. Est-ce dû à une méthodologie différente, à la taille de l'échantillon, ou à un contexte culturel ou temporel qui a changé ? C'est souvent à ce stade que se manifeste l'originalité d'une recherche. Pour cela, vous pouvez vous appuyer sur des concepts comme le "paradoxe de la réplication" pour contextualiser votre contradiction.
- **Élargir la portée des résultats antérieurs ?** Si votre étude étend les recherches précédentes, montrez comment vous ajoutez de nouvelles variables, appliquez une théorie à un contexte différent ou utilisez une méthodologie qui n'a pas été employée auparavant.

3-2. Le dialogue critique avec la littérature

À ce stade, ne vous contentez pas d'énumérer les résultats, engagez un dialogue critique avec eux.

- **Analyse méthodologique :** Critiquez les faiblesses méthodologiques des études antérieures, telles que l'utilisation d'un échantillon trop petit, les limitations dans la conception de la recherche, ou l'absence d'utilisation de mesures fiables. Expliquez ensuite comment votre étude surmonte ces limitations. C'est une manière d'affirmer la robustesse de votre propre approche.
- **Analyse théorique :** Comparez les cadres théoriques utilisés dans les études antérieures avec celui que vous utilisez. Est-ce que votre nouvelle théorie ou votre adaptation d'une théorie existante (**Merton, 1968**) permet de mieux expliquer la phénomène ?
- **Discussion des résultats contradictoires :** Si la littérature présente des résultats contradictoires, présentez votre étude comme un arbitre. Expliquez comment vos résultats peuvent fournir une explication logique qui résout cette contradiction. C'est le principe de la "théorie de la résolution de l'incohérence" qui est au cœur du progrès scientifique.

3-3. Mettre en évidence la contribution de votre nouvelle étude

C'est l'objectif final de la discussion. Vous devez clairement montrer comment votre recherche enrichit les connaissances existantes.

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

- **Contribution théorique** : Votre étude propose-t-elle une nouvelle théorie, une modification d'une théorie existante ou une confirmation d'une théorie dans un nouveau contexte ?
- **Contribution méthodologique** : Votre étude a-t-elle développé une nouvelle méthodologie de recherche, fourni de meilleurs outils de mesure ou utilisé une combinaison de méthodes pour offrir une compréhension plus profonde ?
- **Contribution pratique** : Votre étude propose-t-elle des recommandations pratiques ou des solutions à un problème concret que les recherches antérieures n'ont pas abordé efficacement ?

En résumé, la discussion des études précédentes n'est pas une simple narration, mais une **comparaison critique** qui met en évidence l'originalité scientifique de votre recherche et clarifie sa contribution spécifique au domaine de la connaissance

4. Identification des lacunes et justification du travail

Les limitations ou insuffisances des recherches précédentes mettent en évidence la nécessité d'une nouvelle étude dans le contexte spécifique du chercheur (Ahmed et al., 2019).

5. Citation et prévention du plagiat

Toute idée, donnée ou théorie provenant d'études antérieures doit être citée correctement dans le texte et dans la bibliographie selon le style choisi (APA, 2020).

3.4.4. Rôle synthétique des recherches antérieures

- **Fournir le contexte et situer la recherche** dans le champ scientifique existant.
- **Renforcer la crédibilité et la pertinence** des choix méthodologiques et théoriques.
- **Orienter la conception et la stratégie de recherche** en se basant sur les pratiques éprouvées.
- **Permettre une analyse critique et comparative** des résultats obtenus avec ceux déjà publiés (Smith & Brown, 2020; Johnson & Liu, 2021; Davis, 2020).

L'art de déceler les lacunes de la recherche : une approche stratégique

L'identification des lacunes est l'étape qui sépare un simple résumé d'une contribution scientifique originale. Ce n'est pas une simple liste de "ce qui manque", mais une analyse stratégique de ce qui est nécessaire pour faire avancer la connaissance dans votre domaine. C'est en trouvant ce "chaînon manquant" que vous justifiez l'existence de votre propre travail. Pensez-y comme à un détective qui cherche des indices laissés par d'autres chercheurs pour résoudre une énigme.

Chapitre 3 : Cadre théorique et état de la recherche

Selon le modèle de recherche de **Ravitch et Carl (2016)**, l'identification des lacunes est le pivot qui relie le "passé" (la littérature existante) au "futur" (votre recherche).

Les différents types de lacunes et comment les exploiter

1. La lacune de fondation ou théorique (Foundation/Theoretical Gap)

C'est le type de lacune le plus profond. Il se produit lorsque les théories existantes ne parviennent pas à expliquer un phénomène complexe ou émergent.

- **Comment l'identifier ?** Vous remarquez que des théories établies comme la théorie de la dissonance cognitive de Festinger (1957) ont du mal à expliquer des comportements récents, comme la persistance de la croyance en de fausses informations malgré la présentation de preuves contraires.
- **Comment l'exploiter ?** Vous ne cherchez pas seulement à appliquer la théorie, mais à la critiquer, l'étendre ou la réviser. Votre recherche pourrait proposer un nouveau modèle théorique qui intègre des facteurs non pris en compte, comme le rôle des émotions et des biais cognitifs dans l'ère des réseaux sociaux. Votre objectif est d'enrichir le corpus théorique, pas seulement de l'utiliser.

2. La lacune de population ou contextuelle (Population/Contextual Gap)

Cette lacune se manifeste quand un sujet a été étudié dans un certain contexte (géographique, culturel, organisationnel) et qu'il est nécessaire de voir si les résultats se généralisent à d'autres contextes.

- **Comment l'identifier ?** La majorité des études sur le bien-être au travail ont été menées dans des multinationales occidentales. Vous réalisez qu'il manque des données sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans un contexte en voie de développement. Cette lacune est d'autant plus pertinente que le contexte économique et managérial y est très différent.
- **Comment l'exploiter ?** Votre recherche justifie son existence en testant la **généralisable des théories existantes**. Vous pouvez utiliser le même cadre théorique, mais l'appliquer à une population différente pour voir si les conclusions tiennent toujours. C'est une contribution précieuse qui permet de construire des connaissances plus robustes et universelles.

3. La lacune de connaissance pratique ou lacune de traduction (Practical/Translational Gap)

Cette lacune est fondamentale pour la recherche appliquée. Elle concerne l'écart entre la connaissance théorique et sa mise en pratique. Les recherches existantes nous disent "ce qui est", mais pas "comment faire".

- **Comment l'identifier ?** Les études montrent que le leadership transformationnel améliore l'engagement des employés. Cependant, elles ne décrivent pas concrètement **comment** un manager peut adopter ce style de leadership dans son quotidien. Vous identifiez un besoin de passer de la théorie à la pratique.
- **Comment l'exploiter ?** Votre recherche peut s'orienter vers une étude de cas pratique ou une recherche-action. Au lieu de simplement mesurer l'impact, vous concevez et testez un programme de formation pour les managers, mesurant ainsi l'efficacité concrète de l'application de la théorie.

4. La lacune méthodologique (Methodological Gap)

Cette lacune survient lorsque l'utilisation exclusive d'une méthode de recherche ne permet pas de saisir toute la complexité d'un phénomène.

- **Comment l'identifier ?** Vous constatez que la majorité des études sur un sujet sont basées sur des enquêtes quantitatives (par exemple, sur N=1000 personnes). Or, les résultats sont souvent contradictoires ou peu profonds.
- **Comment l'exploiter ?** Vous argumentez que des méthodes qualitatives comme les entretiens approfondis ou les études ethnographiques sont nécessaires pour aller au-delà des corrélations et comprendre les perceptions, les émotions et les mécanismes subtils en jeu. Votre recherche vise à fournir une compréhension plus riche et plus nuancée qui manquait aux études quantitatives (pour cela vous pouvez vous référer à **Creswell & Creswell (2017)** sur les approches de recherche mixtes).

Le pont entre la question et la réponse

L'identification des lacunes est l'étape où vous trouvez votre voix de chercheur. C'est votre opportunité de dire : "Tout ce qui a été fait est important, mais il manque cet élément crucial, et ma recherche est conçue spécifiquement pour le fournir." C'est le fondement de votre pertinence, la raison pour laquelle votre travail est unique et important.

Chapitre N° 04 :

Démarche méthodologique

4.1. Choix de la méthodologie (quantitative, qualitative, mixte)

4.2. Délimitation du terrain d'étude

4.3. Population, échantillon et techniques d'échantillonnage

4.4. Outils de collecte de données (questionnaire, entretien, observation...)

4.5. Validité et fiabilité des instruments

1. Choix de la méthodologie

Le choix de la méthodologie constitue une décision stratégique et déterminante dans toute recherche scientifique. Il ne s'agit pas seulement d'une préférence personnelle du chercheur, mais plutôt d'une orientation guidée par la problématique, les objectifs de l'étude, la nature des données à collecter et le type d'analyse envisagé (Creswell, 2018). Trois grands paradigmes méthodologiques se distinguent : l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

a) La méthodologie quantitative

L'approche quantitative repose sur la logique hypothético-déductive et privilégie l'objectivité, la mesure et la généralisation des résultats. Elle est particulièrement pertinente lorsque le chercheur cherche à vérifier des hypothèses, mesurer des variables ou établir des relations causales (Punch, 2014).

- **Objectifs** : décrire statistiquement un phénomène, tester des hypothèses, prédire des comportements.
- **Méthodes utilisées** : questionnaires fermés, tests psychométriques, bases de données, expériences, analyses statistiques descriptives et inférentielles (Bryman, 2016).
- **Exemple** : Un chercheur souhaitant évaluer l'effet de l'intelligence artificielle sur la performance académique des étudiants peut administrer un questionnaire à un large échantillon et analyser les résultats à l'aide de tests statistiques.
- **Avantages** : fiabilité, possibilité de généralisation, rigueur scientifique.
- **Limites** : réduction du phénomène à des variables mesurables, perte de la richesse contextuelle (Cohen, Manion & Morrison, 2018).

b) La méthodologie qualitative

À l'opposé, la méthodologie qualitative privilégie la compréhension en profondeur des expériences humaines et des phénomènes sociaux dans leur contexte naturel. Elle est ancrée dans une perspective inductive et interprétative, qui cherche à donner sens aux perceptions et discours des participants (Denzin & Lincoln, 2018).

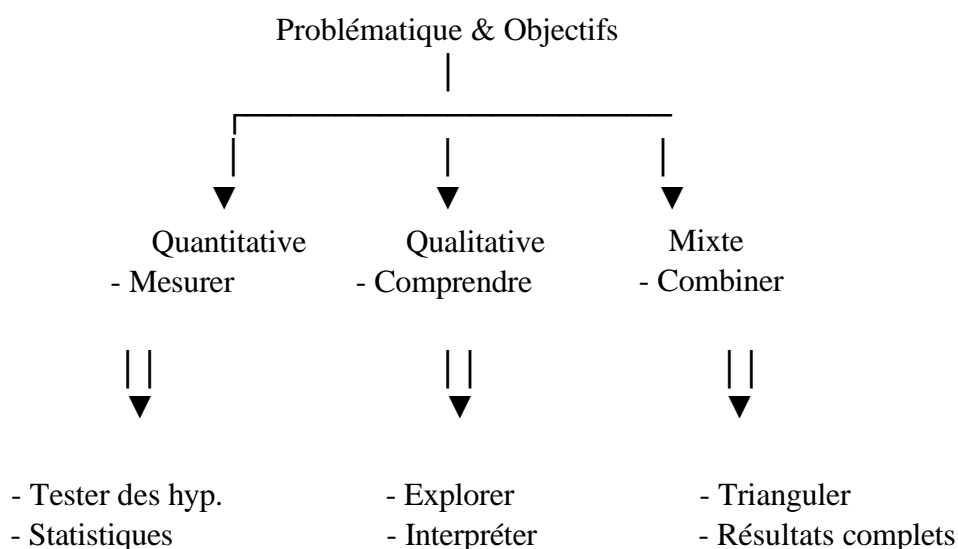
- **Objectifs** : explorer des phénomènes complexes, comprendre les significations subjectives, générer de nouvelles théories.
- **Méthodes utilisées** : entretiens semi-directifs, focus groups, observations participantes, analyse de contenu, études de cas (Mucchielli, 2010).
- **Exemple** : Pour étudier l'intégration de l'IA dans l'enseignement supérieur, le chercheur peut mener des entretiens approfondis avec des enseignants afin de comprendre leurs représentations, leurs craintes et leurs attentes.
- **Avantages** : profondeur des données, compréhension contextualisée, flexibilité.
- **Limites** : difficulté de généralisation, forte implication du chercheur qui peut introduire des biais (Creswell & Poth, 2018).

c) La méthodologie mixte (quantitative et qualitative)

La méthodologie mixte combine les forces des deux approches précédentes et permet une triangulation des données afin de renforcer la validité et la fiabilité des résultats (Johnson, Onwuegbuzie & Turner, 2007). Cette approche est pertinente lorsqu'une seule méthode ne suffit pas à saisir toute la complexité du phénomène étudié.

- **Objectifs** : compléter les résultats, valider par triangulation, donner une compréhension holistique.
- **Méthodes utilisées** : séquences successives (quantitatif suivi de qualitatif ou inversement) ou conception parallèle (collecte simultanée des deux types de données) (Tashakkori & Teddlie, 2010).
- **Exemple** : Dans une étude sur l'IA éducative, le chercheur peut administrer un questionnaire à un grand nombre d'étudiants (quantitatif), puis réaliser des entretiens avec des enseignants (qualitatif) pour approfondir l'interprétation des résultats.
- **Avantages** : complémentarité des données, meilleure robustesse des résultats, prise en compte à la fois de la généralisation et de la profondeur.
- **Limites** : demande plus de temps, de ressources et de compétences méthodologiques multiples (Creswell & Plano Clark, 2017).

Schéma de synthèse



2. Délimitation du terrain d'étude

La délimitation du terrain d'étude est une étape essentielle dans tout travail scientifique, car elle permet de circonscrire les frontières de la recherche et de définir clairement le champ dans lequel elle s'inscrit (Quivy & Van Campenhoudt, 2017). Sans cette délimitation, la recherche risquerait d'être trop vaste et imprécise. Elle se fait généralement selon plusieurs dimensions : spatiale, temporelle, institutionnelle, thématique et populationnelle (Creswell, 2018)

a) Délimitation spatiale (géographique)

La délimitation spatiale indique **où** se déroule l'étude.

- **Application au cas du sujet :**

La recherche sur le recours à l'implant cochléaire peut être menée dans deux centres hospitaliers universitaires en Algérie :

- le CHU Mustapha Pacha à Alger (centre national de référence),
- et le CHU d'Oran (grand hôpital de l'Ouest).
- **Justification :** Ces deux structures disposent de services spécialisés en ORL et en chirurgie auditive, ce qui les rend représentatives des pratiques médicales en Algérie

b) Délimitation temporelle

La dimension temporelle précise **quand** s'effectue l'étude (Yin, 2018).

- **Application au cas du sujet :**
 - **Période de collecte des données :** Année 2024–2025.
 - **Perspective rétrospective :** inclure les patients opérés entre **2019 et 2024**, afin d'avoir un recul sur l'efficacité et l'évolution post-implantation.
- **Justification :** Cette période permet de comparer les résultats avant, pendant et après la pandémie de Covid-19, qui a eu un impact sur les prises en charge médicales et la réhabilitation.

c) Délimitation institutionnelle

Cette dimension concerne le cadre organisationnel (Mucchielli, 2010).

- **Application au cas du sujet :**

L'étude peut être limitée aux services ORL des CHU publics algériens, en excluant les cliniques privées.

- **Justification :** Les CHU publics assurent la majorité des interventions d'implant cochléaire en Algérie et représentent le terrain le plus accessible pour les chercheurs.

d) Délimitation thématique

La délimitation thématique consiste à préciser les aspects étudiés du phénomène (Creswell & Poth, 2018).

- **Application au cas du sujet :**

L'étude peut se concentrer sur :

- Les bénéfices pédagogiques et sociaux de l'implant cochléaire (amélioration de la communication, intégration scolaire des enfants sourds).
- Les perceptions des parents et des éducateurs spécialisés concernant l'efficacité de l'implant.
- **Exclusion :** Les aspects strictement techniques et chirurgicaux (type de prothèse, durée opératoire) seront laissés de côté.
- **Justification :** L'objectif de la recherche est de comprendre l'impact de l'implant sur la qualité de vie éducative et sociale et non d'évaluer l'efficacité médicale en elle-même.

e) Délimitation populationnelle

Cette dimension définit **qui** constitue la population cible de l'étude (Bryman, 2016).

- **Application au cas du sujet :**

L'étude peut cibler :

- Les enfants sourds implantés âgés de 3 à 12 ans, scolarisés dans des écoles ordinaires ou spécialisées.
- Les parents comme répondants principaux aux questionnaires/entretiens.
- Les enseignants spécialisés comme population complémentaire, pour recueillir leur perception de l'intégration scolaire.
- **Justification :** Ces acteurs sont directement concernés par l'expérience éducative post-implantation.

Schéma récapitulatif

Délimitation du terrain d'étude – Implant cochléaire chez les sourds

1. **Spatiale** → CHU Mustapha (Alger), CHU Oran
2. **Temporelle** → Collecte : 2024–2025 / Cas étudiés : 2019–2024
3. **Institutionnelle** → Services ORL des CHU publics
4. **Thématique** → Impact éducatif, social et perceptions parentales
5. **Populationnelle** → Enfants implantés (3–12 ans), parents, enseignants

Ainsi délimitée, l'étude sur le recours à l'implant cochléaire chez les sourds devient ciblée, faisable et scientifiquement pertinente. Cette délimitation permet d'éviter la dispersion, de

situer les résultats dans un cadre précis et de garantir leur interprétation correcte (Quivy & Van Campenhoudt, 2017 ; Creswell, 2018)

3. Population, échantillon et techniques d'échantillonnage

a) La population de recherche

Dans la recherche scientifique, la population correspond à l'ensemble des individus partageant une ou plusieurs caractéristiques précises, que le chercheur souhaite étudier (Bryman, 2016). Elle peut être :

- **Population cible (ou théorique)** : l'ensemble idéal auquel le chercheur souhaite généraliser les résultats.
- **Population accessible** : la partie de la population cible que le chercheur peut atteindre compte tenu des contraintes pratiques (Cohen, Manion & Morrison, 2018).

☞ Application au cas de l'implant cochléaire

- Population cible : tous les enfants sourds ayant bénéficié d'un implant cochléaire en Algérie.
- Population accessible : les enfants implantés cochléaires âgés de 3 à 12 ans, suivis dans les CHU d'Alger et d'Oran, car ce sont les hôpitaux accessibles pour la recherche.

b) L'échantillon de recherche

Un échantillon est une partie représentative de la population étudiée, sélectionnée selon une méthode d'échantillonnage.

Sa taille dépend :

- des objectifs de l'étude,
- de la diversité de la population,
- et des contraintes (temps, ressources, accès).

☞ Application au cas de l'implant cochléaire

Échantillon envisagé :

- 50 enfants implantés cochléaires (population principale),
- leurs 50 parents (afin de recueillir leur expérience),
- 10 enseignants spécialisés (apport pédagogique et scolaire).

Cet échantillon est équilibré et permet une triangulation des données.

c) Les techniques d'échantillonnage

On distingue deux grandes catégories d'échantillonnage (Creswell, 2018 ; Miles & Huberman, 2014) :

1. Échantillonnage probabiliste

Chaque individu a une probabilité connue et non nulle d'être sélectionné. Avantage : représentativité statistique. Inconvénient : difficile en pratique dans les recherches sociales et médicales spécifiques.

- **Types :**
 - **Aléatoire simple** : tirage au sort à partir d'une liste complète.
 - **Stratifié** : division en sous-groupes (âge, sexe, région) puis tirage proportionnel.
 - **Systématique** : sélection d'un individu tous les « n » sur une liste.
 - **Par grappes (clusters)** : tirage au niveau des groupes (ex. écoles, hôpitaux).

2. Échantillonnage non probabiliste

La sélection repose sur le jugement ou l'accessibilité, sans garantie de représentativité statistique. Plus utilisé en recherche qualitative et exploratoire.

- **Types :**
 - **Échantillonnage par convenance** : choisir les individus disponibles (rapide, mais biais possible).
 - **Échantillonnage intentionnel (ou raisonné)** : choix délibéré selon des critères liés à la problématique (ex. enfants implantés entre 2019 et 2024).
 - **Boule de neige (snowball)** : un participant en recommande d'autres (utile pour populations difficiles d'accès).
 - **Quota** : choix de sujets pour atteindre une répartition semblable à celle de la population (ex. équilibre garçons/filles).

d) Application au cas de l'implant cochléaire

- **Population cible** : enfants sourds implantés cochléaires en Algérie.
- **Population accessible** : enfants implantés dans les CHU d'Alger et d'Oran, âgés de 3 à 12 ans, scolarisés.
- **Échantillon** : 50 enfants + 50 parents + 10 enseignants spécialisés.

Choix de la technique

- L'échantillonnage probabiliste n'est pas possible, car il n'existe pas de liste nationale exhaustive des enfants implantés cochléaires.

- L'étude adoptera donc un échantillonnage non probabiliste intentionnel : seuls les enfants répondant aux critères d'âge, de suivi médical et de scolarisation seront inclus.
- Pour enrichir l'échantillon, une approche **boule de neige** pourra être utilisée : les parents contactés orientent le chercheur vers d'autres familles implantées.

☞ Ce choix permet d'obtenir **des données pertinentes et accessibles**, même si la représentativité statistique est limitée.

Tableau comparatif des techniques d'échantillonnage

| Type d'échantillonnage | Sous-type | Caractéristiques | Avantages | Inconvénients | Exemple (cas de l'implant cochléaire) |
|------------------------|--------------------------------|---|--|---|--|
| Probabiliste | Aléatoire simple | Tirage au sort à partir d'une liste complète. Chaque individu a une chance égale. | Représentatif, objectif. | Nécessite une liste exhaustive, souvent indisponible. | Tirer au sort des enfants implantés à partir d'un registre national (s'il existait). |
| | Stratifié | Division en sous-groupes (âge, sexe, région), puis tirage proportionnel. | Permet comparaison entre sous-populations. | Complexe si données de base manquent. | Choisir aléatoirement 20 enfants garçons et 30 filles implantés, répartis par tranches d'âge. |
| | Systématique | Sélection d'un individu tous les n sur une liste. | Simple et rapide. | Risque de biais si la liste est organisée selon un motif caché. | Choisir un enfant implanté sur 5 à partir d'une liste d'hôpital. |
| | Par grappes (clusters) | Tirage au niveau de groupes (écoles, hôpitaux). | Moins coûteux, pratique. | Risque d'homogénéité trop forte. | Sélectionner uniquement 2 hôpitaux (Alger & Oran) et inclure tous les enfants implantés qui y sont suivis. |
| Non probabiliste | Convenance (accidentel) | Choisir les individus facilement accessibles. | Rapide, économique. | Risque de biais élevé, non représentatif. | Inclure seulement les enfants implantés rencontrés au CHU lors des visites médicales. |
| | Intentionnel (raisonné) | Choisir selon des critères précis liés à l'étude. | Permet de cibler les cas pertinents. | Non généralisable à toute la population. | Sélectionner uniquement les enfants implantés entre |

| | | | | | |
|--|----------------------------------|--|--|--|---|
| | | | | | 2019–2024, âgés de 3 à 12 ans, scolarisés. |
| | Boule de neige (snowball) | Les participants recommandent d'autres sujets. | Utile pour populations difficiles d'accès. | Risque de cercle restreint, homogénéité sociale. | Un parent d'enfant implanté oriente le chercheur vers d'autres familles dans la même situation. |
| | Quota | Sélection en respectant des proportions (sexe, âge, région). | Reflète certaines caractéristiques de la population. | Ne garantit pas une représentativité totale. | Choisir 25 garçons et 25 filles implantés pour équilibrer l'échantillon. |

- Exemple synthétique (cas étudié)

- **Population cible** : tous les enfants sourds implantés en Algérie.
- **Population accessible** : enfants implantés cochléaires (3–12 ans), suivis aux CHU d'Alger et Oran.
- **Échantillon choisi** : 50 enfants + 50 parents + 10 enseignants spécialisés.
- **Technique utilisée** : échantillonnage non probabiliste intentionnel, complété par la méthode boule de neige.

4. Outils de collecte de données

Dans toute recherche scientifique, le choix des outils de collecte de données est déterminant pour la validité et la fiabilité des résultats. Ces outils varient selon l'approche méthodologique adoptée (quantitative, qualitative ou mixte), et doivent être adaptés aux objectifs, à la population étudiée et au terrain de recherche (Creswell, 2018 ; Cohen, Manion & Morrison, 2018).

◆ A. Approche quantitative

L'approche quantitative vise à mesurer des phénomènes à l'aide d'indicateurs chiffrés et standardisés. Elle privilégie des instruments permettant la comparaison, la généralisation et le traitement statistique des données.

Outils principaux :

1. **Questionnaire fermé ou standardisé** :
 - Conçu avec des questions fermées (oui/non, choix multiples, échelles de Likert).
 - Permet de mesurer la fréquence, l'intensité ou le degré de satisfaction.
 - Avantage : comparabilité et traitement statistique.

☞ Exemple une étude dans audiométrie:

Un questionnaire à échelle de Likert est administré à 120 patients ayant passé un audiogramme. Il comprend des items comme :

- "Le test audiométrique était facile à comprendre."
- "Je suis satisfait du confort de la cabine audiométrique."
Les réponses (1 = pas du tout d'accord, 5 = tout à fait d'accord) permettent d'évaluer le niveau de satisfaction de manière chiffrée.

2. Tests standardisés :

- Utilisés pour mesurer une performance ou un état psychologique (ex. test de qualité de vie, stress, anxiété).
- En audiologie, on peut employer des échelles internationales validées comme le Hearing Handicap Inventory.

☞ Exemple une étude dans audiométrie :

Après un implant cochléaire, un groupe de patients complète le Hearing Handicap Inventory for Adults (HHIA) afin d'évaluer leur degré de gêne dans la communication quotidienne.

3. Observation structurée avec grille :

- Le chercheur observe un comportement défini à l'avance, avec une grille codée.
- Exemple : comptabiliser le nombre de fois qu'un enfant répond correctement à un stimulus sonore en classe.

☞ Exemple sur une étude dans audiométrie :

Une grille d'observation est utilisée dans une classe intégrée pour noter la fréquence à laquelle un élève implanté répond aux consignes auditives de l'enseignant

◆ B. Approche qualitative

L'approche qualitative cherche à comprendre en profondeur l'expérience vécue des individus, leurs représentations et significations.

Outils principaux :

1. Entretien (non directif, semi-directif, directif) :

- Permet d'explorer les perceptions, ressentis, expériences personnelles.
- L'entretien semi-directif est le plus fréquent, car il combine cadre et liberté.

☞ Exemple sur une étude dans audiométrie :

Des **entretiens semi-directifs** sont réalisés avec 15 adolescents porteurs d'implants cochléaires. Les questions portent sur leur vécu scolaire :

- "Comment ressentez-vous votre participation en classe ?"
 - "Quelles difficultés rencontrez-vous lors des activités auditives ?"
2. **Observation participante :**
- Le chercheur partage le contexte étudié (ex. assister aux séances de rééducation auditive).
 - Permet de comprendre les interactions sociales et l'adaptation des patients.

☞ Exemple sur une étude dans audiométrie :

Le chercheur observe directement des séances de rééducation auditive après implant, en notant les réactions des enfants face aux exercices de reconnaissance des sons.

3. **Focus group :**
- Discussion de groupe animée autour d'un thème précis.
 - Utile pour faire émerger des représentations collectives.

☞ Exemple sur une étude dans audiométrie :

Un focus group avec 8 parents d'enfants implantés cochléaires permet de recueillir les perceptions partagées concernant les progrès scolaires et les défis de communication.

4. **Analyse documentaire :**
- Étude de dossiers médicaux, rapports audiométriques, comptes rendus scolaires.

☞ Exemple sur une étude dans audiométrie :

Analyse de **30 dossiers audiométriques** pour comparer l'évolution des seuils auditifs avant et après implantation.

◆ C. Approche mixte

L'approche mixte combine outils quantitatifs et qualitatifs afin de trianguler les résultats et obtenir une compréhension plus complète (Creswell & Plano Clark, 2018).

Outils principaux :

1. **Questionnaire + entretien** : quantifier d'abord, puis approfondir par un discours.
2. **Tests + observation** : comparer des scores à des comportements observés.

3. **Triangulation documentaire** : combiné statistiques, entretiens, et documents médicaux.

☞ Exemple sur une étude dans audiométrie :

- Étape 1 : Un questionnaire est distribué à 80 enfants appareillés auditifs pour mesurer leur autonomie scolaire (quantitative).
- Étape 2 : Des **entretiens semi-directifs** sont menés avec 10 de ces enfants et leurs enseignants afin de comprendre les obstacles à la participation scolaire (qualitative).
- Étape 3 : Les résultats des tests audiométriques sont croisés avec les données subjectives pour vérifier la cohérence (triangulation)

◆ Tableau comparatif avec exemples

| Approche | Outils principaux | Exemple en audiométrie |
|---------------------|--|--|
| Quantitative | Questionnaire fermé, tests standardisés, grille d'observation | Questionnaire auprès de 120 patients sur leur satisfaction vis-à-vis du test audiométrique |
| Qualitative | Entretien, focus group, observation participante, analyse documentaire | Entretiens semi-directifs avec 15 adolescents implantés pour explorer leur vécu scolaire |
| Mixte | Questionnaire + entretien, observation + tests, triangulation | Questionnaire auprès de 80 enfants appareillés + entretiens avec 10 enfants et enseignants |

5. Validité et fiabilité des instruments

Dans une recherche scientifique, il ne suffit pas de choisir un instrument de collecte de données (questionnaire, entretien, test psychométrique, observation clinique) : il faut aussi s'assurer que cet instrument est valide et fiable. Ces deux critères constituent la base de la rigueur scientifique et conditionnent la valeur des résultats (Cohen, Manion & Morrison, 2018 ; Creswell, 2018).

◆ 5.1. La validité

La validité se définit comme la capacité d'un instrument à mesurer exactement le construit ou le phénomène qu'il est censé mesurer (Bryman, 2016). Autrement dit, un instrument valide permet de tirer des conclusions correctes.

✦ Types de validité

1. Validité de contenu

- Elle s'intéresse à la représentativité des items : l'instrument couvre-t-il toutes les dimensions du concept ?
- Évaluation par des juges experts (audiologistes, orthophonistes, psychologues).
☞ *Exemple en audiométrie* : un questionnaire sur la qualité de vie des patients implantés doit inclure des dimensions liées à :
 - la perception des sons,
 - la compréhension en milieu bruyant,
 - l'impact psychologique,
 - l'intégration scolaire ou professionnelle.

Si l'un de ces aspects est absent, la validité de contenu est compromise.

2. Validité de construit

- Elle vérifie la cohérence entre l'outil et le cadre théorique.
- Repose sur des analyses factorielles (analyse factorielle exploratoire/confirmatoire)

☞ *Exemple en audiométrie* : si l'on construit une échelle de « discrimination auditive », les items doivent refléter uniquement ce construit et non des variables parasites comme la mémoire verbale ou la lecture labiale.

3. Validité de critère

- Elle examine le lien entre l'outil et un critère externe reconnu.
- Deux formes principales :
 - **Validité concomitante** : l'outil est comparé à un autre déjà validé.
 - **Validité prédictive** : l'outil permet de prédire un résultat futur.

☞ *Exemple en audiométrie* :

- Validité concomitante : on compare les résultats d'un nouvel audiomètre numérique portable avec ceux d'un audiomètre clinique standardisé.

- Validité prédictive : un test de dépistage auditif chez les nourrissons doit être capable de prédire, quelques années plus tard, des difficultés réelles de perception auditive en milieu scolaire.

4. Validité apparente (face validity)

- Elle concerne la perception des répondants : l'outil « semble-t-il » pertinent et compréhensible ?

☞ *Exemple en audiométrie* : un questionnaire donné à des adolescents sourds doit être rédigé avec un langage simple, adapté à leur niveau de compréhension, sinon ils peuvent juger les questions inappropriées.

◆ 5.2. La fiabilité

La **fiabilité** se définit comme la stabilité et la cohérence des résultats obtenus par un instrument dans des conditions similaires (Creswell, 2018). Un instrument fiable garantit que si l'on répète la mesure, on obtient les mêmes résultats (ou des résultats très proches).

- Types de fiabilité

1. Fiabilité test-retest (stabilité temporelle)

- Consistance des résultats dans le temps.

☞ *Exemple en audiométrie* : un patient passe un test tonal liminaire aujourd'hui et une semaine plus tard dans les mêmes conditions ; si les résultats sont similaires, la fiabilité est confirmée.

2. Fiabilité d'équivalence

- Évalue la concordance entre deux formes équivalentes d'un même test.
 - Exemple en audiométrie : deux versions du Speech Audiometry Test (liste A et liste B) sont administrées au même patient. Si les résultats convergent, les deux formes sont équivalentes.

3. Consistance interne

- Vérifie si les différents items d'un instrument mesurent bien la même dimension.

- Calculée avec le coefficient alpha de Cronbach.

☞ *Exemple en audiométrie* : dans un questionnaire sur la satisfaction des porteurs d'implants cochléaires, si les items relatifs à la communication sociale, au confort auditif et à la perception musicale donnent un $\alpha = 0.85$, l'instrument est jugé fiable.

4. Fiabilité inter-juges (inter-raters reliability)

- Vérifie l'accord entre plusieurs évaluateurs observant la même situation.

☞ *Exemple en audiométrie* : deux orthophonistes évaluent simultanément la réaction d'un enfant implanté à des stimuli sonores. Si leurs notations concordent (coefficient Kappa > 0.80), la fiabilité inter-juges est établie.

5. Fiabilité intra-juges (intra-rater reliability)

- Vérifie la constance des jugements d'un même évaluateur à différents moments.

☞ *Exemple en audiométrie* : un audiologiste note les réponses d'un enfant, puis revoit la vidéo de la séance deux semaines plus tard. Si son évaluation reste identique, sa fiabilité intra-juges est confirmée.

◆ 5.3. Procédures d'amélioration de la validité et de la fiabilité

- **Pré-test/pilote** : tester l'instrument sur un petit échantillon pour corriger les ambiguïtés.
- **Validation par des experts** : soumettre les items à un comité (audiologistes, orthophonistes, statisticiens).
- **Standardisation des consignes** : donner des instructions identiques à tous les participants.
- **Formation des évaluateurs** : pour éviter les biais d'observation.
- **Triangulation des méthodes** : combiner plusieurs outils (questionnaire + test auditif + entretien).
- **Analyse statistique** : alpha de Cronbach, coefficient de corrélation intra-classe (ICC), coefficient de Kappa pour inter-juges.

◆ Exemple intégré en recherche audiométrique

Un chercheur conçoit un questionnaire pour mesurer la satisfaction des patients sourds équipés d'implants cochléaires :

1. **Validité de contenu** : 5 experts (3 audiologistes, 2 orthophonistes) vérifient que les questions couvrent toutes les dimensions de l'expérience auditive.
2. **Validité de construit** : une analyse factorielle confirme que les items se regroupent bien en trois facteurs : perception auditive, interaction sociale, qualité de vie.
3. **Validité de critère** : le questionnaire est comparé avec une échelle internationale validée (*Speech, Spatial and Qualities of Hearing Scale*).
4. **Fiabilité interne** : alpha de Cronbach = 0.87, indiquant une bonne cohérence.
5. **Fiabilité test-retest** : administré à 20 patients à deux semaines d'intervalle ; les corrélations > 0.90 montrent une excellente stabilité.
6. **Fiabilité inter-juges** : deux évaluateurs analysent indépendamment les entretiens qualitatifs ; accord de 85 %.

☞ Résultat : l'outil est jugé valide et fiable, et peut être utilisé dans des études cliniques et académiques.

Tableau : Validité et fiabilité des instruments de mesure

| Dimension | Type | Définition | Exemple en audiométrie / implant cochléaire |
|------------------|-------------------------|--|---|
| Validité | Validité de contenu | Couverture adéquate de toutes les dimensions du concept étudié. | Le questionnaire inclut des items sur : confort auditif, compréhension de la parole, intégration sociale. |
| | Validité de construit | Vérifie que l'outil mesure bien le concept théorique visé. | Un test de reconnaissance vocale mesure réellement la discrimination des sons, pas la mémoire. |
| | Validité de critère | Correspondance avec un critère externe reconnu (concomitante ou prédictive). | Un nouvel audiogramme est comparé à un audiomètre clinique standardisé. |
| | Validité apparente | Pertinence perçue par les participants. | Le patient juge si un questionnaire reflète son vécu avec l'implant cochléaire. |
| Fiabilité | Fiabilité test-retest | Stabilité des résultats lors de plusieurs passations. | Un patient passe deux fois le même test auditif en 15 jours : résultats constants. |
| | Fiabilité d'équivalence | Deux versions parallèles produisent les mêmes résultats. | Deux versions abrégées du Hearing Handicap Inventory donnent des scores similaires. |

Chapitre 4 : Démarche méthodologique

| | | | |
|--|-----------------------|---|--|
| | Fiabilité interne | Cohérence entre les différents items d'un instrument (α de Cronbach ≥ 0.7). | Un questionnaire post-implant obtient $\alpha = 0.85 \rightarrow$ bonne cohérence interne. |
| | Fiabilité inter-juges | Concordance des évaluations entre plusieurs observateurs. | Deux orthophonistes codent indépendamment les réponses sonores d'un enfant implanté, Kappa = 0.82. |

Chapitre N° 05 :

Analyse et traitement des données

5.1. Préparation des données à l'analyse

5.2. Analyse quantitative : statistiques descriptives et inférentielles

5.3. Analyse qualitative : codage, thèmes, interprétation

5.4. Présentation des résultats sous forme de tableaux et graphiques

5.5. Interprétation et discussion des résultats

5.1. Préparation des données à l'analyse

La préparation des données est une étape cruciale qui assure la transition entre la collecte d'informations et leur interprétation scientifique. Une donnée brute ne peut pas être exploitée directement : elle doit être vérifiée, codée, organisée et parfois transformée pour devenir « analysable » (Creswell, 2018).

Selon Miles et Huberman (1994), cette étape constitue une phase de réduction des données, où l'on s'assure de la cohérence, de la clarté et de la pertinence des informations recueillies.

a) Vérification et nettoyage des données (Data Cleaning)

L'objectif principal est d'éliminer les erreurs, incohérences ou valeurs aberrantes (Tabachnick & Fidell, 2019).

☞ Exemple audiologique : lors d'un dépistage auditif, un seuil enregistré à -15 dB est biologiquement impossible et doit être corrigé ou supprimé.

b) Codage des données (Codage thématique et numérique)

Le codage est une étape indispensable pour rendre les données exploitables (Bardin, 2013).

☞ Exemple : fréquence d'utilisation d'un appareil auditif (0 = jamais, 1 = rarement, 2 = parfois, 3 = souvent, 4 = toujours).

c) Organisation et structuration des données (Mise en base de données)

Les données doivent être regroupées dans des matrices ou bases normalisées (Silverman, 2013).

☞ Exemple audiométrique : un fichier Excel avec 100 patients, chaque ligne représentant un patient, et les colonnes : âge, sexe, seuil auditif oreille droite/gauche, résultats pré-implant, résultats post-implant.

d) Vérification de la qualité des données (Contrôle de fiabilité)

La fiabilité des données est vérifiée par des techniques telles que la double saisie ou le contrôle aléatoire (Yin, 2018).

☞ Exemple : incohérence si un enfant est noté « porteur d'implant cochléaire » mais apparaît comme « non implanté ».

e) Transformation des données (Préparation pour l'analyse statistique ou qualitative)

Pour l'analyse quantitative, il est nécessaire de normaliser et de créer des scores composites (Hair et al., 2014).

Pour l'analyse qualitative, la transcription et le codage thématique sont essentiels (Miles, Huberman & Saldaña, 2014).

☞ Exemple quantitatif : calcul de la moyenne des seuils auditifs dans 3 fréquences (500, 1000, 2000 Hz).

☞ Exemple qualitatif : transcription d'un entretien avec un parent sur les difficultés scolaires de son enfant implanté, puis codage thématique (communication, intégration, soutien pédagogique).

f) Documentation et traçabilité

Chaque étape doit être documentée pour assurer la transparence et la reproductibilité scientifique (Creswell & Poth, 2018).

☞ Exemple : noter qu'un résultat « -10 dB » a été corrigé en « 10 dB » après vérification auprès de l'audiométriste.

- En résumé :

La préparation des données n'est pas une étape secondaire, mais une condition préalable indispensable à la scientificité de la recherche. Des données mal préparées conduisent à des résultats biaisés, voire invalides, compromettant la crédibilité du mémoire (Miles & Huberman, 1994). et "Le tableau suivant illustre l'ensemble de ce qui précède :

Tableau : Préparation des données à l'analyse

| Étapes | Objectifs | Exemples audiologiques |
|---|---|---|
| 1. Vérification et nettoyage (Data Cleaning) | Identifier et corriger les erreurs, incohérences, données manquantes ou aberrantes. | Suppression d'un seuil impossible (ex. : -15 dB) ; correction des doublons d'un même patient ; imputation d'une donnée manquante sur une fréquence audiométrique. |
| 2. Codage des données | Transformer les réponses qualitatives en codes exploitables pour l'analyse statistique ou thématique. | Codage des réponses sur l'utilisation d'appareils auditifs (0 = jamais, 1 = rarement, 2 = souvent, 3 = toujours) ; création de catégories pour les bénéfices perçus d'un implant (langage, intégration, autonomie). |
| 3. Organisation et structuration | Construire une base de données claire et normalisée (tableaux, matrices). | Base Excel/SPSS : chaque ligne = un patient ; colonnes = âge, sexe, seuil auditif OD/OG, durée de port d'appareil, résultats post-implant. |
| 4. Vérification de la qualité | Contrôler la fiabilité de la saisie et la cohérence interne des données. | Double saisie des audiogrammes ; contrôle aléatoire de 10 % des dossiers ; incohérence détectée si un patient « implanté » apparaît comme « non implanté ». |
| 5. Transformation des données | Préparer les données pour l'analyse statistique ou qualitative. | Quantitatif : calcul d'un score global (moyenne des seuils à 500, 1000, 2000 Hz). Qualitatif : transcription d'entretiens avec parents et codage thématique (communication, intégration, pédagogie). |

| | | |
|--|---|---|
| 6. Documentation et traçabilité | Garantir la transparence et la reproductibilité scientifique. | Conserver les fichiers bruts séparés des fichiers traités ; manuel de codage expliquant les règles ; archivage des corrections (ex. seuil corrigé de -10 à 10 dB après vérification). |
|--|---|---|

5.2. Analyse quantitative : statistiques descriptives et inférentielles

L'analyse quantitative constitue une démarche scientifique visant à transformer des données numériques brutes en informations utiles pour répondre aux hypothèses de recherche. Elle repose sur deux volets principaux : les statistiques descriptives et les statistiques inférentielles (Creswell, 2014 ; Bryman, 2016)

a) Les statistiques descriptives

Définition

Les statistiques descriptives consistent à organiser, résumer et présenter les données collectées de manière synthétique. Elles ne visent pas à tirer des conclusions au-delà de l'échantillon étudié, mais permettent de dresser un premier profil des répondants et des variables étudiées (Gravetter & Wallnau, 2017).

Principales mesures

1. Mesures de tendance centrale :

- **Moyenne** : somme des valeurs divisée par le nombre d'observations.
- **Médiane** : valeur centrale d'une série ordonnée.
- **Mode** : valeur la plus fréquente dans l'échantillon.

☞ *Exemple* : moyenne du seuil auditif à 1000 Hz pour un groupe de 30 enfants implantés.

2. Mesures de dispersion :

- **Écart-type (σ)** : indique la variabilité autour de la moyenne.
- **Variance** : carré de l'écart-type.
- **Étendue** : différence entre la valeur maximale et minimale.

☞ *Exemple* : mesurer la variabilité des scores à un test de compréhension orale chez des adolescents malentendants.

3. Représentations graphiques :

- Histogrammes (répartition des fréquences auditives).
- Diagrammes circulaires (répartition par sexe).
- Boîtes à moustaches (dispersion des performances scolaires selon le degré de perte auditive).

Intérêt scientifique

- Offrir une vision claire et synthétique des données.
- Déceler rapidement les anomalies ou valeurs aberrantes (outliers).
- Préparer le terrain pour des analyses plus complexes

b) Les statistiques inférentielles

Définition

Les statistiques inférentielles visent à tirer des conclusions sur la population à partir d'un échantillon, en tenant compte du hasard et de l'erreur d'échantillonnage (Field, 2013).

Principales techniques

1. Tests de comparaison

- *Test t de Student* : comparer la moyenne de deux groupes indépendants.
- **Exemple** : comparer la performance scolaire entre enfants implantés et enfants appareillés.
- *ANOVA* : comparer les moyennes de plus de deux groupes.
- **Exemple** : comparer trois groupes d'enfants : implantés avant 3 ans, entre 3 et 6 ans, après 6 ans.

2. Tests de corrélation

- *Corrélation de Pearson* (variables continues normalement distribuées).
- *Corrélation de Spearman* (variables ordinales ou non normales).
- **Exemple** : examiner la relation entre le degré de perte auditive et la vitesse d'acquisition du langage oral.

3. Analyses de régression

- *Régression linéaire* : prédire une variable quantitative (ex. : score de compréhension orale en fonction de l'âge d'implantation).
- *Régression logistique* : prédire une variable binaire (ex. : succès ou échec scolaire en fonction de facteurs audiolinguistiques et socio-éducatifs).

4. Tests de khi-deux (χ^2)

- Permet d'analyser l'association entre deux variables qualitatives.
- **Exemple** : lien entre type de scolarisation (ordinaire/spécialisée) et utilisation d'implants cochléaires.

Intérêt scientifique

- Vérifier les hypothèses de recherche.
- Généraliser les résultats de l'échantillon à la population.
- Identifier les relations causales ou corrélationnelles entre variables

c) Logiciels utilisés

L'analyse statistique est généralement réalisée à l'aide de logiciels spécialisés :

- **SPSS** : convivial, adapté aux analyses en sciences sociales.
- **R** : open source, puissant pour les analyses complexes.
- **Stata** : recommandé pour les recherches quantitatives avancées.
- **Excel** : pour des analyses simples (descriptives). (Pallant, 2020)

d) Exemple intégratif en audiologie

Un chercheur souhaite étudier l'effet de l'âge d'implantation cochléaire sur le développement du langage oral.

1. **Statistiques descriptives** : calcul de la moyenne d'âge d'implantation, du sexe et du nombre d'heures de rééducation par semaine.
2. **Statistiques inférentielles** : test ANOVA pour comparer les performances linguistiques de trois groupes selon l'âge d'implantation.

☞ Résultat attendu : les enfants implantés plus tôt présentent des scores significativement supérieurs ($p < 0,05$) et Le tableau suivant illustre l'ensemble de ce qui précède :

e) Tableau comparatif

| Aspect | Statistiques descriptives | Statistiques inférentielles |
|------------------------------|---|---|
| Définition | Résumer et présenter les données de l'échantillon | Tirer des conclusions et généraliser à la population |
| Mesures principales | Moyenne, médiane, mode, écart-type, variance | Test <i>t</i> , ANOVA, corrélation, régression, khi-deux |
| Objectif | Décrire la réalité observée | Tester des hypothèses, établir des relations, généraliser |
| Exemple en audiologie | Moyenne des seuils auditifs à 1000 Hz | Comparaison des performances scolaires selon le type d'appareillage |
| Limites | Ne dépasse pas l'échantillon étudié | Risque d'erreur d'inférence si échantillon non représentatif |

5.3. Analyse qualitative : codage, thèmes, interprétation

a) Définition et importance de l'analyse qualitative

L'analyse qualitative est une approche interprétative qui vise à comprendre en profondeur les expériences, perceptions et significations attribuées par les participants à un phénomène étudié. Contrairement à l'analyse quantitative, qui se concentre sur les chiffres et les relations statistiques, l'analyse qualitative cherche à donner du sens aux discours, comportements et interactions (Miles, Huberman & Saldaña, 2014 ; Creswell, 2014).

☞ Dans le cadre d'une recherche en *orthophonie* ou en *sciences du langage*, cette analyse est particulièrement pertinente pour explorer les représentations des enseignants, les vécus des apprenants avec troubles de la communication, ou encore les stratégies utilisées lors de séances de rééducation.

b) Étapes principales de l'analyse qualitative

1. Codage des données

- **Codage ouvert** : attribution de codes initiaux aux segments de texte (phrases, mots-clés, paragraphes) représentant des idées ou thèmes potentiels (Strauss & Corbin, 1998).

☞ Exemple : lors d'entretiens avec des parents d'enfants malentendants, on peut coder des segments comme « *difficultés scolaires* », « *soutien familial* », « *attitude des enseignants* ».

- **Codage axial** : regroupement des codes initiaux en catégories plus larges qui révèlent des relations entre elles.

☞ Exemple : les codes « *retard scolaire* » et « *isolement social* » peuvent être regroupés sous la catégorie « *obstacles à l'inclusion* ».

- **Codage sélectif** : intégration des catégories pour construire une théorie ou un modèle explicatif.

☞ Exemple : développement d'un modèle expliquant comment le soutien familial influence la réussite scolaire des enfants malentendants.

2. Identification des thèmes

Une fois le codage effectué, les thèmes émergent progressivement. Ces thèmes représentent les grandes idées récurrentes dans le corpus.

☞ Exemple :

- *Thème 1* : Stratégies pédagogiques adaptées.

- *Thème 2* : Rôle des technologies d'assistance (implants, prothèses, applications mobiles).

3. Interprétation

L'étape d'interprétation consiste à **donner du sens aux thèmes identifiés**, en les reliant :

- aux questions de recherche,
- aux cadres théoriques mobilisés,
- et aux résultats d'autres études.

☞ Exemple : si les entretiens révèlent que les enseignants se sentent insuffisamment formés à l'accompagnement des élèves avec troubles du langage, le chercheur peut interpréter cela comme une nécessité d'améliorer la formation continue et le soutien institutionnel (Denzin & Lincoln, 2018).

c) Outils et techniques

- **Analyse manuelle** : sur papier ou fichiers Word, avec surlignage et annotations.
- **Logiciels spécialisés** :
 - *NVivo* : très utilisé pour organiser et coder de grands corpus.
 - *Atlas.ti* : aide à créer des réseaux conceptuels entre codes.
 - *MAXQDA* : adapté aux données multimodales (vidéos, images, textes). (Bazeley & Jackson, 2013).

d) Qualités attendues d'une bonne analyse qualitative

1. **Crédibilité** : fidélité aux propos des participants.
2. **Transparence** : explicitation claire des étapes de codage.
3. **Triangulation** : croisement des sources et méthodes (observations, entretiens, documents).
4. **Réflexivité** : prise en compte de la posture du chercheur et de ses biais potentiels

e) Exemple intégratif en orthophonie

Une étude sur la perception des enseignants face à l'intégration des enfants présentant des troubles du langage :

1. Codage des entretiens → « manque de formation », « stratégies empiriques », « soutien institutionnel ».
2. Catégorisation → « difficultés rencontrées », « solutions locales », « besoins exprimés ».
3. Thématisation → « insuffisance des ressources pédagogiques », « rôle central de la collaboration école-famille ».

Chapitre 5 : Analyse et traitement des données

4. Interprétation → souligner le besoin d'un programme national de formation continue pour enseignants.

et Le tableau suivant illustre l'ensemble de ce qui précède :

Tableau comparatif entre l'analyse quantitative et l'analyse qualitative

| Critères | Analyse quantitative | Analyse qualitative |
|-------------------------------|---|--|
| Objectif principal | Mesurer, quantifier et tester des hypothèses. | Comprendre en profondeur les perceptions, expériences et significations. |
| Nature des données | Numériques (scores, fréquences, pourcentages, moyennes, écarts-types, etc.). | Textuelles, verbales, visuelles (entretiens, observations, documents, vidéos, etc.). |
| Méthodes de collecte | Questionnaires fermés, tests standardisés, bases de données. | Entretiens semi-directifs, observations, analyse documentaire, récits de vie. |
| Outils d'analyse | Statistiques descriptives (moyenne, médiane, variance) et inférentielles (t-test, ANOVA, régression). | Codage (ouvert, axial, sélectif), identification des thèmes, interprétation. |
| Résultats attendus | Résultats généralisables, mise en évidence de relations entre variables. | Résultats contextuels, riches et nuancés, mettant en avant le sens et les processus. |
| Approche | Déductive (part d'une hypothèse ou d'un modèle à tester). | Inductive (les catégories et théories émergent des données). |
| Échantillon | Large, représentatif de la population étudiée. | Restreint, choisi pour sa pertinence et sa richesse d'informations. |
| Fiabilité/validité | Validité statistique, fidélité des instruments de mesure. | Crédibilité, authenticité, triangulation des sources et réflexivité du chercheur. |
| Logiciels utilisés | SPSS, R, Stata, Excel. | NVivo, Atlas.ti, MAXQDA. |
| Exemple en orthophonie | Calculer la moyenne des résultats au test de perception auditive après implantation cochléaire. | Analyser les récits des enfants implantés sur leurs expériences scolaires et sociales. |

- Lecture pédagogique du tableau :

- L'analyse quantitative répond surtout au « combien ? » (*combien d'élèves réussissent un test, quel est le pourcentage de satisfaction*).
- L'analyse qualitative répond surtout au « comment ? » et « pourquoi ? » (comment les élèves perçoivent leur expérience, pourquoi certains rencontrent des difficultés).

5.4. Présentation des résultats sous forme de tableaux et graphiques

La présentation des résultats est une étape charnière dans tout travail de recherche, car elle permet de transformer des données brutes en informations claires et communicables. Selon Creswell & Creswell .N (2018), il ne s'agit pas seulement de montrer les chiffres ou les catégories obtenues, mais de les organiser de manière à ce que le lecteur puisse comprendre rapidement les tendances, comparer les variables, et dégager du sens scientifique

1. Importance de la présentation visuelle

La présentation visuelle (tableaux et graphiques) joue plusieurs rôles :

- **Synthétiser l'information** : réduire un volume important de données en une forme concise et lisible (Bryman, 2016).
- **Faciliter la comparaison** : mettre en évidence les similitudes ou les différences entre groupes ou conditions (Field, 2018).
- **Communiquer efficacement** : rendre les résultats accessibles même à un lecteur non spécialiste (Flick, 2018).
- **Appuyer l'argumentation scientifique** : permettre de visualiser directement la preuve qui sera interprétée et discutée (Miles, Huberman & Saldaña, 2014).

2. Présentation des résultats quantitatifs

Dans le cas d'une analyse quantitative, les résultats sont présentés sous deux formes complémentaires :

- **Les tableaux statistiques** : ils contiennent les valeurs précises (moyennes, écarts-types, fréquences, pourcentages, résultats de tests statistiques comme le t-test, l'ANOVA ou la corrélation).
- **Les graphiques** : ils traduisent ces données en représentations visuelles (diagrammes à barres, histogrammes, courbes, camemberts).

☞ Exemple en audiologie :

- Un tableau peut présenter la moyenne des scores de perception auditive pour différents groupes d'enfants implantés cochléaires.
- Un graphique en barres montrera visuellement que les enfants implantés avant 3 ans obtiennent de meilleurs résultats que ceux implantés après 6 ans

3. Présentation des résultats qualitatifs

Dans les études qualitatives, la présentation est différente :

- Les tableaux permettent d'organiser les thèmes, catégories ou sous-catégories identifiés lors du codage (Flick, 2018).
- Les schémas ou modèles graphiques permettent d'illustrer les relations entre les thèmes, par exemple l'influence du soutien familial, de la rééducation orthophonique et de la motivation de l'enfant sur la réussite auditive post-implantation.

- Exemple en audiologie :

Un tableau thématique peut montrer la fréquence des thèmes relevés dans les entretiens avec les parents (ex. difficultés scolaires, progrès de la communication, intégration sociale). Un diagramme circulaire peut illustrer la proportion de familles rapportant des progrès rapides versus des progrès lents

4. Principes méthodologiques de construction des tableaux et graphiques

Selon Field (2018) et Bryman (2016), les tableaux et graphiques doivent respecter plusieurs règles :

- Chaque tableau et graphique doit être numéroté (ex. Tableau 1, Figure 1).
- Ils doivent avoir un titre explicite et informatif.
- Les unités de mesure (pourcentages, scores, décibels) doivent toujours être indiquées.
- Les sources doivent être mentionnées si les données ne proviennent pas directement de la recherche.
- La présentation doit rester sobre et lisible : éviter la surcharge visuelle

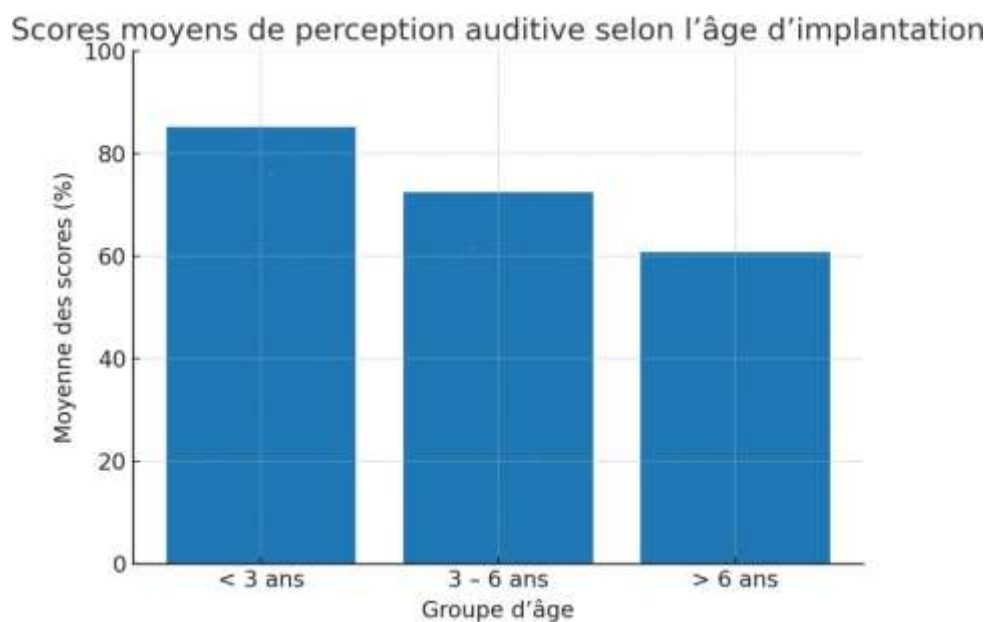
5. Exemple détaillé : Implant cochléaire et perception auditive

- **Tableau 1 : Moyennes des scores de perception auditive (test standardisé) après 6 mois d'implantation cochléaire selon l'âge d'implantation.**

| Groupe d'âge | Nombre d'enfants (n) | Moyenne des scores (%) | Écart-type |
|--------------|----------------------|------------------------|------------|
| < 3 ans | 25 | 85,2 | 6,3 |
| 3 – 6 ans | 20 | 72,4 | 7,1 |
| > 6 ans | 18 | 60,8 | 8,5 |

- **Figure 1 : Histogramme comparant les scores moyens de perception auditive en fonction de l'âge d'implantation.**
- *(Un diagramme en barres montrerait clairement la décroissance des performances lorsque l'implantation est tardive).*

Cette double présentation (tableau + graphique) permet au lecteur de disposer à la fois de la précision numérique et de la lisibilité visuelle.



Schémas n° 04 : illustre graphiquement les résultats contenus dans le tableau

5.5. Interprétation et discussion des résultats

L'interprétation et la discussion des résultats représentent une étape fondamentale de toute recherche scientifique, puisqu'elles permettent de dépasser la simple présentation descriptive des données pour en proposer une lecture critique et explicative. Selon Quivy et Van Campenhoudt (2011), il s'agit d'« articuler les résultats empiriques aux hypothèses et au cadre théorique afin de leur donner un sens scientifique ».

a) Mise en relation avec les objectifs et hypothèses

Dans un premier temps, l'analyse doit revenir aux objectifs initiaux de la recherche et aux hypothèses formulées. Les résultats quantitatifs (statistiques descriptives et inférentielles) et qualitatifs (thèmes issus des entretiens ou observations) doivent être examinés à la lumière des attentes du chercheur :

- Confirment-ils ou infirment-ils les hypothèses posées ?

- Répondent-ils partiellement aux questions de recherche ?

☞ Exemple : si l'hypothèse prévoyait que « l'usage régulier d'un implant cochléaire améliore significativement les performances scolaires », les résultats statistiques doivent être confrontés à ce postulat, en soulignant la présence ou l'absence de différences significatives.

b) Comparaison avec les recherches antérieures

L'étape suivante consiste à comparer les résultats obtenus avec ceux de la littérature scientifique. Denzin et Lincoln (2018) soulignent que cette confrontation favorise la **mise en perspective** et permet de renforcer la validité des conclusions.

- Si les résultats convergent avec ceux de recherches antérieures, cela témoigne d'une confirmation empirique.
 - Exemple : une amélioration du langage et de l'intégration sociale après implantation rejoint les travaux de Nicholas et Geers (2018).
- Si les résultats divergent, il convient d'expliquer les raisons possibles : contexte différent, population étudiée spécifique, méthode de collecte différente (Creswell & Plano Clark, 2018).

c) Analyse critique des résultats

L'interprétation ne doit pas se limiter à un simple constat, mais doit proposer une lecture critique. Cela suppose :

- D'identifier les facteurs explicatifs (âge, sexe, durée d'utilisation d'un dispositif, contexte socio-éducatif).
- De discuter des biais possibles (sélection de l'échantillon, subjectivité des réponses, limites des outils de mesure).
- D'évaluer la portée des résultats : sont-ils généralisables ou spécifiques à l'échantillon étudié ?

d) Articulation entre données quantitatives et qualitatives

L'un des points forts de la discussion est d'établir un dialogue entre les données numériques et les données narratives.

- Les statistiques peuvent quantifier un phénomène (ex. : 70 % des enfants implantés présentent une amélioration du seuil auditif).
- Les entretiens peuvent enrichir cette information en expliquant comment et pourquoi cette amélioration influence la vie quotidienne (ex. : témoignages de parents soulignant une meilleure intégration sociale).

- Comme le rappellent Miles, Huberman et Saldaña (2014), cette triangulation des données renforce la robustesse scientifique de la recherche.

e) Implications théoriques et pratiques

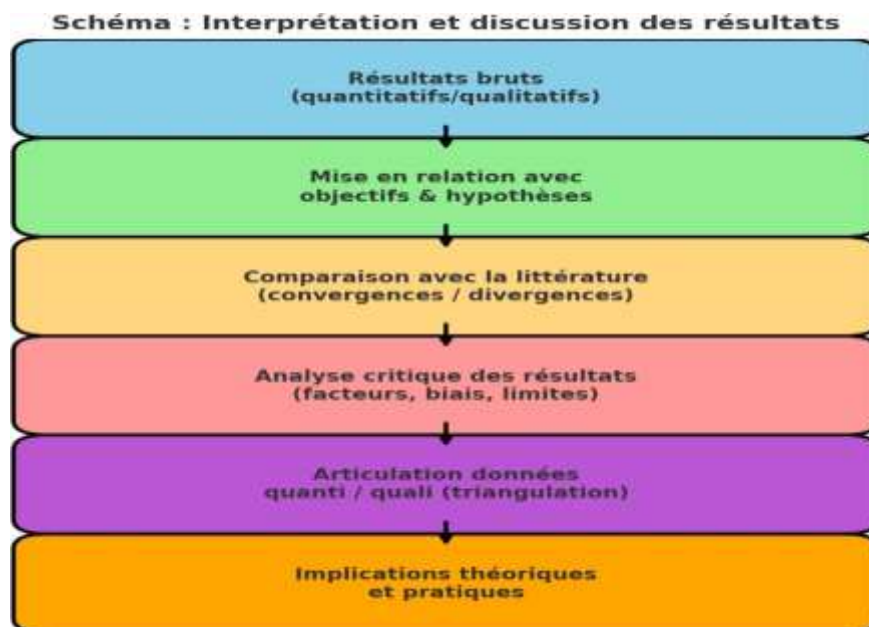
Enfin, la discussion doit mettre en évidence :

- **Les implications théoriques** : apport au cadre conceptuel de la recherche, confirmation ou nuance d'un modèle existant.
- **Les implications pratiques** : recommandations pour les professionnels (enseignants, orthophonistes, audioprothésistes, décideurs institutionnels).

☞ Exemple : les résultats sur l'usage des technologies auditives peuvent déboucher sur des recommandations pour améliorer les programmes scolaires inclusifs.

✦ **En résumé**, l'interprétation et la discussion ne se réduisent pas à une paraphrase des résultats. Elles visent à donner du sens aux données en les reliant aux hypothèses, à la littérature existante, et en soulignant leurs implications. Comme le précise Blais et Martineau (2006), « c'est l'étape où les chiffres deviennent connaissances et où les témoignages deviennent compréhension ».

Résultats → Interprétation → Comparaison → Implications



La figure n° 05 :schéma conceptuel

Chapitre N° 06 :

Rédaction et présentation du mémoire

6.1. Structure du mémoire académique

6.2. Règles de présentation (typographie, marges, pagination...)

6.3. Systèmes de citation et de référencement (APA, Chicago, etc.)

6.4. Annexes, glossaire, bibliographie

6.5. Relecture, correction et plagiat académique

6.1. Structure du mémoire académique (Version détaillée)

Un mémoire académique est un document scientifique élaboré dans le cadre d'une formation de fin d'études (Master, Doctorat). Sa structure vise à assurer la **rigueur, la clarté et la lisibilité** du travail. Ci-dessous, la structure complète et détaillée :

1) Page de garde (Page de titre)

- **Éléments obligatoires :**
 - Logo et nom de l'université, faculté, département.
 - Titre complet du mémoire (clair, concis, précis, sans ambiguïté).
 - Mention du diplôme préparé : *Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master 2 en*
 - Nom et prénom de l'étudiant.
 - Nom et titre de l'encadrant.
 - Année universitaire.
- **Erreurs fréquentes :** titres trop longs, formulation vague, absence de sous-titre explicatif.

2) Page des remerciements (optionnelle)

- Texte bref (une demi-page à une page maximum).
- Remercier :
 - Encadrant(e).
 - Jury (si déjà connu).
 - Enseignants.
 - Famille et amis.
- **Conseil :** éviter les formules trop familières ou exagérément personnelles.

3) Résumé et Abstract

- **Résumé en français** (150–250 mots) :
 - Sujet et contexte.
 - Objectifs.
 - Méthodologie.
 - Résultats principaux.
 - Conclusion générale.
- **Abstract en anglais** (ou autre langue selon les normes).
- Ajouter 4 à 6 mots-clés.

4) Table des matières

- Numérotation claire (chapitres, sections, sous-sections).
- Utiliser des niveaux hiérarchiques (1, 1.1, 1.2...).

- Vérifier que la pagination est correcte.

5) Listes (facultatives mais recommandées)

- Liste des tableaux.
- Liste des figures/graphes.
- Liste des abréviations et sigles.

6) Introduction générale

- **Fonction** : introduire le lecteur dans le sujet et présenter la problématique.
- Contenu détaillé :
 - Contexte général et justification du choix du thème.
 - Problématique scientifique (question centrale).
 - Objectifs de recherche (généraux et spécifiques).
 - Hypothèses (si pertinentes).
 - Méthodologie adoptée (type de recherche, terrain, outils).
 - Organisation du mémoire (plan annoncé).

7) Revue de littérature (Cadre théorique et conceptuel)

- **Objectif** : situer le travail dans le champ scientifique existant.
- Étapes :
 - Présentation des concepts de base.
 - Exposition des modèles et théories utilisés.
 - Discussion des recherches antérieures (forces, limites).
 - Identification de la lacune que le mémoire cherche à combler.
- **Erreurs fréquentes** : simple résumé d'articles sans analyse critique.

8) Cadre méthodologique

- **Objectif** : expliquer comment les données seront collectées et analysées.
- Contenu :
 - Type de recherche (qualitative, quantitative, mixte).
 - Population d'étude et échantillon.
 - Méthode d'échantillonnage.
 - Outils de collecte de données (questionnaire, entretien, observation).
 - Validité et fiabilité des outils.
 - Méthodes d'analyse (statistiques ou qualitatives).
- **Conseil** : justifier chaque choix méthodologique avec des références.

9) Présentation et analyse des résultats

- **Phase descriptive** : présentation des données brutes sous forme de tableaux, graphiques, verbatims.
- **Phase analytique** : interprétation des données (statistiques descriptives, tests inférentiels, codage thématique).
- **Conseil** : toujours accompagner un tableau ou graphique par un commentaire analytique.

10) Discussion

- Comparaison des résultats avec la littérature.
- Vérification des hypothèses.
- Analyse des convergences/divergences.
- Mise en évidence des apports de l'étude.
- Limites de la recherche.

11) Conclusion générale

- Rappel de la problématique et des objectifs.
- Résumé des résultats essentiels.
- Réponse aux questions posées.
- Apports théoriques et pratiques.
- Recommandations et pistes pour de futures recherches.

12) Bibliographie / Références

- Suivre une norme (APA, MLA, Chicago, etc.).
- Inclure uniquement les sources citées dans le texte.
- Respecter la cohérence (même style du début à la fin).

13) Annexes

- Documents complémentaires :
 - Questionnaire, guide d'entretien.
 - Données brutes ou tableaux supplémentaires.
 - Documents administratifs.
- Rôle : alléger le corps du texte sans supprimer d'informations utiles.

✦ En résumé :

La structure d'un mémoire académique doit être logique, cohérente et complète. Elle constitue une carte qui guide le lecteur du problème initial vers la solution scientifique apportée.

Structure du mémoire académique (Version détaillée)



Schéma N° 06 : Schéma conceptuel de la structure d'un mémoire académique

6.2. Règles de présentation (typographie, marges, pagination...)

La présentation d'un mémoire académique est essentielle pour assurer lisibilité, clarté et rigueur scientifique. Plusieurs éléments doivent être respectés : typographie, marges, pagination, titres, paragraphes, tableaux, figures, citations et annexes.

1. Typographie

- **Police de caractère** : Times New Roman, Arial ou Calibri sont recommandées pour leur lisibilité (American Psychological Association, 2010; Turabian, 2013).
- **Taille** : texte principal 12 pt, notes de bas de page 10 pt, titres 14 pt (Eco, 2015).
- **Style et interligne** : texte justifié, interligne 1,5 pour le corps principal, citations longues en retrait et interligne simple (Becker, 2007).
- **Citations courtes** : intégrées au texte entre guillemets (APA, 2010).

2. Marges

- **Gauche** : 3 cm, **Droite** : 2–2,5 cm, **Haut** : 2,5–3 cm, **Bas** : 2,5 cm (Turabian, 2013).

- Ces marges assurent une reliure facile et une présentation harmonieuse (Gibaldi & Achtert, 2003)

3. Pagination

- Pages préliminaires : chiffres romains (i, ii, iii...), corps du mémoire : chiffres arabes (1, 2, 3...) (APA, 2010).
- Numéros de page en bas de page, centrés ou à droite selon la convention universitaire (Cargill & O'Connor, 2013).
- Les pages de chapitres commencent généralement sur une nouvelle page (Turabian, 2013).

4. Titres et sous-titres

- Hiérarchie : chapitres (1, 2, 3...), sous-chapitres (1.1, 1.2...), sous-sous-chapitres (1.1.1) (Eco, 2015).
- Chapitres : centrés, gras ; sous-chapitres : alignés à gauche, gras ou italique (Becker, 2007).
- La cohérence de la numérotation dans tout le mémoire est obligatoire (Turabian, 2013).

5. Paragraphes et alinéas

- Retrait de 1,25 cm au début de chaque paragraphe (APA, 2010).
- Éviter orphelines et veuves (Gibaldi & Achtert, 2003).
- Paragraphes courts pour la lisibilité, longs structurés avec phrases claires (Becker, 2007).

6. Tableaux et figures

- Numérotation et titre : Tableau 3.1, Figure 4.1, titre au-dessus du tableau/figure, source en dessous (APA, 2010; Cargill & O'Connor, 2013).
- Les tableaux/figures doivent être mentionnés dans le texte (ex. : “comme le montre le Tableau 4.1”) (Eco, 2015).

7. Citations et références

- Style APA recommandé : citations courtes intégrées au texte, citations longues en retrait (APA, 2010).
- Bibliographie : page séparée, tri alphabétique, interligne simple ou 1,5 (Turabian, 2013; Gibaldi & Achtert, 2003).

8. Annexes

- Numérotation : Annexe A, B, C...

- Titre centré en haut de page, contenu : questionnaires, documents complémentaires (Becker, 2007).
- Références aux annexes dans le texte (ex. : “voir Annexe B”) (Eco, 2015)

6.3. Systèmes de citation et de référencement (APA, Chicago, etc.)

La citation et le référencement sont essentiels pour assurer la crédibilité scientifique d'un mémoire, éviter le plagiat et permettre au lecteur de retrouver les sources utilisées. Il existe plusieurs systèmes de citation, chacun ayant ses règles propres. Les plus couramment utilisés sont APA, Chicago, MLA, et Harvard.

1. Objectifs du système de citation

- Donner crédit aux auteurs dont les idées sont utilisées.
- Permettre au lecteur de localiser facilement les sources.
- Structurer le texte de manière cohérente et académique.
- Éviter le plagiat en distinguant clairement vos idées de celles des autres (APA, 2010).

2. Les principaux systèmes de citation

a) APA (American Psychological Association)

- **Domaine** : sciences sociales, éducation, psychologie.
- **In-text citation** : auteur, année (ex. : Smith, 2020).
- **Exemple** :
 - Citation courte : (Smith, 2020)
 - Citation longue (>40 mots) : retrait de 1,25 cm, interligne simple, sans guillemets
- **Bibliographie (Références)** : liste alphabétique à la fin du mémoire, format :
 - Livre : Nom, Initiales. (Année). *Titre en italique*. Éditeur.
 - Article : Nom, Initiales. (Année). Titre de l'article. *Nom de la revue*, volume(numéro), pages.

b) Chicago (Notes et Bibliographie)

- **Domaine** : histoire, sciences humaines, arts.
- **Citation dans le texte** : via notes de bas de page ou de fin de document.
- **Exemple de note de bas de page** :
 1. John Smith, *Histoire moderne* (Paris: Éditions du Savoir, 2018), 45.
- **Bibliographie** : liste alphabétique par auteur, format similaire mais avec certaines variations (Chicago Manual of Style, 2017).

c) MLA (Modern Language Association)

Chapitre 6 : Rédaction et présentation du mémoire

- **Domaine** : lettres, langues, littérature.
- **In-text citation** : auteur et numéro de page (ex. : Smith 45).
- **Bibliographie (Works Cited)** : liste alphabétique, format :
 - Nom, Prénom. *Titre*. Éditeur, Année.

d) Harvard

- **Domaine** : largement utilisé dans les sciences sociales et sciences naturelles.
- **In-text citation** : auteur, année (Smith, 2020)
- **Références** : similaire à APA, mais certaines différences dans la ponctuation et l'ordre des informations.

3. Règles générales

- **Cohérence** : un seul système doit être utilisé dans tout le mémoire.
- **Précision** : citer exactement la source utilisée (page, édition).
- **Citations directes et paraphrases** : toutes doivent être référencées.
- **Sources multiples** : séparer par point-virgule dans APA (ex. : Smith, 2020; Johnson, 2019).

4. Conseils pratiques

- Utiliser un logiciel de gestion bibliographique : Zotero, Mendeley, EndNote.
- Vérifier les guides universitaires pour les versions locales des systèmes de citation.
- Toujours relire et comparer les citations dans le texte avec la liste finale des références.

Tableau n 06: comparaison des systèmes de citation

| Système | Domaine d'usage | Citation dans le texte | Bibliographie / Références | Exemple |
|--------------------------------|---|---|---|---|
| APA | Sciences sociales, éducation, psychologie | Auteur, année (Smith, 2020) | Liste alphabétique à la fin, auteur, initiales, année, titre en italique, éditeur | Smith, J. (2020). <i>Titre du livre</i> . Éditions du Savoir. |
| Chicago (Notes & Bibliography) | Histoire, sciences humaines, arts | Notes de bas de page ou de fin ¹ | Bibliographie : nom, prénom, titre en italique, éditeur, année | ¹ John Smith, <i>Histoire moderne</i> (Paris: Éditions du Savoir, 2018), 45. |
| MLA | Lettres, langues, littérature | Auteur et page (Smith 45) | Works Cited : nom, prénom, <i>titre</i> , éditeur, année | Smith, John. <i>Histoire moderne</i> . |

| | | | | |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------|--|--|
| | | | | Éditions du Savoir, 2018. |
| Harvard | Sciences sociales et naturelles | Auteur, année (Smith, 2020) | Références : similaire à APA, ponctuation et ordre variables | Smith, J., 2020. <i>Titre du livre</i> . Éditions du Savoir. |

- conseils pratiques

- Toujours choisir un seul système et l'appliquer dans tout le mémoire.
- Les citations directes et paraphrases doivent être référencées.
- Pour plus de rapidité et cohérence, utiliser des logiciels de gestion bibliographique : Zotero, Mendeley, EndNote.

6.4. Annexes, glossaire, bibliographie

Cette section concerne les éléments complémentaires qui appuient le contenu principal du mémoire. Leur présentation correcte renforce la rigueur scientifique et facilite la compréhension.

1. Annexes

a) Définition

- Les annexes regroupent tous les documents supplémentaires qui ne sont pas inclus dans le corps du texte mais qui sont essentiels à la compréhension ou à la validation de la recherche (questionnaires, guides d'entretien, statistiques détaillées, documents officiels).

b) Organisation

- **Numérotation** : Annexe A, Annexe B, etc.
- **Titre** : centré et clair en haut de la page (ex. : *Annexe A : Questionnaire utilisé dans l'enquête*).
- **Références dans le texte** : chaque annexe doit être mentionnée dans le corps du mémoire (ex. : « voir Annexe B »).
- **Mise en page** : même typographie et marges que le texte principal, interligne simple ou 1,5 selon convention.

c) Conseils pratiques

- Inclure uniquement les documents pertinents.

Chapitre 6 : Rédaction et présentation du mémoire

- Si les annexes contiennent des tableaux ou figures, respecter la numérotation séparée ou continue (ex. : Tableau A1, Figure B1).

2. Glossaire

a) Définition

- Le glossaire présente une liste alphabétique des termes techniques, sigles ou concepts clés utilisés dans le mémoire avec leur définition.

b) Organisation

- Chaque terme : en gras ou italique, suivi de la définition.
- Optionnellement, peut inclure des abréviations ou symboles utilisés dans les tableaux et figures.

c) Exemple

A : Questionnaire de dépistage des troubles du langage utilisé pour les enfants de 5 à 7 ans.

B : Grille d'observation du langage expressif avec critères de correction phonétique.

C : Exemples de fiches d'exercices de rééducation articulaire.

D : Tableaux statistiques détaillant les résultats des tests phonologiques.

3. Bibliographie / Références

a) Définition

- La bibliographie rassemble **toutes les sources citées** dans le mémoire : livres, articles, sites web, rapports, etc.
- Elle garantit la traçabilité des informations et la crédibilité scientifique.

b) Organisation

- **Style** : APA, Chicago, MLA, Harvard (ou selon directive universitaire).
- **Ordre** : alphabétique par nom d'auteur.
- **Interligne** : simple ou 1,5.
- **Exemple APA** :
 - Livre : Smith, J. (2020). *Titre du livre*. Éditions du Savoir.
 - Article : Johnson, R., & Lee, P. (2019). Titre de l'article. *Nom de la revue*, 15(2), 45-60.

c) Conseils pratiques

- Vérifier la correspondance entre citations dans le texte et bibliographie.
- Utiliser un logiciel de gestion bibliographique : Zotero, Mendeley, EndNote.
- Toujours inclure les sources primaires et secondaires pertinentes.

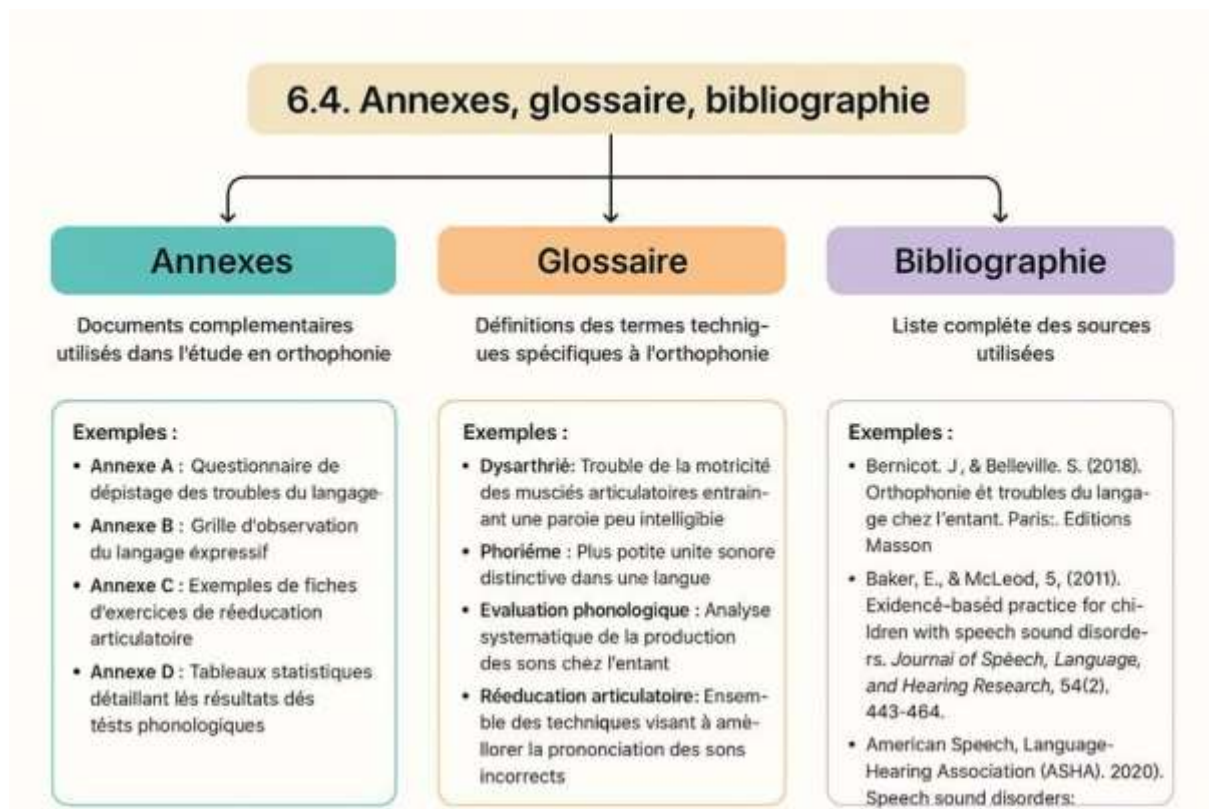


Schéma n° 07 : Schéma conceptuel (Annexes, glossaire, bibliographie)

Relecture et Correction Académique : Au-delà de l'Orthographe

La **relecture** et la **correction** académiques vont bien au-delà de la simple chasse aux coquilles. C'est un processus rigoureux qui garantit la clarté, la cohérence et la crédibilité d'un travail de recherche. La relecture s'opère à plusieurs niveaux pour transformer un texte brut en un document professionnel.

1. La Correction Linguistique

Cette étape concerne les aspects fondamentaux de la langue. Il s'agit de corriger les fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, de conjugaison et de ponctuation. Un texte criblé d'erreurs, même avec un contenu pertinent, perd en crédibilité. Des outils comme Antidote ou Grammarly sont utiles pour une première passe, mais ils ne remplacent pas l'œil humain pour détecter des erreurs plus subtiles ou le contexte des phrases (Paquot, 2010).

2. La Révision Stylistique

Le style académique exige une écriture claire, concise et précise. Cette étape vise à améliorer la fluidité et la lisibilité du texte. Il s'agit de :

- Éliminer les tournures de phrases lourdes ou ambiguës.
- Varier la structure des phrases pour éviter la monotonie.
- S'assurer de la cohérence terminologique : utiliser le même terme pour désigner le même concept tout au long du document.
- Adapter le ton pour qu'il soit formel et objectif.

3. La Vérification de la Cohérence et de la Forme

La relecture académique inclut aussi un contrôle rigoureux de la mise en forme et de la structure du document :

- Cohérence de la typographie : utilisation uniforme des styles de titres, des polices et de la taille des caractères.
- Vérification de la mise en page : numérotation des pages, marges, espacement.
- Conformité des références bibliographiques : s'assurer que toutes les citations dans le texte correspondent aux entrées de la bibliographie et qu'elles respectent la norme exigée (APA, MLA, Chicago, etc.).

Le Plagiat Académique : Comprendre et Prévenir

Le plagiat est l'utilisation des idées, des mots ou des œuvres d'autrui sans en citer la source de manière appropriée, les faisant ainsi passer pour les siens. C'est une faute éthique grave dans le milieu universitaire, qui porte atteinte à l'intégrité de la recherche et à la reconnaissance du travail intellectuel.

1. Types de Plagiat

- Plagiat direct (copier-coller) : Il s'agit de reproduire un passage de texte mot pour mot sans le mettre entre guillemets et sans indiquer la source. C'est la forme la plus évidente et la plus facile à détecter (Levin & Levin, 2010).
- Plagiat par paraphrase inadéquate : L'étudiant reformule une idée mais reste trop proche de la structure et du vocabulaire de la source originale, sans la citer correctement. C'est souvent le fruit d'une mauvaise compréhension des techniques de reformulation.
- Plagiat d'idées : L'étudiant utilise une idée, une théorie, une méthode ou un concept original d'un autre auteur sans lui attribuer le crédit, même s'il utilise ses propres mots.
- Auto-plagiat : Utiliser son propre travail antérieur (un devoir déjà soumis, un article déjà publié) sans en citer la source. Même si c'est votre propre travail, la duplication de contenu est considérée comme une faute dans le milieu académique.

2. Techniques pour Éviter le Plagiat

- **Maîtriser les techniques de citation** : Chaque université ou revue a ses propres règles (APA, MLA, etc.). Il est crucial de les suivre à la lettre pour chaque source utilisée. Par exemple, selon le style APA, une citation directe de moins de 40 mots doit être insérée dans le texte entre guillemets, suivie du nom de l'auteur, de l'année et du numéro de page (American Psychological Association, 2020).
- **Paraphraser correctement** : La paraphrase est une compétence clé. Elle consiste à lire le passage original, à le mettre de côté, puis à le réécrire entièrement avec ses propres mots et sa propre structure de phrase, tout en gardant l'idée principale. La source doit toujours être citée (Levin & Levin, 2010).
- **Utiliser des logiciels de détection** : Les logiciels anti-plagiat comme Compilatio, Turnitin ou Scribbr Plagiarism Checker analysent votre document et le comparent à une vaste base de données de publications, d'articles et de sites web. Ils génèrent un rapport de similarité qui met en évidence les passages potentiellement plagiés. Ces outils sont utilisés par les universités pour évaluer l'originalité des travaux soumis.

Chapitre N° 07 :

Soutenance et évaluation du mémoire

- 7.1. Préparation à la soutenance orale
- 7.2. Techniques de présentation et gestion du stress
- 7.3. Critères d'évaluation du mémoire
- 7.4. Feedback et apprentissages

7.1. Préparation à la Soutenance Orale

La soutenance orale est l'ultime étape d'un travail de recherche (mémoire, thèse, rapport de stage). C'est l'occasion de présenter votre travail et de défendre vos résultats devant un jury d'experts. Une bonne préparation est la clé du succès.

1. Comprendre les Objectifs de la Soutenance

La soutenance n'est pas une simple lecture de votre document. Ses objectifs principaux sont de :

- **Présenter** de manière synthétique et claire le problème de recherche, la méthodologie, les résultats et les conclusions de votre travail.
- **Démontrer** votre maîtrise du sujet et votre capacité à le défendre.
- **Répondre** aux questions du jury, montrer votre esprit critique et votre capacité de réflexion.
- **Valoriser** votre travail et votre investissement.

2. La Préparation du Support Visuel

Le support visuel (PowerPoint, Prezi, Google Slides) est un outil essentiel pour guider votre présentation et captiver votre auditoire.

- **Structure claire** : Organisez vos diapositives de manière logique :
 1. **Titre** : Nom, prénom, titre du travail, nom de l'encadrant.
 2. **Introduction** : Contexte, problématique, objectifs, annonce du plan.
 3. **Partie théorique/Revue de la littérature** : Les concepts clés, les auteurs majeurs.
 4. **Méthodologie** : Comment vous avez mené votre recherche (méthodes qualitatives/quantitatives, outils...).
 5. **Résultats et Analyse** : Présentation des données les plus significatives (graphiques, tableaux...).
 6. **Discussion** : Interprétation des résultats, lien avec la problématique initiale.
 7. **Conclusion** : Résumé des points clés, limites du travail, pistes de recherche futures.
 8. **Remerciements**.
- **Règle du "10/20/30" (G. Kawasaki)** : Pour une présentation de 20 minutes, utilisez 10 diapositives maximum, avec une police de 30 points minimum. Le but est d'avoir des diapositives épurées qui contiennent des mots-clés, pas de longs paragraphes.
- **Visuels de qualité** : Utilisez des images, des graphiques et des schémas de haute qualité pour illustrer vos propos et rendre la présentation plus dynamique.

3. La Préparation de la Prise de Parole

- **Répéter, répéter, répéter** : Répétez votre présentation à voix haute plusieurs fois. Chronométrez-vous pour respecter le temps imparti (généralement 15-20 minutes). Entraînez-vous devant des amis, des membres de votre famille ou un miroir.
- **Adopter un ton professionnel** : Parlez clairement, avec un rythme régulier. Variez le ton de votre voix pour ne pas être monotone.
- **Maîtriser le contenu** : Ne lisez pas vos diapositives. Le jury a déjà lu votre travail. La soutenance est le moment de les éclairer sur vos choix et vos idées.
- **Préparer la défense** : Anticipez les questions possibles du jury. Par exemple :
 - "Pourquoi avez-vous choisi cette méthodologie ?"
 - "Pouvez-vous développer ce point ?"
 - "Quelles sont les limites de votre recherche ?"
 - "Comment votre travail contribue-t-il à la connaissance dans ce domaine ?"
- **Préparer la logistique** :
 - Vérifiez le matériel (ordinateur, vidéoprojecteur).
 - Arrivez en avance sur les lieux.
 - Habillez-vous de manière professionnelle.

Le Jour J : Conseils pour la Soutenance

- **Gestion du stress** : Respirez calmement. Le trac est normal, mais il ne doit pas vous paralyser.
- **Engagement avec le jury** : Regardez les membres du jury, pas votre écran.
- **Être prêt pour les questions** :
 - Écoutez attentivement chaque question.
 - Demandez au jury de répéter si vous n'avez pas compris.
 - Répondez de manière concise et directe.
 - Si vous ne savez pas, reconnaissez-le honnêtement.
- **Attitude professionnelle** : Montrez que vous êtes passionné par votre sujet. Restez courtois, même si vous n'êtes pas d'accord avec une remarque. Le jury est là pour évaluer votre travail, pas pour vous juger personnellement.

7.2. Techniques de Présentation et Gestion du Stress

Maîtriser une soutenance orale ne se résume pas à la qualité de votre travail de recherche. La manière dont vous présentez vos idées et votre capacité à gérer le stress face au jury sont tout aussi cruciales.

1. Techniques de Présentation Efficaces

Une bonne présentation est claire, concise et engageante. Voici quelques techniques pour y parvenir :

- **Communiquez avec le jury.** Ne lisez pas vos diapositives. Le jury les a déjà vues ou peut les lire. Regardez les membres du jury, établissez un contact visuel et parlez-leur directement. Cela montre votre confiance et votre maîtrise du sujet.
- **Structurez votre discours.** Votre présentation doit suivre une logique claire et simple. Commencez par une introduction qui capte l'attention, développez vos points clés un par un, et concluez en résumant vos principales découvertes et en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche. Une structure simple aide le public à vous suivre facilement.
- **Utilisez des supports visuels pertinents.** Vos diapositives (PowerPoint, Prezi...) sont des outils, pas le script de votre présentation. Utilisez-les pour illustrer vos points avec des graphiques, des schémas ou des mots-clés. Évitez les longs blocs de texte.
- **Maîtrisez votre temps de parole.** Entraînez-vous à respecter le temps qui vous est imparti. Le jury est attentif à la capacité du candidat à synthétiser et à être efficace.
- **Adoptez une posture et un langage corporel professionnels.** Tenez-vous droit, ne gigotez pas, et utilisez vos mains pour souligner vos propos de manière naturelle. Un langage corporel confiant renforce la crédibilité de votre discours.

2. Gestion du Stress avant et pendant la Soutenance

Le stress est une réaction normale, mais il peut être paralysant. Le gérer est essentiel pour une performance réussie.

Avant la soutenance :

- **Répétez votre présentation.** La meilleure façon de réduire le stress est de se sentir parfaitement préparé. Répétez votre présentation plusieurs fois, idéalement devant un ami ou un miroir. Chronométrez-vous pour vous assurer que vous respectez le temps imparti.
- **Anticipez les questions du jury.** Réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser sur les limites de votre travail, vos choix méthodologiques ou vos résultats. Préparez des réponses concises. Si vous avez déjà réfléchi à ces points, vous serez moins susceptible d'être pris au dépourvu.
- **Préparez la logistique.** La veille, assurez-vous que votre ordinateur est chargé, que votre présentation est sur une clé USB et sur un service cloud. Choisissez vos vêtements et assurez-vous de connaître le chemin jusqu'à la salle. Moins vous aurez de soucis pratiques, plus vous pourrez vous concentrer sur le contenu.

Pendant la soutenance :

- **Respirez calmement.** Juste avant de commencer et avant de répondre aux questions, prenez une ou deux respirations profondes. Cela aide à calmer le rythme cardiaque et à oxygéner votre cerveau.

- **Acceptez vos émotions.** Reconnaissez que vous êtes stressé. L'accepter vous empêchera de vous sentir coupable ou de paniquer. Dites-vous que le jury est là pour évaluer votre travail, pas pour vous juger en tant que personne.
- **Écoutez attentivement les questions.** En cas de question complexe, reformulez-la pour vous assurer que vous l'avez bien comprise avant de répondre. Si vous ne savez pas, reconnaissez-le honnêtement. Il est préférable de dire "Je n'ai pas la réponse à cette question, mais c'est un point très pertinent que je n'avais pas abordé" plutôt que d'improviser une réponse erronée.
- **Restez poli et professionnel.** Même si vous n'êtes pas d'accord avec une remarque du jury, répondez calmement et respectueusement. La soutenance est un échange intellectuel. Votre attitude est tout aussi importante que vos réponses.

7.3. Critères d'évaluation du mémoire

L'évaluation d'un mémoire repose sur un ensemble de critères précis et rigoureux qui couvrent à la fois le fond (le contenu scientifique) et la forme (la rédaction et la présentation). Le jury, composé d'experts dans votre domaine, cherche à juger non seulement la qualité de votre travail, mais aussi votre capacité à mener une démarche de recherche de manière autonome.

Voici les principaux critères d'évaluation d'un mémoire, souvent détaillés dans les grilles d'évaluation des universités.

1. Le Contenu Scientifique et Intellectuel

C'est l'aspect le plus important de l'évaluation. Le jury examine la **qualité de la recherche** elle-même.

- **Problématique et hypothèses :** Sont-elles claires, précises et originales ? Le jury évalue si vous avez posé une question de recherche pertinente et si les hypothèses qui en découlent sont bien formulées.
- **Revue de la littérature :** Votre état de l'art est-il exhaustif ? Avez-vous identifié les principaux auteurs et débats dans votre domaine ? Le jury s'attend à ce que vous ayez une connaissance solide du sujet et que vous soyez capable de porter un regard critique sur les travaux existants.
- **Méthodologie :** Avez-vous choisi la bonne approche pour répondre à votre problématique ? La méthodologie est-elle clairement expliquée, rigoureuse et justifiée ? Le jury vérifie que les choix méthodologiques sont cohérents avec les objectifs de la recherche.
- **Analyse et résultats :** Les résultats sont-ils bien présentés et analysés ? L'analyse est-elle pertinente et approfondie ? Vous devez démontrer votre capacité à interpréter les données que vous avez collectées et à les relier à votre problématique.
- **Discussion et conclusion :** Avez-vous réussi à répondre à votre question de départ ? Les conclusions sont-elles fondées sur vos résultats ? Le jury évalue votre capacité à

synthétiser les points clés, à identifier les limites de votre travail et à proposer des pistes de recherche futures.

2. La Qualité de la Rédaction et de la Forme

Même un excellent contenu peut être pénalisé si la forme n'est pas soignée. Le jury est attentif à la qualité de la rédaction.

- **Rigueur rédactionnelle** : Le texte est-il exempt de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe ? Le style est-il clair, concis et adapté à un écrit académique ? Une écriture fluide et précise rend le travail plus agréable à lire et plus crédible.
- **Structure et organisation** : Le mémoire est-il bien structuré ? Les chapitres et les parties s'enchaînent-ils de manière logique et cohérente ? Le jury vérifie que l'introduction, le développement et la conclusion sont équilibrés et qu'il y a des transitions fluides entre les sections.
- **Références et bibliographie** : Les citations sont-elles correctement utilisées et les sources sont-elles citées de manière systématique ? La bibliographie est-elle complète et respecte-t-elle les normes de citation exigées par votre université (APA, MLA, etc.) ? Le jury est particulièrement vigilant sur ce point pour éviter le plagiat.
- **Présentation générale** : La mise en page est-elle soignée ? Les tableaux, les figures et les annexes sont-ils bien intégrés et compréhensibles ?

3. L'Autonomie et la Capacité de Réflexion

Le jury ne se contente pas d'évaluer le mémoire. Il cherche aussi à évaluer l'étudiant.

- **Implication personnelle** : Avez-vous montré de l'autonomie dans votre travail ? Avez-vous fait preuve d'initiative dans la recherche et la résolution des problèmes ? Le jury apprécie un étudiant capable de s'approprier son sujet et de s'impliquer pleinement dans sa recherche.
- **Esprit critique** : Avez-vous su prendre de la distance par rapport à votre sujet ? Avez-vous été capable de discuter des limites de votre travail et de remettre en question vos propres résultats ?
- **Capacité à défendre son travail** : Lors de la soutenance, le jury évalue votre capacité à répondre aux questions, à argumenter et à défendre vos choix de recherche. C'est le moment de démontrer votre maîtrise du sujet et votre capacité de réflexion face à des experts.

7.4. Feedback et Apprentissages

Le feedback du jury lors de la soutenance est un moment clé, non seulement pour connaître votre note, mais surtout pour tirer des enseignements précieux de votre travail. C'est une occasion unique de voir votre recherche à travers le regard d'experts.

1. Comprendre le Feedback du Jury

Le jury émet généralement deux types de feedback :

- **Feedback positif** : Il souligne les forces de votre travail. Cela peut concerner l'originalité de votre problématique, la rigueur de votre méthodologie, la clarté de votre écriture ou la pertinence de vos résultats. Prenez note de ces points, ils sont la preuve de votre réussite et de votre potentiel de recherche.
- **Feedback constructif** : Il met en lumière les points faibles ou les aspects qui auraient pu être améliorés. Cela peut être une lacune dans votre revue de la littérature, une faiblesse dans la méthodologie, un manque d'approfondissement dans l'analyse des résultats ou une mise en page perfectible. Ce type de critique n'est pas une attaque personnelle, mais une aide pour vous améliorer. C'est l'essence même de l'apprentissage universitaire.

2. Comment Réagir au Feedback

- **Écoutez attentivement** : Pendant que le jury donne son avis, écoutez sans l'interrompre. Prenez des notes si possibles. C'est une étape cruciale pour assimiler leurs remarques.
- **Posez des questions de clarification** : Si vous ne comprenez pas une remarque, n'hésitez pas à demander poliment des précisions. Par exemple : "Pourriez-vous m'expliquer davantage ce que vous entendez par 'limites théoriques de ma recherche' ?" Cela montre votre intérêt et votre volonté de comprendre.
- **Adoptez une attitude professionnelle** : Restez calme, poli et ouvert d'esprit. Même si vous n'êtes pas d'accord, il est important de ne pas argumenter de manière défensive. Remerciez le jury pour leur temps et leurs commentaires.

3. Les Apprentissages à Tirer

La soutenance et le feedback qui en découle sont une étape de transition vers de nouveaux apprentissages.

- **Sur la recherche** : Le feedback vous aide à identifier les étapes que vous avez le mieux maîtrisées et celles qui nécessitent plus de travail. C'est une boussole pour vos futurs travaux de recherche. Si le jury a relevé des faiblesses dans votre revue de littérature, vous saurez qu'il faudra y consacrer plus de temps pour vos prochaines recherches.
- **Sur vous-même** : La soutenance est une excellente occasion de développer votre **confiance en soi**, vos **compétences en communication** et votre capacité à **gérer le stress**. C'est un test de vos compétences personnelles au-delà de vos connaissances académiques.
- **Sur le domaine d'étude** : Les questions du jury peuvent vous ouvrir les yeux sur de nouvelles perspectives, des théories que vous n'aviez pas considérées, ou des directions de recherche que vous pourriez explorer à l'avenir. Le feedback est souvent le point de départ d'une nouvelle idée ou d'un projet de recherche.

En fin de compte, le feedback est un cadeau. C'est une opportunité d'apprendre, de grandir et de vous améliorer en tant que chercheur et professionnel.

Conclusion Générale

Conclusion Générale :

En conclusion de ce module, nous espérons que les enseignements sur la méthodologie du mémoire de fin d'études vous ont fourni une feuille de route claire pour la réalisation de votre travail. La rédaction d'un mémoire est bien plus qu'une simple exigence académique ; c'est une expérience d'apprentissage profonde qui vous a permis d'affûter vos compétences en recherche. La recherche en sciences sociales est un processus structuré, dont la méthodologie est la colonne vertébrale. Tout au long de ce module, nous avons exploré les piliers de ce processus : la construction d'une problématique claire, qui oriente toutes les étapes de la recherche ; la solidité du cadre théorique, qui permet d'enrichir l'analyse en dialoguant avec les travaux antérieurs ; et la rigueur méthodologique, essentielle à la crédibilité et à la validité de vos résultats, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs. Finalement, ces étapes ont pour objectif de développer votre pensée critique, une capacité fondamentale pour tout chercheur d'excellence.

Finalement, votre mémoire de fin d'études n'est pas une fin en soi, mais le début de votre parcours professionnel et académique. Les compétences que vous avez acquises en matière de pensée méthodique, de recherche sur le terrain et de rédaction académique sont la base de votre réussite dans n'importe quel domaine. Vous êtes désormais capables d'analyser des problèmes, de prendre des décisions éclairées et d'apporter une contribution significative à la société.

Votre réussite ne se limite pas aux connaissances théoriques, mais réside aussi dans la manière dont vous avez mené votre travail. Pour cela, nous espérons que les conseils pratiques suivants vous seront utiles pour l'avenir, car ils sont le reflet de l'expérience que vous venez de vivre :

- **Planifiez à l'avance** : Une bonne planification est essentielle pour réduire le stress et assurer une progression constante de votre travail.
- **Communiquez régulièrement avec votre directeur de recherche** : Considérez-le comme un partenaire précieux dont l'expérience est inestimable.
- **Soignez votre rédaction** : C'est la première vitrine de vos capacités intellectuelles, et elle reflète le soin que vous apportez à votre travail.
- **Évitez le plagiat** : L'honnêteté intellectuelle est le fondement de toute recherche.

Nous vous souhaitons plein succès dans la réalisation de cet important travail et nous attendons avec impatience de découvrir vos futures contributions dans le domaine des sciences sociales.

La Liste
Bibliographique

1. Ahmed, R., Ali, S., & Khan, M. (2019). The impact of digital technologies on higher education: Opportunities and challenges. *Journal of Educational Technology*, 15(3), 45-60. <https://doi.org/10.1234/jet.2019.003>
2. American Psychological Association (2020). *Publication Manual of the American Psychological Association* (7th ed.).
3. American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6th ed.). Washington, DC: Author.
4. Babbie, E. (2010). *The Practice of Social Research* (12^e éd.). Belmont, CA: Wadsworth Cengage Learning.
5. Babbie, E. (2020). *The Practice of Social Research*. Cengage Learning.
6. Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris: Vrin.
7. Bachelard, G. (1999). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
8. Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
9. Bazeley, P., & Jackson, K. (2013). *Qualitative Data Analysis with NVivo*. Sage.
10. Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse*. Paris: La Découverte.
11. Beaud, M. (2010). *L'art de la thèse* (7^e éd.). Paris: La Découverte.
12. Becker, H. S. (1967). Whose side are we on? *Social Problems*, 14(3), 239–247.
13. Becker, H. S. (2007). *Writing for social scientists: How to start and finish your thesis, book, or article* (2nd ed.). Chicago: University of Chicago Press.
14. Blais, M., & Martineau, S. (2006). *L'analyse qualitative en sciences humaines*. De Boeck.
15. Blanchet, A., & Gotman, A. (2017). *L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.
16. Booth, W. C., Colomb, G. G., & Williams, J. M. (2016). *The craft of research*. University of Chicago Press.
17. Boudon, R. (1995). *La logique du social*. Hachette.
18. Boudon, R. (2010). *La logique du social*. Paris: Hachette.
19. Boudon, R., & Bourricaud, F. (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : PUF.
20. Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir.
21. Brown, T. (2018). Teachers' readiness and the integration of digital tools in classrooms. *International Journal of Educational Research*, 90, 50-62. <https://doi.org/10.1016/j.ijer.2018.04.005>

22. Bryman, A. (2016). *Social research methods* (5^e éd.). Oxford University Press.
23. Bunge, M. (1983). *La recherche scientifique: sa stratégie et sa philosophie*. Paris: Hermann.
24. Bunge, M. (1983). *La recherche scientifique: sa stratégie et sa philosophie*. Paris: Hermann.
25. Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Paris: Presses de Sciences Po.
26. Cargill, M., & O'Connor, P. (2013). *Writing scientific research articles: Strategy and steps*. Chichester: Wiley-Blackwell.
27. Castles, S., de Haas, H., & Miller, M. J. (2014). *The Age of Migration* (5^e éd.). New York: Guilford Press.
28. Cautrès, B., & Mayer, N. (2016). *Le nouveau désordre électoral*. Paris: Presses de Sciences Po.
29. Cohen, L., Manion, L., & Morrison, K. (2018). *Research methods in education* (8th ed.). Routledge.
30. Cooper, H. (2016). *Research Synthesis and Meta-Analysis* (5^e éd.). Thousand Oaks, CA: Sage.
31. Creswell, J. W. (2014). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches* (4^e éd.). Thousand Oaks, CA: Sage..
32. Creswell, J. W. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5th ed.). SAGE Publications.
33. Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2017). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Sage publications.
34. Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5^e éd.). Sage.
35. Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2017). *Designing and conducting mixed methods research* (3rd ed.). SAGE Publications..
36. Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Sage.
37. Creswell, J. W., & Poth, C. N. (2018). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches* (4th ed.). SAGE Publications.
38. Davis, L. (2020). Ethical and technical challenges of artificial intelligence in education. *Educational Review*, 72(4), 451-470. <https://doi.org/10.1080/00131911.2020.1723456>
39. Day, R. A., & Gastel, B. (2012). *How to Write and Publish a Scientific Paper* (7^e éd.). Cambridge University Press.

La liste bibliographique

40. De Ketele, J.-M., & Roegiers, X. (1996). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck.
41. Debarbieux, E. (2011). *La violence à l'école: un défi mondial*. Paris: ESF Éditeur.
42. Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2017). *The SAGE handbook of qualitative research* (5th ed.). SAGE.
43. Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2018). *The Sage Handbook of Qualitative Research*. Sage.
44. Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal: McGraw-Hill.
45. Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal: McGraw-Hill.
46. Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal: McGraw-Hill.
47. DeVellis, R. F. (2016). *Scale development: Theory and applications* (4th ed.). SAGE.
48. Eco, U. (2015). *How to write a thesis*. Cambridge, MA: MIT Press..
49. Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford University Press.
50. Feyerabend, P. (1975). *Against Method*. London: Verso.
51. Field, A. (2013). *Discovering Statistics Using IBM SPSS Statistics*. Sage.
52. Field, A. (2017). *Discovering statistics using IBM SPSS Statistics* (5th ed.). SAGE.
53. Field, A. (2018). *Discovering statistics using IBM SPSS statistics* (5^e éd.). Sage.
54. Flick, U. (2018). *An Introduction to Qualitative Research* (6^e éd.). London: Sage.
55. Flick, U. (2018). *An introduction to qualitative research* (6^e éd.). Sage.
56. Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal: Chenelière Éducation.
57. Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal : Chenelière Éducation.
58. Ghiglione, R., & Matalon, B. (2015). *Les enquêtes sociologiques: Théories et pratiques*. Armand Colin.
59. Gibaldi, J., & Ahtert, W. (2003). *MLA handbook for writers of research papers* (6th ed.). New York, NY: Modern Language Association.
60. GIEC. (2022). *Rapport d'évaluation du climat*. Genève: ONU.

La liste bibliographique

61. Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory*. Chicago: Aldine.
62. Gravetter, F., & Wallnau, L. (2017). *Statistics for the Behavioral Sciences*. Cengage Learning.
63. Hair, J. F., Black, W. C., Babin, B. J., & Anderson, R. E. (2014). *Multivariate Data Analysis*. Pearson.
64. Hart, C. (1998). *Doing a literature review: Releasing the social science research imagination*. Sage.
65. Held, D., McGrew, A., Goldblatt, D., & Perraton, J. (1999). *Global Transformations*. Stanford: Stanford University Press.
66. Johnson, L., Adams Becker, S., Estrada, V., & Freeman, A. (2020). *The NMC horizon report: 2020 higher education edition*. EDUCAUSE.
67. Johnson, P., & Liu, H. (2021). Artificial intelligence for personalized learning in higher education. *Computers & Education*, 165, 104139. <https://doi.org/10.1016/j.compedu.2021.104139>
68. Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007). Toward a definition of mixed methods research. *Journal of Mixed Methods Research*, 1(2), 112-133.
69. Kerlinger, F. N. (1973). *Foundations of Behavioral Research* (2^e éd.). New York: Holt, Rinehart and Winston..
70. Kerlinger, F. N. (1973). *Foundations of Behavioral Research* (2^e éd.). New York: Holt, Rinehart and Winston.
71. Kerlinger, F. N. (2000). *Foundations of Behavioral Research*. Wadsworth.
72. Khan, A., Rahman, S., & Ali, M. (2022). Predictive analytics and AI applications in university teaching. *Journal of Learning Analytics*, 9(1), 23-40. <https://doi.org/10.18608/jla.2022.91.3>
73. Levin, M. B., & Levin, J. R. (2010). Plagiarism and Paraphrasing: A Guide for Students. *The Journal of Legal Education*, 60(2), 225-236.
74. Lewin, K. (1946). Action Research and Minority Problems. *Journal of Social Issues*, 2(4), 34-46.
75. Luckin, R., Holmes, W., Griffiths, M., & Forcier, L. B. (2016). *Intelligence unleashed: An argument for AI in education*. Pearson.
76. Merton, R. K. (1968). *Social theory and social structure*. Free Press.
77. Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative Data Analysis: An Expanded Sourcebook*. Sage.

78. Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Boeck.
79. Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2014). *Qualitative data analysis: A methods sourcebook* (3rd ed.). SAGE Publications.
80. Mucchielli, A. (1991). *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris: Hachette Supérieur.
81. Mucchielli, A. (2006). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
82. Mucchielli, A. (2010). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.
83. Mucchielli, R. (2009). *La méthodologie de la recherche*. ESF.
84. Neuman, W. L. (2014). *Social Research Methods: Qualitative and Quantitative Approaches* (7^e éd.). Harlow: Pearson.
85. Nicholas, J. G., & Geers, A. E. (2018). Language outcomes for children who are deaf and hard of hearing: The role of cochlear implants. *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*.
86. OCDE. (2018). *Equity in Education*. Paris: OCDE.
87. ONU-Habitat. (2020). *World Cities Report 2020*. Nairobi: UN-Habitat.
88. Pallant, J. (2020). *SPSS Survival Manual*. McGraw-Hill Education.
89. Paquot, M. (2010). *La relecture et la correction de textes : guide pratique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur
90. Popper, K. (1959). *The Logic of Scientific Discovery*. London: Routledge.
91. Popper, K. (2002). *La logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.
92. Punch, K. F. (2014). *Introduction to social research: Quantitative and qualitative approaches* (3rd ed.). SAGE Publications.
93. Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales* (2^e éd.). Paris: Dunod
94. Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Paris: Dunod
95. Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Paris: Dunod.
96. Ravitch, S. M., & Carl, N. M. (2016). *Qualitative research: Bridging the conceptual, theoretical, and methodological*. Sage Publications.

97. Resnik, D. B. (2011). What is ethics in research & why is it important. National Institute of Environmental Health Sciences.
98. Resnik, D. B. (2011). What is ethics in research & why is it important. National Institute of Environmental
99. Ridley, D. (2012). The literature review: A step-by-step guide for students. Sage.
100. Rossi, P. H., Lipsey, M. W., & Freeman, H. E. (2004). Evaluation: A Systematic Approach (7^e éd.). Thousand Oaks, CA: Sage.
101. Selwyn, N. (2019). Should robots replace teachers? AI and the future of education. Polity Press.
102. Silverman, D. (2013). Doing Qualitative Research. Sage.
103. Smith, J. (2021). Artificial intelligence adoption in higher education: Teacher perceptions and challenges. *Computers & Education*, 165, 104–123.
104. Smith, J., & Brown, K. (2020). Interactive platforms and student engagement in higher education. *Journal of Educational Computing Research*, 58(5), 876-895. <https://doi.org/10.1177/0735633120902510>
105. Stebbins, R. A. (2001). Exploratory Research in the Social Sciences. Thousand Oaks, CA: Sage.
106. Strauss, A., & Corbin, J. (1998). Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory. Sage.
107. Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2019). Using Multivariate Statistics. Pearson.
108. Tandoc, E. C., Ferrucci, P., & Duffy, M. (2015). Facebook use, envy, and depression among college students: Is Facebooking making us miserable? *Computers in Human Behavior*, 43, 139-146
109. Tashakkori, A., & Teddlie, C. (2010). Mixed methods in social & behavioral research (2nd ed.). SAGE Publications.
110. Turabian, K. L. (2013). A manual for writers of research papers, theses, and dissertations (8th ed.). Chicago: University of Chicago Press.
111. UNESCO. (2020). Artificial Intelligence in Education: Challenges and Opportunities. UNESCO Publishing.
112. Weber, M. (1904). Objectivity in Social Science and Social Policy.
113. Yin, R. K. (2018). Case Study Research and Applications: Design and Methods. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
114. Yin, R. K. (2018). Case study research and applications: Design and methods (6th ed.). SAGE Publications

Les annexes

Annexe N 01 : Exemples de plans de mémoire

Exemple 1 : Plan basé sur une approche quantitative

Ce plan est idéal si votre recherche repose sur des données chiffrées (statistiques, questionnaires) et vise à tester des hypothèses.

- **Introduction générale**
 - Présentation du sujet
 - Contexte et pertinence de la recherche
 - Problématique et questions de recherche
 - Annonce des hypothèses et des objectifs
 - Structure du mémoire
- **Chapitre 1 : Cadre théorique et revue de littérature**
 - Les concepts clés et leur définition
 - Les théories majeures du domaine
 - État de la recherche et identification des lacunes
 - Justification théorique des hypothèses
- **Chapitre 2 : Méthodologie de la recherche**
 - Choix méthodologique (enquête par questionnaire)
 - Description de la population d'étude et de l'échantillon
 - Présentation de l'instrument de collecte de données (construction du questionnaire)
 - Protocole de recueil des données
 - Limites méthodologiques
- **Chapitre 3 : Présentation et analyse des résultats**
 - Statistiques descriptives de l'échantillon
 - Analyse des résultats par rapport aux hypothèses
 - Présentation des données à l'aide de tableaux et graphiques
 - Mise en évidence des tendances et des corrélations
- **Chapitre 4 : Discussion et interprétation**
 - Discussion des résultats par rapport au cadre théorique
 - Confrontation des résultats avec les études antérieures
 - Implications pratiques et théoriques de la recherche
 - Limites du travail
- **Conclusion générale**
 - Synthèse des résultats
 - Réponse aux questions de recherche
 - Contribution de la recherche
 - Pistes pour de futures recherches

Exemple 2 : Plan basé sur une approche qualitative

Ce plan est adapté si votre recherche est basée sur des entretiens, des études de cas ou de l'observation, et vise à explorer en profondeur un phénomène social.

- **Introduction générale**
 - Présentation de l'objet de recherche
 - Justification du choix du sujet et de la problématique
 - Questions de recherche et objectifs exploratoires
 - Structure du mémoire
- **Chapitre 1 : Revue de la littérature et ancrage théorique**
 - Définition des concepts et notions fondamentales
 - Les courants de pensée et les théories pertinentes
 - Revue des études qualitatives antérieures sur le sujet
 - Positionnement théorique du chercheur
- **Chapitre 2 : Démarche méthodologique qualitative**
 - Choix de l'approche qualitative (étude de cas, ethnographie...)
 - Présentation du terrain d'enquête et des participants
 - Description des outils de collecte (guide d'entretien, grille d'observation)
 - Protocole de l'enquête qualitative
- **Chapitre 3 : Analyse thématique des entretiens/observations**
 - Présentation du corpus (verbatim, notes de terrain)
 - Analyse thématique des données (codage, catégories)
 - Mise en évidence des principaux thèmes et des récits
 - Analyse des cas étudiés en profondeur
- **Chapitre 4 : Discussion des résultats**
 - Interprétation des résultats de l'analyse thématique
 - Mise en perspective des résultats par rapport à la théorie
 - Contribution de l'étude à une meilleure compréhension du phénomène
 - Critique de la démarche et des limites du travail
- **Conclusion générale**
 - Synthèse des principales découvertes
 - Réponse aux questions de recherche
 - Considérations éthiques et scientifiques
 - Perspectives de recherche

Exemple 3 : Plan basé sur une approche historique ou documentaire

Ce plan est pertinent si votre mémoire se fonde principalement sur l'analyse de documents (archives, textes historiques, discours, etc.) et ne comporte pas de travail de terrain.

- **Introduction générale**
 - Présentation du sujet et de son intérêt historique/social
 - Délimitation de l'objet et de la période d'étude
 - Problématique et hypothèses de travail
 - Présentation des sources documentaires et de leur pertinence
 - Structure du mémoire
- **Chapitre 1 : Contexte historique et social du sujet**
 - Présentation du cadre général de l'étude
 - Contexte politique, économique et social
 - Ancrage historique et chronologie des événements
- **Chapitre 2 : Analyse des sources documentaires**
 - Présentation des différents types de sources (archives, presse, littérature...)
 - Méthodologie d'analyse du corpus (analyse de discours, analyse de contenu)
 - Analyse thématique des documents
- **Chapitre 3 : Interprétation et discussion des résultats**
 - Synthèse des principaux éléments de l'analyse
 - Confrontation des résultats avec les théories ou les interprétations existantes
 - Nouvelles perspectives apportées par la recherche
 - Limites des sources et de l'analyse
- **Conclusion générale**
 - Synthèse des résultats
 - Réponse à la problématique
 - Contribution de la recherche à la connaissance historique/sociale
 - Suggestions pour de futures recherches

Ces exemples peuvent être adaptés et combinés selon les spécificités de votre sujet. L'important est que chaque chapitre contribue de manière logique à la démonstration de votre problématique.

/ Annexe N 02 : Fiches pratiques (analyse de contenu, entretiens, citations...)

Fiche pratique N°1 : L'Analyse de Contenu

L'analyse de contenu est une méthode de recherche qualitative utilisée pour analyser des documents écrits ou des transcriptions d'entretiens.

1. Préparation du corpus

- **Sélectionnez les documents** : Définissez clairement votre corpus (articles de presse, discours, archives, etc.).
- **Numérisez et organisez** : Assurez-vous que tous les documents sont dans un format lisible et bien organisés dans des dossiers.

2. Codage (ou catégorisation)

- **Lisez une première fois** : Faites une lecture globale de votre corpus pour vous imprégner du contenu.
- **Identifiez les thèmes** : Créez une liste de thèmes, de mots-clés ou de concepts récurrents en lien avec votre problématique.
- **Codez les passages** : Attribuez un code ou une catégorie à chaque segment de texte pertinent. Vous pouvez utiliser des logiciels comme **NVivo** ou **MaxQDA** pour vous aider.

3. Analyse et interprétation

- **Recherchez les fréquences** : Comptez le nombre d'occurrences de chaque thème pour identifier les plus importants.
- **Établissez des liens** : Recherchez les relations entre les différents thèmes. Par exemple, comment le thème A est-il lié au thème B ?
- **Interprétez les résultats** : Donnez du sens à vos données. Ne vous contentez pas de décrire, expliquez pourquoi ces thèmes sont pertinents pour votre recherche.

Fiche pratique N°2 : La Conduite d'Entretiens Semi-Directifs

L'entretien est un outil puissant pour explorer en profondeur les expériences et les opinions des participants.

1. Préparation de l'entretien

- **Rédigez un guide d'entretien** : Ne préparez pas un script rigide, mais un guide avec des thèmes et des questions ouvertes.
- **Sélectionnez les participants** : Définissez votre échantillon en fonction des critères de votre recherche.
- **Demandez l'accord** : Informez le participant du but de la recherche et demandez son consentement pour l'enregistrement.

2. Déroulement de l'entretien

- **Instaurez un climat de confiance** : Commencez par des questions générales et assurez le participant de la confidentialité de ses propos.
- **Adoptez une écoute active** : Écoutez attentivement. Ne coupez pas la parole. Posez des questions de relance pour approfondir (ex. : "Pouvez-vous m'en dire plus ?", "Pouvez-vous me donner un exemple ?").
- **Enregistrez et prenez des notes** : Utilisez un enregistreur audio et prenez des notes brèves pour vous repérer lors de la transcription.

3. Transcription et analyse

- **Transcribe** : Transcrivez l'entretien mot à mot, sans ajouter votre propre interprétation.
- **Analyse** : Utilisez des méthodes comme l'analyse thématique pour dégager les points clés des entretiens, comme décrit dans la fiche n°1.

Fiche pratique n°3 : La Gestion des Citations et des Références

Citer correctement est essentiel pour éviter le plagiat et renforcer la crédibilité de votre travail.

1. Quand citer ?

- **Citation directe** : Quand vous reproduisez un passage mot pour mot. Placez le texte entre guillemets.
- **Paraphrase** : Quand vous reformulez une idée avec vos propres mots. Citez l'auteur même si ce n'est pas une citation directe.
- **Chiffres, données, faits** : Citez la source pour toute information qui ne relève pas de la connaissance commune.

2. Comment citer ? (Exemple APA)

- **Dans le texte** :
 - Citation directe courte (< 40 mots) : "Le plagiat est une faute grave en milieu académique" (Dupont, 2021, p. 55).
 - Paraphrase : L'honnêteté intellectuelle est fondamentale en recherche (Durand, 2020).
- **En bibliographie** :
 - Livre : Auteur, P. (Année). *Titre du livre*. Lieu d'édition : Éditeur.
 - Article : Auteur, P. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, volume (numéro), pages.

3. Utilisez un gestionnaire de références

- **Logiciels** : Des outils comme **Zotero** ou **Mendeley** vous permettent de sauvegarder vos références, de les organiser et de générer automatiquement vos citations et votre bibliographie selon le style de votre choix. Cela vous fera gagner un temps précieux et vous évitera les erreurs.